

METEOROLOGIE
Nuageux avec neige ce matin se
changeant en pluie verglaçante cet
après-midi ou ce soir. Plus doux.
Vents est de 15 milles
avec rafales devenant ouest de 15
milles tôt mardi. A Québec, les
températures monteront à près de
20 cet après-midi et à 30 la nuit
prochaine.

La conférence d'Ottawa "Une amorce à la réforme de la constitution" (Pearson)

MONTREAL. — "Les vieilles idées de souveraineté et de nationalisme extrême sont aussi désuètes que la Ford modèle T" a déclaré hier soir le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, qui a exposé au cours du banquet de clôture du congrès de la section québécoise de la Fédération libérale canadienne la politique du gouvernement pour la prochaine conférence provinciale sur la constitution.

M. Pearson a déclaré qu'il ne peut qu'assurer la permanence du processus de transformation de notre fédéralisme qui sera amorcée au cours de la conférence d'Ottawa, soit la décision la plus importante qui sera prise alors.

L'égalité culturelle et linguistique des éléments anglophones et francophones comme base du nouveau fédéralisme devrait être incorporée à la constitution ainsi que d'autres droits tels que personnels, collectifs et politiques qui devraient faire partie de la loi fondamentale du pays.

Le discours que M. Pearson a prononcé au banquet de clôture du congrès était à la fois un exposé de la politique gouvernementale en matière constitutionnelle et un adieu aux militants du Québec à qui il a souligné qu'il les rencontrait pour la dernière fois, comme chef du parti.

"Nous avons, a dit le chef démissionnaire, la tâche de refaire notre constitution, ce qui implique que nous abandonnerons des préjugés et des idées préconçues, que nous adapterons des vieilles idées à des conditions nouvelles, mais sans abandonner de vieilles valeurs ou tenter de détruire les institutions ou des traditions, ce qui provoquerait des querelles inutiles qui retarderaient et même empêcheraient les choses les plus importantes que nous aurons à faire".

Plusieurs ont vu dans ces dernières remarques une dernière probation de la résolution adoptée par le congrès samedi soir, prévoyant l'abolition de la monarchie pour la remplacer par des symboles canadiens en instaurant un régime présidentiel.

Le premier ministre canadien a dit qu'il existe une différence, c'est que des forces puissantes, fortement appuyées de l'extérieur, voudraient

nous diviser en tant que peuple et nous détruire comme nation. Elles voudraient nous tromper en préférant aux besoins réels de la population une exigence de séparation légale totale des autres peuples.

"Il n'y a pas de salut dans la division, a dit M. Pearson. Par contre, l'unité nous assure un grand destin, si nous appuyons cette unité sur les bons principes et les gestes désirables.

Il a dit que ce sont des forces nouvelles, fortes et subtiles, des forces et pressions internationales de même que des forces internes qui rendent les vieilles idées de souveraineté et de nationalisme extrême aussi désuètes que la Ford modèle T. "Seules les sociétés qui se tournent vers l'extérieur au lieu de se replier sur elles-mêmes peuvent assurer à leurs membres la bonne vie, ce qui est préférable à la puissance ou à la possession d'une indépendance illusoire, car aujourd'hui la liberté de tous les pays est limitée.

"L'espoir des Canadiens a-t-il dit, ne réside pas dans l'affaiblissement ou la destruction de notre Confédération, mais dans son renforcement par des moyens qui garantiraient des chances égales sur le plan économique, culturel et linguistique aux deux groupes ethniques qui ont bâti ensemble la Confédération. Le destin plus grand que recherche le Canada suppose un nouveau fédéralisme, source d'unité et de force, parce qu'il permettrait au nationalisme canadien-français sain et solide, d'y vivre et d'y grandir.

"Un destin qui sépare le Québec du Canada signifie purement et simplement, la fin du Canada, du rêve des ancêtres d'une grande confédération humaine montrant au monde comment un Etat forme de plusieurs provinces et de deux groupes linguistiques peut allier efforts, talents et idéaux pour faire du Canada une terre d'espoir, de bonheur et de chances égales.

"L'indépendance formelle du Québec servirait-elle mieux les intérêts des hommes et des femmes du Québec? Leur donnerait-elle de meilleures chances d'améliorer leurs conditions de vie et celles de

Pour assurer la reconnaissance des droits des Canadiens français P.-E. Trudeau propose une alliance Johnson-Pearson

(Par Lucien BOUCHARD, notre envoyé spécial)

MONTREAL. — Dans un discours très apprécié, qui tenait plus de l'orateur politique que du froid théoricien qu'il était jusqu'ici, M. Pierre Elliott-Trudeau a préconisé une alliance Johnson-Pearson sur le plan constitutionnel pour assurer aux Canadiens français que leurs droits soient reconnus.

"Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, doit avoir partie liée avec M. Pearson pour appuyer les revendications des Canadiens français", a dit le ministre de la Justice, qui était le dernier des quatre orateurs à exprimer ses opinions au cours d'un panel sur les problèmes constitutionnels.

Vêtu d'une façon impeccable, M. Trudeau a montré qu'il était capable d'être tribun lorsqu'il le voulait et son discours a fait monter sa popularité déjà ascendante de plusieurs crans. Le ministre de la Justice qui jouera un rôle important lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale, a déclaré que cette conférence doit unir les gouvernements du Québec et d'Ottawa pour élargir les droits des Canadiens français.

"S'il s'agit, a dit M. Trudeau, d'obtenir plus de droits pour les Canadiens français, le gouvernement du Québec trouvera en nous un allié convaincu et tous les ministres du gouvernement de M. Pearson ont partie liée là-dessus" laissant entendre ainsi qu'il avait été chargé d'exposer la politique officielle du parti.

"Il ne faut pas confondre dit-il, les droits des Canadiens français avec le désir d'un gouvernement provincial de se batisir un empire".

M. Trudeau, à l'instar des trois autres orateurs qui l'avaient précédé et lui avaient préparé le terrain, a préché un fédéralisme renouvelé qui serait basé sur les recommandations du rapport Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme qu'il considérait comme la "charte" du gouvernement libéral canadien.

Il a rejeté toutes les autres options constitutionnelles déjà suggérées au Canada pour ne retenir que celle d'une confédération renouvelée basée sur la reconnaissance de deux nations fondatrices.

La grande faiblesse des autres options, la souveraineté particulièrement, repose sur l'économie, M. Trudeau a dit qu'on peut admettre que l'indépendance du Québec serait la meilleure garantie de la vie des Canadiens français ajoutant que les indépendantistes avaient raison de la préconiser, mais il s'est demandé quel en serait le prix.

Les états associés auraient d'assez bonnes chances de gagner le Québec contre les intrusions, car alors que le Québec assumerait la presque-totalité de ses pouvoirs politiques, sauf cependant dans le domaine économique.

Le statut particulier, rejeté par le congrès, ferait de Québec une province pas comme les autres mais il lui semble que toutes les provinces ont des aspects de leur vie et des pouvoirs qui leur sont particuliers.

Un allié
M. Trudeau croit que le mouvement fédéral est le meilleur allié du Québec et des Canadiens français. Il dit qu'il a priori, le gouvernement fédéral n'est pas contre l'augmentation des pouvoirs du Québec, mais avant d'accepter les demandes de M. Johnson en ce sens, s'il en fait, il demande à voir cela de près.

Le ministre de la Justice ne croit pas que quelque gouvernement que ce soit au Canada puisse se prévaloir du privilège de parler au nom de la nation Canadienne française. Dans les négociations en vue de réformer la constitution, les premiers ministres des autres provinces seront les porte-paroles des Canadiens français vivant dans leur territoire. Et M. Pearson parlera au nom de l'ensemble des Canadiens.

On sait qu'à la demande de M. Pearson, M. Trudeau a déjà entrepris la tournée des capitales provinciales afin de préparer cette conférence qui sera un événement primordial pour l'avenir du Canada.

Le discours de M. Trudeau était illustré par la projection de diapositives sur un écran. Il avait été précédé à la tribune par trois autres conférenciers, soit M. Maurice Lamontagne, qui a repris à quelques termes près son exposé de la maison Montmorency l'automne dernier. M. Maurice Sauvé a également prononcé une conférence ainsi que M. Paul Teller, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal. Tous trois se sont efforcés de faire ressortir les avantages du fédéralisme.

Les discours de M. Trudeau fut accueilli par une ovation comme une déclaration politique n'ayant rien d'ordinaire qu'un chef. Plusieurs qui s'étaient montrés sceptiques auparavant sur les qualités de chef du ministre de la Justice et ses chances de succès comme candidat éventuel ont déclaré que ce discours avait "gagné" à sa cause et qu'ils l'appuyaient sans réserve maintenant.

La salle, dans l'enthousiasme du moment, s'est empressée de voter une résolution affirmant la foi du parti libéral dans le fédéralisme canadien, mais un fédéralisme reconnaissant sans réserve les droits des Canadiens français à travers tout le pays.

Il est temps que la "majorité modérée" se fasse entendre

— Stanfield

HALIFAX (P.C.) — Il est temps que la "majorité modérée" qui compose le Canada se joigne aux débats sur l'avenir du pays. C'est ce que déclarait en fin de semaine le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield.

Alors que les extrémistes, anglophones comme francophones, trouvent le moyen de se faire entendre, "il est beaucoup plus difficile de s'assurer la participation des Canadiens plus modérés".

M. Stanfield, qui portait la parole devant la Chambre de Commerce de Halifax, a ajouté que si les modérés s'éloignent du débat, "les extrémistes peuvent vaincre par défaut".

"Aucun Canadien n'a de motif de crainte la croissance et la force de la langue française", a affirmé le chef conservateur, "Les Canadiens anglais n'ont rien à perdre du bilinguisme officiel. Nous avons tout à perdre si nous laissons tomber ce débat".

Le chef de l'opposition a ajouté qu'au cours de ses voyages récents dans plusieurs régions du pays, il avait constaté que les Canadiens faisaient "d'importants progrès" vers la compréhension mutuelle.

"Par exemple", a-t-il expliqué, "la plupart des gens à qui j'ai parlé un peu partout au Canada n'estiment pas d'accorder aux Canadiens français vivant en groupes substantiels hors Québec les mêmes droits linguistiques et éducatifs dont jouit la minorité anglophone au Québec".

On ne demande pas aux Canadiens d'être bilingues, a affirmé M. Stanfield. "Ce qu'on suggère, c'est que dans les zones où il y a une concentration des francophones, on leur donne les conditions d'un Canada moderne et pour préserver le caractère bilingue du pays".



Le ministre de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau a accru son prestige au cours du congrès de l'aile québécoise de la Fédération libérale du Canada qui a eu lieu en fin de semaine. Il est maintenant à peu près certain qu'il sera candidat à la succession de M. Pearson. M. Marchand, pour sa part, a laissé entendre qu'il ne sera pas en lice à la chefferie du parti. On prétend que le ministre des Finances, M. Sharp, sera l'un des adversaires les plus sérieux auxquels M. Trudeau aura à faire face.

— Autres nouvelles en page 18

La Corée du Sud repousse de nouvelles infiltrations du Nord

SEOUL. — (P.A.) — Les troupes stationnées dans les postes américains, le long de la ligne d'armistice coréenne, ont repoussé samedi et dimanche des assauts nord-coréens et déjoué trois tentatives d'infiltration. C'est ce qu'ont déclaré les quartiers généraux américains en Corée du Sud.

Pour la septième journée consécutive, des coups de feu s'échangeaient le long de la frontière qui sépare les deux Corées. Selon la version américaine, tout a commencé quand 31 hommes identifiés à Séoul comme des commandos Nord Coréens ont traversé les postes frontaliers et se sont dirigés vers la capitale sud-coréenne dans le but d'y assassiner le président Chung Hee Park.

Le centre de contre-espionnage sud-coréen à Séoul a annoncé que le présumé chef de cette équipe de meurtriers avait été tué vendredi. Son corps, retrouvé à une quinzaine de milles au nord de la capitale, aurait été identifié par un de ses camarades fait prisonnier.

Vingt-cinq conjurés auraient été tués et quatre seraient toujours en liberté.

En Corée du Nord, le gouvernement a nié l'existence d'un complot ajoutant que les hommes étaient des Sud-Coréens en rébellion contre Park.

Toutefois, à la Nouvelle-Delhi, un porte-parole de la mission diplomatique nord-coréenne a déclaré que rien ne s'opposait à ce que son gouvernement troque les prisonniers assassinés contre le vaisseau-espion Pueblo et ses 83 hommes d'équipage, capturés la semaine dernière par la Corée du Sud.

Le porte-parole n'a fait aucune allusion au fait que les Sud-Coréens ne détenaient qu'un homme sur 31 conjurés. Il s'est borné à déclarer à un journaliste: "Je ne vois pas pourquoi nous ne le ferions pas quand le Pueblo et son équipage ont été capturés en espionnant à l'intérieur de nos eaux territoriales".

Par ailleurs, des rumeurs circulaient en Corée du Sud, selon lesquelles les Etats-Unis auraient envoyé un nombre considérable de réacteurs pour appuyer l'aviation du Sud. Les autorités américaines ont refusé de commenter cette rumeur.

Le journal japonais "Asahi" de Tokyo rapportait qu'on avait repéré un destroyer soviétique doté de missiles ainsi qu'un autre vaisseau dans le sillage du porte-avions nucléaire américain "Enterprise" dans la Mer du Japon, à 90 milles à l'est de Pohang en Corée du Sud. Selon le journal, les Soviétiques auraient également mouillé un autre destroyer dans le détroit de Tsushima, entre les îles Iki et Tsushima, entre le Japon et la Corée du Sud.

De Chine, on a accusé les Etats-Unis d'avoir commis un acte de guerre pur et simple avec l'affaire du Pueblo. Un communiqué diffusé de Pékin affirmait que les communistes chinois surveillaient les événements "avec une minutieuse attention".

Le communiqué ne précisait pas si la Chine se porterait à l'aide de la Corée du Nord en cas de guerre. Depuis quelques années, les relations se sont refroidies entre les deux gouvernements.

A Moscou, le journal du parti communiste, La Pravda, déclare que les Britanniques ont suivi les Etats-Unis avec une "loyauté aveugle" englobant la version de Washington sur la capture du Pueblo.

"Sans même atténuer les rapports détaillés qui ont mis à nu une provocation agressive de la part des Etats-Unis sur les côtes de la République démocratique populaire de Corée du Nord, un porte-parole du Foreign Office britannique a mécaniquement appuyé la version du Pentagone", dit encore La Pravda.

Cette tâche sombre sur les eaux de la Méditerranée est le seul indice qui permettra peut-être de retrouver le "Minerve", sous-marin jaugeant 800 tonnes, porté disparu avec 52 hommes à son bord. Les autorités ont avoué qu'elles suivaient les événements avec "une immense inquiétude".

Le "Minerve" est le deuxième sous-marin disparu dans la Méditerranée depuis trois jours. Le premier, un sous-marin israélien nommé "Dakar", est disparu jeudi avec 69 hommes à son bord alors qu'il cinglait vers Chypre, à l'extrémité orientale de la Méditerranée. On n'a retrouvé nulle trace du "Dakar".

Le "Minerve", sous-marin de classe "Daphné", n'est pas retourné à son port d'attache de Toulon, samedi soir, après avoir effectué une manœuvre navale de deux jours à 20 milles des côtes françaises. Les dirigeants de la marine française n'ont pu préciser à quel moment le quartier général a reçu le dernier signal du "Minerve".

Six vaisseaux-escorte, 10 dragueurs et remorqueurs de haute mer, de même que plusieurs avions et hélicoptères se sont lancés à la recherche du sous-marin.

Le porte-avions "Clémenceau" s'est joint aux flottes et aux escadilles de recherche avec plusieurs hélicoptères à son bord, alors que les familles et amis de l'équipage disparaissaient aux nouvelles vers la base navale de Toulon.

Le centre de contre-espionnage sud-coréen à Séoul a annoncé que le présumé chef de cette équipe de meurtriers avait été tué vendredi. Son corps, retrouvé à une quinzaine de milles au nord de la capitale, aurait été identifié par un de ses camarades fait prisonnier.

Vingt-cinq conjurés auraient été tués et quatre seraient toujours en liberté.

En Corée du Nord, le gouvernement a nié l'existence d'un complot ajoutant que les hommes étaient des Sud-Coréens en rébellion contre Park.

Toutefois, à la Nouvelle-Delhi, un porte-parole de la mission diplomatique nord-coréenne a déclaré que rien ne s'opposait à ce que son gouvernement troque les prisonniers assassinés contre le vaisseau-espion Pueblo et ses 83 hommes d'équipage, capturés la semaine dernière par la Corée du Sud.

Par ailleurs, des rumeurs circulaient en Corée du Sud, selon lesquelles les Etats-Unis auraient envoyé un nombre considérable de réacteurs pour appuyer l'aviation du Sud. Les autorités américaines ont refusé de commenter cette rumeur.

Le journal japonais "Asahi" de Tokyo rapportait qu'on avait repéré un destroyer soviétique doté de missiles ainsi qu'un autre vaisseau dans le sillage du porte-avions nucléaire américain "Enterprise" dans la Mer du Japon, à 90 milles à l'est de Pohang en Corée du Sud. Selon le journal, les Soviétiques auraient également mouillé un autre destroyer dans le détroit de Tsushima, entre les îles Iki et Tsushima, entre le Japon et la Corée du Sud.

De Chine, on a accusé les Etats-Unis d'avoir commis un acte de guerre pur et simple avec l'affaire du Pueblo. Un communiqué diffusé de Pékin affirmait que les communistes chinois surveillaient les événements "avec une minutieuse attention".

Le communiqué ne précisait pas si la Chine se porterait à l'aide de la Corée du Nord en cas de guerre. Depuis quelques années, les relations se sont refroidies entre les deux gouvernements.

A Moscou, le journal du parti communiste, La Pravda, déclare que les Britanniques ont suivi les Etats-Unis avec une "loyauté aveugle" englobant la version de Washington sur la capture du Pueblo.

"Sans même atténuer les rapports détaillés qui ont mis à nu une provocation agressive de la part des Etats-Unis sur les côtes de la République démocratique populaire de Corée du Nord, un porte-parole du Foreign Office britannique a mécaniquement appuyé la version du Pentagone", dit encore La Pravda.

Cette tâche sombre sur les eaux de la Méditerranée est le seul indice qui permettra peut-être de retrouver le "Minerve", sous-marin jaugeant 800 tonnes, porté disparu avec 52 hommes à son bord. Les autorités ont avoué qu'elles suivaient les événements avec "une immense inquiétude".

Le "Minerve" est le deuxième sous-marin disparu dans la Méditerranée depuis trois jours. Le premier, un sous-marin israélien nommé "Dakar", est disparu jeudi avec 69 hommes à son bord alors qu'il cinglait vers Chypre, à l'extrémité orientale de la Méditerranée. On n'a retrouvé nulle trace du "Dakar".

Le "Minerve", sous-marin de classe "Daphné", n'est pas retourné à son port d'attache de Toulon, samedi soir, après avoir effectué une manœuvre navale de deux jours à 20 milles des côtes françaises. Les dirigeants de la marine française n'ont pu préciser à quel moment le quartier général a reçu le dernier signal du "Minerve".

Six vaisseaux-escorte, 10 dragueurs et remorqueurs de haute mer, de même que plusieurs avions et hélicoptères se sont lancés à la recherche du sous-marin.

Le porte-avions "Clémenceau" s'est joint aux flottes et aux escadilles de recherche avec plusieurs hélicoptères à son bord, alors que les familles et amis de l'équipage disparaissaient aux nouvelles vers la base navale de Toulon.

Adoption d'une résolution réclamant l'abolition de la monarchie au Canada

MONTREAL. — L'adoption d'une résolution pour abolir la monarchie et la remplacer par des symboles essentiellement canadiens fut le seul nuage qui pourrait assombrir le ciel libéral au prochain congrès de la Fédération libérale du Canada en avril prochain. A cause de la valeur explosive du sujet, les gros canons du parti se sont abstenus de voter alors que M. Pierre Elliott Trudeau pour sa part a quitté la salle avant le vote.

La résolution fut adoptée par 135 voix contre 33, à la suite d'un long débat qui ne fut pas pour autant passionné. La résolution visait à substituer au président de la république du Canada, brian, ainsi la tradition de lien avec la Couronne britannique.

Interrogé à l'extérieur de la salle où il fut rejoint après le vote samedi soir, M. Trudeau a déclaré aux journalistes qu'il n'était pas absolument contre l'abolition de la monarchie au Canada, mais à son point de vue ce n'est pas une priorité. "Je ne dépenserai ni mon temps ni mon énergie à créer un mouvement en ce sens au pays, mais si ce courant existait, si les Canadiens voulaient eux-mêmes que le Canada devienne une république, je ne suis pas contre. S'il y en a qui veulent travailler à créer un tel courant, je ne m'opposerais pas, mais ils ne peuvent compter sur mon aide, il y a tant d'autres choses à faire".

M. Jean Marchand est demeuré dans la salle, mais il s'est abstenu de voter et de prendre part à la discussion, "parce que, a-t-il dit, c'est un sujet délicat qui peut diviser le parti sans faire progresser pour autant le Canada".

M. Marchand a expliqué que pour les Canadiens anglais, la Reine est réellement la reine du Canada alors que les Canadiens français, ont le sentiment qu'elle est une reine étrangère. Le ministre de la Main d'oeuvre et de la citoyenneté et leader québécois du parti libéral fédéral a dit que c'était une ques-

tion purement émotive qui sont celles qui risquent le plus de causer des divisions et que sur des questions émotives, il faut être prudent.

M. Maurice Sauvé, ministre des Forêts et du développement rural a voté contre la résolution et s'est même prononcé contre, en disant cette résolution, si elle était adoptée par le parti, ne procurerait aucun gain de popularité en faveur du parti au Québec mais elle risquerait de susciter des problèmes dans les autres provinces. Après le vote, M. Sauvé a dit que c'était un groupe de jeunes qui avait profité du fait que les délégués sérieux étaient à causer, à l'extérieur de la salle, avec les candidats à la chefferie du parti.

De ces jeunes, il y avait le député Auguste Choquette, de Lotbinière, dont l'adoption de la résolution était pour lui une victoire personnelle. En effet, depuis 1963, M. Choquette a provoqué à chaque session un débat à la Chambre des communes sur l'abolition de la monarchie en inscrivant au feuillet de la Chambre un bill en ce sens, qui se perd toujours dans le dédale des procédures.

M. Choquette a trouvé déjà suffisamment éloquent le fait que les principaux ministres du cabinet Pearson ne se soient pas objectés à la résolution. Avoir voté en faveur les aurait placés dans une situation très difficile, a-t-il reconnu.

Par ailleurs, le congrès de la Fédération, section Québec, a adopté des résolutions pour chanter le serment d'allégeance à la reine en un serment d'allégeance à la constitution, ainsi que le remplacement du "God save the Queen" par l'hymne "O Canada" comme salut officiel au chef de l'Etat et de supprimer le statut de sujet britannique.

La réaction
La réaction ne fut pas lente à venir des autres provinces où les libéraux ont accueilli la nouvelle avec stupeur. Du Manitoba d'abord et ensuite d'au-

tres provinces dont Québec et Ontario, ont fait savoir au gouvernement central que faute de ressources, elles ne pourraient profiter, le 1er juillet prochain, des dispositions de la loi fédérale assurant 50% du coût moyen national des régimes provinciaux d'assurance-maladie conformes aux critères définis dans la loi.

La partie de la résolution qui a été biffée se lisait comme suit. Attendu que la mise en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie ne provoquera aucune poussée inflationniste, étant donné que les dépenses que devront encourir les divers gouvernements au Canada pour Medicare sont déjà effectuées, en majeure partie, par la population elle-même.

C'était entrer dans un sujet délicat et risquer de faire contredire par le congrès les propos du ministre des Finances qui a demandé de retarder l'application de cette mesure à cause des tendances inflationnistes de l'économie canadienne.

C'est M. Jacques Bernier, chef de cabinet du ministre national de la Santé et du Bien-Être, M. Allen J. MacEachen qui a présidé cet atelier de travail.

Plutôt que d'accéder à un tel désir, le congrès a demandé à la FLQ de faire une campagne d'information et d'éducation auprès de la population québécoise afin que le Québec participe au programme. Ainsi, plusieurs

autres provinces dont Québec et Ontario, ont fait savoir au gouvernement central que faute de ressources, elles ne pourraient profiter, le 1er juillet prochain, des dispositions de la loi fédérale assurant 50% du coût moyen national des régimes provinciaux d'assurance-maladie conformes aux critères définis dans la loi.

La partie de la résolution qui a été biffée se lisait comme suit. Attendu que la mise en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie ne provoquera aucune poussée inflationniste, étant donné que les dépenses que devront encourir les divers gouvernements au Canada pour Medicare sont déjà effectuées, en majeure partie, par la population elle-même.

C'était entrer dans un sujet délicat et risquer de faire contredire par le congrès les propos du ministre des Finances qui a demandé de retarder l'application de cette mesure à cause des tendances inflationnistes de l'économie canadienne.

C'est M. Jacques Bernier, chef de cabinet du ministre national de la Santé et du Bien-Être, M. Allen J. MacEachen qui a présidé cet atelier de travail.

Plutôt que d'accéder à un tel désir, le congrès a demandé à la FLQ de faire une campagne d'information et d'éducation auprès de la population québécoise afin que le Québec participe au programme. Ainsi, plusieurs

Motions de non-

lieu rejetées

Le juge Trahan continuera de présider le procès de Lemay

MONTREAL. — (P.C.). — Le juge Peter Shorteno de la Cour du banc de la reine a rejeté pour raison de procédures un appel visant à faire remplace le juge Jacques Trahan à la présidence du procès de Lemay.

Une motion de "mistrial" dans cette cause de cambriolage et de conspiration contre Lemay a aussi été rejetée à cause d'une erreur de procédure.

Dans son jugement, le juge Shorteno déclare qu'il rejette les deux brefs présentés par l'avocat de la défense, Me Léon-René Maranda, parce que le ministre de la Justice du Québec et le juge Trahan lui-même n'avaient pas été avisés de ces requêtes en temps opportun.

Il a aussi déclaré que le plaidoyer pour un bref de prohibition aurait dû être inscrit contre la Cour des sessions plutôt que contre le juge parce que "le but de ce bref ne serait pas atteint si l'un des collègues du juge Trahan acceptait de prendre la place de ce dernier et continuait d'entendre le procès".

Me Maranda avait présenté une motion de non-lieu et une motion pour "mistrial" la semaine dernière devant le juge Trahan, alléguant que les principaux témoins de la Couronne s'étaient montrés partiaux et avaient fréquemment contredit leur témoignage et que de plus une preuve importante manquait. Le juge Trahan a rejeté les deux motions.

Me Maranda a alors tenté de présenter un appel pour un bref contre le juge Trahan. Le juge Yves Leduc de la Cour du banc de la reine a refusé d'entendre l'appel parce que celui-ci était "présenté de façon impropre" et que Lemay n'était pas présent en Cour.

Le procès de Lemay, accusé de cambriolage et de conspiration pour un vol de \$633,605, commis dans une banque en 1961, a débuté le 30 octobre. Le procès reprendra aujourd'hui et le juge Trahan continuera d'y présider.

CIRCULATION ROUTIERE

La Grande-Bretagne est le pays où la circulation routière est la plus dense au monde. En 1964, 7,820 personnes ont été tuées et 377,000 autres ont été blessées dans des accidents de circulation en G-B.

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

Consommation de drogues chez les étudiants

La Régionale Louis-Frédérice nie qu'il y aurait eu 60 arrestations

Par Claude MARSOLAIS

Abordant le cinquième item de l'agenda intitulé "les loisirs para-scolaires" les commissaires de la Régionale Louis-Frédérice ont discuté librement et d'une façon dramatique, lors de leur assemblée régulière, des méfaits de la drogue chez la population étudiante, plus spécialement l'inhalation des gaz frelatés de la "colle", en vogue actuellement.

Le directeur administratif, M. Gilles Rail, a démenti la rumeur lancée par un poste radio-phonique selon laquelle la police de Lévis aurait arrêté 60 étudiants. "Effectivement, a-t-il dit, il y a eu 7 arrestations dont trois au Centre d'achats et quatre au Centre des Loisirs mais aucune à l'école Mgr-Désile comme on l'a prétendu".

Tout en admettant que la situation était grave, M. Rail a ajouté qu'il fallait éviter de créer une psychose collective dans la population. Il a plutôt penché pour que les commissaires envisagent des mesures préventives.

Un commissaire a exposé le cas des danses organisées dans les écoles et les centres de loisirs durant les fins de semaine. Selon lui, certains orchestres venant de l'extérieur seraient des foyers d'expansion des barbituriques. "Il faut repenser le problème des loisirs" a-t-il lancé.

ECOLES ARCHI-PLATES

M. Léonce Lavoie, directeur des Services personnels aux étudiants, a situé le problème au niveau des écoles qu'il a qualifiées "d'archi-plates". Selon lui, certaines écoles ne jouent pas leur rôle d'éducatrice du développement physique et culturel, les élèves sont alors tentés de rechercher des aventures inspirées de "hippies" pour assouvir leur désir d'expériences nouvelles.

Il a ensuite énuméré quelques suggestions pour remédier à la situation. Il verrait très bien un programme unifié au secondaire où on élaborerait un horaire hebdomadaire de deux ou trois périodes consécutives consacrées à l'étude physique ou autres activités comme le club-club sous la surveillance de spécialistes. Il serait aussi sympathique à l'institution d'une période hebdomadaire portant sur l'hygiène préventive.

Ses suggestions se sont cependant butées aux réflexions d'un commissaire qui a déclaré laconiquement: "Le gros problème est du côté financier. Les professeurs ne veulent pas donner deux ou trois périodes supplémentaires sans une rémunération et comme nous sommes restreints dans nos dépenses..." M. Raymond Caron a cependant préconisé que l'état d'esprit des professeurs change avec la venue des écoles polyvalentes.

En attendant l'école nouvelle, M. Rail a annoncé que l'Association des parents de la Régionale présentera un film à l'intention des parents et des élèves durant la semaine du 14 février afin de les sensibiliser au problème de la drogue.

TRANSPORT DE FIN DE SEMAINE

Une délégation de parents venant de Ste-Marie de Beauce a exposé aux commissaires une situation qui leur semble injuste. Ils ont dénoncé le système selon lequel le transport scolaire n'est pas admissible pour leurs enfants qui pensionnent à Lévis durant la semaine.

me selon lequel le transport scolaire n'est pas admissible pour leurs enfants qui pensionnent à Lévis durant la semaine.

Ils étaient venus demander à la Régionale qu'on fournisse aux 24 étudiants du secteur le transport gratuit deux fois la

semaine, soit le vendredi soir et le lundi matin.

Un membre de la délégation a déclaré pathétiquement: "La Régionale transporte des élèves qui ne font pas parti du secondaire, matin et soir, et parce que nos enfants sont pen-

sionnaires à Lévis, il faudrait qu'ils soient pénalisés!"

Le président d'office les a remerciés pour avoir exposé ce problème particulier aux commissaires. Il a promis que des démarches seraient entreprises auprès du Ministère pour corriger cette situation injuste.

Un ministre presbytérien canadien a vu la mort de près, au Nigeria

LENNOXVILLE, Qué. (P.C.)

L'officier donna l'ordre au peloton d'exécution, formé de soldats fédéralistes nigériens: "A vos postes". Le révérend David Craig, ministre presbytérien canadien attaché à l'institut Hope Waddell, à Calabar, dans le Biafra, avait été accusé d'appui aux forces rebelles et allait être exécuté.

"Je pouvais les entendre libérer les crans de sûreté et presser la détente", dit-il. Les soldats regardaient le barillet de leur carabine.

"Dieu vous pardonne", cria M. Craig en se laissant glisser à genoux pour prier.

"Mais ils me firent relever et regarder les barillet de leurs fusils".

Puis, un adjoint du colonel du poste fédéraliste cria: "Attendez, le colonel veut voir l'homme".

Les soldats abaissèrent leurs armes et M. Craig, 28 ans, de Guelph, en Ontario, marcha vers le bureau du colonel. Il ne savait pas ce qu'il attendait: tout ce qu'il savait, c'est qu'il venait d'obtenir un sursis de son exécution.

Quelques mois après son aventure, en octobre dernier, M. Craig racontait ce jour terrible, lors d'une interview à la maison des parents de sa femme, à Lennoxville, au Québec.

Une guerre civile

Depuis que la République de Biafra s'est séparée du Nigeria, le printemps dernier, de nombreux accrochages sanglants se sont produits entre les troupes fédéralistes, qui soutenaient un Nigeria uni, et les troupes rebelles biafraises, surtout dirigées par les membres de la tribu Ibo, du Biafra.

Le 19 octobre dernier, M. Craig dut s'enfuir de l'institut de Calabar lorsque les militaires et mortiers-fédéralistes commencèrent à faire feu sur la ville. Courant dans la rue, il réussit à échapper aux balles et aux obus et se réfugia dans une église.

D'autres réfugiés s'y trouvaient déjà et lorsqu'on manqua de nourriture, M. Craig tenta de retourner à sa maison pour trouver des denrées alimentaires. Mais il fut intercepté par un officier fédéraliste.

"On m'accusa d'être un mercenaire chinois combattant pour les rebelles biafrais. Je suppose qu'ils n'avaient jamais

vu un Chinois et puisque les Russes fournissaient les armes aux fédéralistes et que les Chinois étaient des ennemis des Russes, ils jugèrent que je devais être un ennemi des fédéralistes".

Les soldats n'écouteront pas les explications de M. Craig, qui leur affirmait qu'il était missionnaire. L'officier décida de l'amener à un poste voisin pour en savoir plus long.

Au poste, le colonel de service refusa également de croire que M. Craig fut un missionnaire.

A qui le plaisir?

"Les soldats se disputèrent le privilège de m'abattre. Le lieutenant-colonel qui m'avait arrêté réclama ce droit, mais un autre officier décida finalement que tous les soldats auraient ce plaisir".

Durant sa fuite, le ministre avait emprunté un vêtement

d'un membre des Efiks, tribu biafraise. Malheureusement, il ignorait que le signe du soleil levant sur le costume était le symbole des rebelles biafrais et il fut automatiquement considéré comme rebelle.

Malgré cette preuve de circonstance, le colonel permit à M. Craig d'aller chez lui chercher une pièce d'identification. Mais on demanda d'abord au missionnaire de marcher au front avec la force fédéraliste qui se préparait à entrer dans la ville de Biafra.

Comme ils approchaient du front, les balles commencèrent à siffler sur leurs têtes "et nous fûmes forcés de quitter le camion pendant un moment", dit M. Craig.

Finalement, ils entrèrent à Biafra et le ministre put s'identifier correctement comme chapelain de l'institut d'entraînement Hope Waddell.

Dans la métropole

Six personnes blessées dans un violent incendie

MONTREAL (P.C.) — Un violent incendie a ravagé vendredi soir à Montréal un immeuble de trois étages, où étaient situées une demi-douzaine d'établissements commerciaux.

En tout, six personnes dont cinq pompiers ont été blessées dans cet incendie qui a nécessité quatre alertes.

Les flammes d'origine inconnue ont pris naissance à l'arrière de l'immeuble situé à l'angle des rues Notre-Dame et Université dans l'ouest de la métropole.

Mme Yvette Leclerc, 57 ans, propriétaire d'une maison de chambres, a été trouvée inconsciente au premier étage de l'immeuble environ 20 minutes après le début de cet incendie.

Le pillage sur les quais à Montréal

\$17,000 attribués pour diffuser la culture française au Canada

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Affaires culturelles du

Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a annoncé que des subventions de \$17,000 seront attribuées à des organismes qui diffusent la culture française à travers le Canada et aux Etats-Unis.

Les récipiétaires sont: la Société de l'école française de Saskatoon, en Saskatchewan, \$5,000, la Franco-American Publishing Company de Manchester \$5,000, l'Association canadienne française d'éducation de l'Ontario \$2,500, le Cercle Molière de St-Basile, Manitoba \$2,500, et l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan \$2,000.

Il s'agit du deuxième versement de subventions au cours de la présente année financière.

Le ministère des Affaires culturelles veut ainsi favoriser la cause du français partout où le besoin se fait sentir tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Cette année, le ministère a accordé plus de \$55,000 pour le rayonnement de la culture du Québec dans le milieu nord-américain. L'année dernière le montant de l'aide s'élevait à \$150,000.

Unité sanitaire de Montmagny
Lundi 29 janvier
Examen par cartes de santé
Inspections sanitaires
Examen médical scolaire.

Mardi 30 janvier
Inspections sanitaires
Examen médical scolaire
Hôpital: Clinique de BCG

Mercredi 31 janvier
Inspections sanitaires
Examen médical scolaire.

Jeudi 1 février
Inspections sanitaires
Examen médical scolaire
Unité Sanitaire: 2 à 4 heures; Clinique de bébés.

Vendredi 2 février
Inspections sanitaires
Examen médical scolaire
Hôpital: Clinique de BCG.

Dr Antonin Bélanger, m.h.
Médecin-hygiéniste.



● COPENHAGUE, Danemark — La reine Anne-Marie de Grèce est accueillie par son père, le roi Frédéric du Danemark au moment où elle descendait d'avion avec ses deux enfants à l'aéroport Kastrop. La reine est arrivée de Rome avant-hier pour le mariage de sa sœur, la princesse Benedikte, et son mari, le roi Constantin de Grèce doit la rejoindre aujourd'hui. Constantin est resté à Rome pour continuer les négociations qui lui permettront de retourner sur le trône de Grèce.
● Jacques Tati, dont le nouveau film, "Playtime" vient de sortir à Paris.

Un nouvel immeuble pour deux des plus vieilles sociétés de Montréal

MONTREAL (P.C.) — L'édifice Commerce a été conçu en considérant les besoins des deux organisations et est la première entreprise conjointe du genre menée à bien par des institutions francophones et anglophones au cours des 325 ans d'histoire de Montréal.

Gratte-ciel

L'édifice s'élève d'un quartier en plein développement où bourgeonnent les gratte-ciel, un peu au nord du quartier des affaires où se trouve le vieil édifice du Board of Trade.

Ses étages souterrains sont reliés au vaste réseau de passages et au métro qui s'étendent de Place Ville-Marie jusqu'à l'édifice de la Bourse de Montréal dans le quartier des affaires.

Les employés travaillant dans cet édifice pourront prendre le train, faire leur emplette, aller au cinéma, se rendre dans plusieurs hôtels et prendre le métro sans avoir à sortir une seule fois.

La Chambre de Commerce et le Board of Trade ont réservé à leur propre usage le sixième étage de l'édifice.

Au-dessous, trois étages renferment exclusivement des salles à diner, des cabarets, des salles de réunion et des restaurants.

On y trouve The Inn, café à atmosphère anglaise, qui peut asséoir 110 personnes à des chaises blanches et bleues sur tapis rouge à des tables de chêne solide.

On y trouve aussi l'Auberge, un autre café, de style canadien-français celui-là, avec des portes et un bar en pin rouge, des chaises de style provincial faites à la main, des nappes carreautes et des murs de plâtre et de paille. L'Auberge peut asséoir 160 personnes.

La Chambre de Commerce du district de Montréal possède 3,500 membres et 700 membres incorporés. Le Board of Trade possède 6,500 membres représentant quelque 3,000 entreprises.

Pertes annuelles estimées à plusieurs milliers de dollars

Montréal (P.C.) — L'enquête que vient de terminer Me Jules Deschênes affirme que la situation s'est constamment aggravée depuis 1962 pour atteindre son point culminant en 1966 et que la violence va de pair avec la malhonnêteté, mais qu'en 1967 la violence s'est accrue pendant que les vols et les pillages diminuaient.

Le rapport recommande que le Conseil des Ports nationaux crée un monopole des manutentions et qu'il en confie la responsabilité à l'administration du port.

Dans ce rapport, Me Jules Deschênes affirme que la situation s'est constamment aggravée depuis 1962 pour atteindre son point culminant en 1966 et que la violence va de pair avec la malhonnêteté, mais qu'en 1967 la violence s'est accrue pendant que les vols et les pillages diminuaient.

Le rapport recommande que le Conseil des Ports nationaux crée un monopole des manutentions et qu'il en confie la responsabilité à l'administration du port.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE
522-4771

abonnements-service:
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1923

Avis divers

M. Eddy Giguère
nommé directeur
général adjoint
des élections

QUEBEC (P.C.) — Le premier ministre Johnson a annoncé, vendredi, la nomination de Me Eddy Giguère au poste de directeur général adjoint des élections. Me Giguère secondera dans ses nouvelles fonctions le président général des élections, Me François Drouin.

DECORATION-AMEUBLEMENT-APPAREILS ELECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL: 837-8821
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

AVANT - INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES,
VERRE TAILE,
BIJOUTERIE, ETC.
Marques réputées:
LONGINES, BULOVA,
ACCUTRON, OMEROUSSO, etc.
Montre 17 pierres 9.95
Rég. \$18 - Spécial
OMER ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 est. St-Joseph
Tél.: 524-1372

LA SOURIS MICHETTE



PHILOMENE



LE FANTOME





● **COURONNEMENT DE LA DUCHESSE DE MONTCALM** — Une troisième des sept ambassadrices du 14^{ème} Carnaval d'Hiver de Québec, recevait, hier soir, au Château du Lac Beauport, la couronne qui la proclame officiellement duchesse du district de Montcalm. La cérémonie s'est déroulée selon le protocole suggéré pour ces événements dans les duchés et en présence de personnalités de différentes disciplines de notre société québécoise. Colette Pilote était, comme le propose le rituel de ces fêtes, parée de la couronne de Montcalm par son président de duché, M. Yvan Laliberté. Sur la photo ci-dessus vous reconnaissez : Colette de Montcalm et M. Yvan Laliberté, président du duché.

L'intégrité des nouvelles internationales fournies par les agences d'information est mise en doute

Un journaliste de grande renommée a mis en doute le caractère d'intégrité des nouvelles internationales que les agences de nouvelles fournissent à nos journaux. Telle est l'une des conclusions que nous avons tirée de la conférence qu'a prononcée M. Philip Deane, correspondant de la chaîne de journaux Thompson et de la Presse, qui a inauguré les vendredis de l'information à l'Université Laval.

Les correspondants des grandes agences de nouvelles ont souvent l'ordre de chercher la nouvelle sensationnelle, scandaleuse avec l'effet qu'ils faussent parfois la vérité.

Au Vietnam, par exemple, les correspondants de guerre américains sont parfois portés à taire certaines nouvelles, pous-

sés par un esprit de patriotisme qui est toujours une mauvaise chose pour un journaliste. Les nouvelles internationales sur le Vietnam que publient les journaux de langue anglaise au Canada nous sont transmises par la Canadian Press qui, elle, a pris des ententes avec l'American Press qui l'alimente en

nouvelles provenant de ce pays. En général, la presse canadienne-anglaise et le secteur anglais de Radio-Canada ne valent pas grand-chose.

Les propriétaires de journaux cherchent à obtenir une plus grande circulation et à faire concurrence aux autres organes de presse en exploitant les scan-

dales, nouvelles qui, ils le savent, plaisent au public.

Au cours de la conférence très humoristique qu'a prononcée M. Deane, celui-ci a fait observer que, malgré tout, la vérité s'imposait à travers l'histoire, qu'elle perçait toujours et n'en parvenait pas moins aux gens, même à ceux qui n'en veulent pas.

A titre d'exemple, M. Deane a souligné qu'en décembre, l'American Press avait fait grand bruit au sujet d'un raid de Vietnamiens du Nord qui se seraient ensuite repliés sur une base au Cambodge.

L'A.P. n'a cependant pas parlé du rapport d'un comité international de l'O.N.U. qui a réfuté ces faits, souligne M. Deane.

Le conférencier a encore déclaré qu'on devait toujours garder une cloison entre la nouvelle générale et celles des pages éditoriales.

Ces dernières doivent exprimer l'opinion du patron tandis que les autres doivent garder leur impartialité.

Quant aux chroniques, elles sont le reflet de l'opinion de leurs auteurs.

Au cours de sa causerie, le journaliste a fait observer qu'il ne portait pas d'opinion sur la presse canadienne-française, ne la connaissant pas.

Toute déformation de la vérité constitue une erreur pour la presse, dit-il encore, même un fait qui pourrait nuire à l'unité nationale de notre pays doit être exposé publiquement, quitte à ce que les parties en cause donnent leur version de ces faits.

R. G.

A la Régionale Louis-Frédérice Les commissaires étudient les devis pédagogiques du complexe polyvalent

Par Claude Marsolais

Les directeurs et chefs de service de l'administration pédagogique de la Commission scolaire Louis-Frédérice ont déposé vendredi soir devant les commissaires le devis pédagogique du futur complexe scolaire polyvalent de Lévis dont la préparation s'achève à l'heure actuelle.

Cette dernière étape de la préparation s'achève à l'heure actuelle. La Commission scolaire Louis-Frédérice a pour projet de construire un complexe scolaire polyvalent de Lévis dont la préparation s'achève à l'heure actuelle.

Après avoir complété cette étude, le Comité a conclu qu'il faudra disposer de 48 locaux à l'école Mgr-Dézile et de 136 dans la nouvelle construction. Ces locaux comprennent autant de classes, de laboratoires, de salles, d'ateliers, de bureaux, oratoires, etc.

Quant aux aménagements extérieurs, le devis soutient que les voies d'accès à l'école doivent être doubles et à sens unique. On propose que la circulation soit réduite au minimum et que l'architecte prévoit l'aménagement de trois terrains de stationnement. Enfin, la plus grande partie du terrain sera prévue pour faciliter la pratique de l'athlétisme, l'au-

ble pour d'autres fins que celles déjà prévues.

Après avoir complété cette étude, le Comité a conclu qu'il faudra disposer de 48 locaux à l'école Mgr-Dézile et de 136 dans la nouvelle construction. Ces locaux comprennent autant de classes, de laboratoires, de salles, d'ateliers, de bureaux, oratoires, etc.

Quant aux aménagements extérieurs, le devis soutient que les voies d'accès à l'école doivent être doubles et à sens unique. On propose que la circulation soit réduite au minimum et que l'architecte prévoit l'aménagement de trois terrains de stationnement. Enfin, la plus grande partie du terrain sera prévue pour faciliter la pratique de l'athlétisme, l'au-

tre partie devant être aménagée en promenade et parc de verdure.

Les recommandations

Parmi les recommandations suggérées, on note la situation de la bibliothèque et des services personnels aux étudiants au carrefour des deux bâtiments, un autre que les entrées principales pour les locaux d'éducation physique et que l'enseignement théorique et pratique de certaines matières se fasse dans des classes-laboratoires.

Avec la présentation du devis pédagogique, on peut dire que l'architecte a en main les éléments nécessaires à la préparation des plans du futur complexe. Ceci peut signifier que dans quelques mois, on sera en mesure de débiter les travaux.

Le 14^{ème} Carnaval d'hiver de Québec

Le plus grandiose dans toute l'histoire de la Capitale

QUEBEC (M.S.P.) — Le 14^{ème} Carnaval d'hiver de Québec devient actuellement tous les jours le plus grand carnaval dans l'histoire de la Capitale, estiment certains observateurs.

L'élément principal cité à l'appui des affirmations de ces observateurs est celui de la vente de la Bougie qui a remporté un succès fantastique et battu de loin tous les records précédemment établis.

L'augmentation a été en effet de trois fois supérieure à l'augmentation conservatrice de 17,000 bougies prévue par les autorités de l'organisation du Carnaval, qui espéraient passer du record de 183,000, enregistré en 1964, à l'objectif de 200,000 en 1968.

Or, la population a acheté 234,255 bougies. Comme conséquence immédiate, le 14^{ème} Carnaval sera le plus décoré de tous : 30 silhouettes lumineuses additionnelles seront suspendues dans les rues de la Capitale, ainsi qu'une effigie du bonhomme de cinquante pieds de hauteur sur le boulevard Laurentien avec tout ce que cela comporte d'atmosphère propice à la joie.

Les deux défilés de nuit, soit dit en passant au sujet de l'ambiance, se feront sous un "plafond" de guirlandes lumineuses qui enjolivera toutes les rues sans exception de ses deux parades.

Le Bonhomme à Paris

Le Bonhomme Carnaval s'est par ailleurs rendu à Paris où un accueil des plus chaleureux lui a été réservé par l'ORTF.

Des contacts auraient été établis, selon certaines sources, avec des autorités du Carnaval de Nice en vue d'échanges éventuels.

La plupart des événements dont la réalisation vient d'être annoncée comportent des points inédits.

Le Grand Prix Esso, notamment, sera le premier à présenter une compétition pour voitures sport et sedan sur asphalte.

Cet événement d'envergure sera encore gratuit.

Dans les courses de Tacots du 20 février, des équipes de l'extérieur s'inscriront avec les jeunes québécois pour la première fois.

Le comité de logement a reçu plus d'inscriptions de groupes à ce jour que jamais dans le passé à pareille date, même en tenant compte de la variation de date d'ouverture des différents Carnavals.

La vente des petites effigies du Bonhomme par les pompiers de Québec est déjà semblable à date qu'à l'ouverture du Carnaval l'an dernier, ce qui représente une avance de deux semaines.

Le Bal de la Reine par ailleurs sera rehaussé de l'apparat des uniformes de galas militaires, sous la présidence du Général Jean-V. Allard.

Le Bal de la Régence de son côté sera présidé par le gouverneur-général Roland Michener, pour la première fois dans l'histoire du Carnaval.

Montréal pour la première fois également aura sa journée au Carnaval de Québec. Le maire Jean Drapeau sera de plus de la partie.

Des événements discontinués quelques années ont été réinscrits dans le programme du Carnaval : tels le défilé de la Joie, les Visites du Bonhomme à domicile, le Feu de Joie sur les Plaines d'Abraham et le second Défilé de Nuit.

Tous ces signes laissent croire que les observateurs ont raison.

Le Saint-Laurent étant enfin dégagé de ses embâcles

Vingt-cinq navires tenteront de se rendre jusqu'à Montréal

QUEBEC (M.S.P.) — Les navires bloqués dans le port de la Capitale devaient partir enfin ce matin vers la métropole cependant que le chenal navigable du fleuve Saint-Laurent est dégagé des embâcles qui l'ont obstrué pendant deux semaines. Vingt-cinq navires, dont plusieurs ont été immobilisés pendant une quinzaine de jours au moins, s'engageront en effet dans le Saint-Laurent vers le port de Montréal où leurs cargaisons sont attendues.

Un seul navire, l'Indigirka, a viré de bord après être resté quelques jours à Québec. Le bateau a en effet fait route vers Port-Arthur pour y prendre une cargaison plutôt que d'attendre qu'on lui ouvre la voie.

Un autre navire, considéré à un moment comme le candidat le mieux placé pour recevoir la canne à pommeau d'or, a viré de bord à la hauteur des Escoumins au début de la semaine dernière. Le Capo Mele s'est ensuite dirigé vers Saint-Jean dans l'impossibilité de rejoindre Montréal. Il pouvait néanmoins atteindre Québec cependant qu'il était devenu son second point de destination.

Autres incidents D'autres incidents sont survenus au cours des deux semaines où la circulation maritime a été bloquée entre Montréal et Québec.

Le navire britannique "Tuscany", d'abord échoué à la hauteur du Cap à la Roche, en face de la localité de Deschailons, a été immobilisé par la glace jusqu'à mercredi dernier avant que les brise-glace de la

garde côtière canadienne ne puisse le libérer.

Un autre cargo, le Maple-branch, qui s'était amené pour prendre sa cargaison en vue de l'alléger, a subi le même sort et est demeuré aussi longtemps prisonnier des glaces à quelques milles en amont. C'est à peine si deux remorqueurs venus de Montréal ont eu de leur côté le temps de s'abriter dans le port des Trois-Rivières avant d'être immobilisés par les embâcles comme les deux cargos.

Embâcles reformés Les brise-glace du département fédéral des Transports, qui en a finalement dépêchés neuf sur le Saint-Laurent en amont de Québec, ont eu fort à faire pour ouvrir la voie fluviale.

L'embâcle du pont de Québec notamment a été brisé à deux reprises par les puissants navires fédéraux. Il s'est reformé rapidement en deux occasions. La seconde fois, incidemment, ce sont les annonces de glaces reposant sur les battures qui ont glissé vers le centre du fleuve, bloquant à nouveau le chenal comme une gigantesque pince.

De multiples embâcles se sont formés un peu partout sur le fleuve et la moindre température en dessous de zéro créait le risque de voir s'en former de nouveaux au cours des deux semaines qui viennent de s'écouler.

Inondations Les embâcles, en plus d'interdire toute circulation mari-

time, ont provoqué des inondations un peu partout où le niveau des terres est le plus bas en bordure du fleuve.

Dans le secteur de Montréal, notamment à Pointe aux Trembles et à Laval des Rapides, l'eau a monté dans les rues riveraines et envahi les caves.

A Trois-Rivières ouest et en face à Sainte-Angèle de Laval, la crue des eaux a donné lieu à un véritable branle-bas visant à l'évacuation des habitants en bordure des eaux au moindre signe de danger.

La route 2 a été en outre partiellement recouverte d'eau près de Berthier et en face, dans les îles de Sorel, les inondations ont causé apparemment des milliers de dollars de dégâts.

Sombre bilan de la fin de semaine

Six morts violentes au Québec

Par la Presse Canadienne

Les incendies ont fait 12 victimes au Canada en fin de semaine, dont six dans un seul brasier au Manitoba, et au moins 37 personnes ont connu des morts violentes.

M. Elias Capitain et cinq de ses six enfants ont été brûlés vifs, vendredi soir, lorsqu'un incendie a détruit leur demeure à Gods Lake Narrows, à 310 milles au nord-est de Winnipeg.

Les routes ont fait 21 victimes.

Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6h. vendredi soir jusqu'à minuit dimanche soir, révèle une victime de l'onde, une autre abattue par un coup de feu et une troisième, mort dans une chute.

C'est l'Ontario qui présente le bilan le plus sombre, soit neuf tragédies routières et deux victimes d'incendies.

Au Manitoba, en dépit d'une victime de la route en plus des six personnes qui ont péri dans les flammes.

Après un congé forcé de plusieurs jours

Les élèves du grand Québec retournent en classe ce matin

QUEBEC (M.S.P.) — Cinquante mille élèves des écoles des Commissions scolaires du secteur du grand Québec doivent retourner en classe ce matin après un congé forcé de plusieurs jours à cause d'une épidémie de grippe.

Les dangers de contagion en marge de cette épidémie de

grippe qui a fait trois morts dans la Capitale semblent maintenant considérablement réduits.

Les écoles du Québec métropolitain recouvrent donc et il est fort probable que le nombre d'absences dans les classes aura diminué jusqu'à devenir insignifiant. Ce pourcentage d'absence avait été en certains cas de quarante pour cent.

Ce pourcentage aurait été davantage élevé dans certaines écoles privées qui ont retardé le plus possible la fermeture de leurs portes.

Les hôpitaux n'ont pas par ailleurs levé l'interdiction des visites. Cette mesure a été adoptée par les autorités de la plupart des hôpitaux du secteur de la Capitale en vue de diminuer les risques de contagion chez les malades.

La grippe, après s'être répandue dans toute la région de Québec, a maintenant tendance à frapper dans le bas du fleuve et quelque peu dans la région du Lac Saint-Jean.

Plusieurs institutions ont dû fermer leurs portes dans le premier secteur à cause de cette grippe.

Aucune victime n'a encore toutefois été rapportée. Dans la Capitale, trois vieillards sont morts des suites de cette grippe violente qui s'est particulièrement développée chez eux. L'épidémie devait ensuite frapper parmi les enfants.

Les beaux côtés de la vie Le bien devrait faire du bruit

Hôpital Ste-Famille, Frampton, Dorchester.

Voilà, au temps de Noël, un groupe de dames de Québec, sachant que leur propre bonheur serait doublé en le partageant avec des moins fortunés, n'ont pas hésité à donner beaucoup de leur temps et revenus pour préparer des colis à chacun des hospitalisés de notre maison Ste-Famille.

Aussi, ont-elles brisé les incovenients de la température très froide et de la route glissante pour venir passer un dimanche après-midi à faire des heureux, et cela pour la deuxième année consécutive. Bonbons, fumeur, article de toilette et autres choses soigneusement enrubannées sont passées tour à tour aux mains tremblantes et déformées des vieillards qui les recevaient en pleurant d'émotion et de joie. Tous ont su remercier avec un sourire et une petite chanson.

On ne peut mesurer la grandeur et la portée d'un tel geste. C'est un précieux encouragement pour les bienfaitrices elles-mêmes de sentir que leur acte d'amitié est allé droit au cœur de ceux que le Seigneur considère comme ses plus chers amis. Le bonheur et l'encouragement ne sont pas moins grands pour les gardiens de la maison de constater qu'à leurs côtés se trouvent des bonnes âmes pour les soutenir dans la poursuite d'une œuvre que nous croyons humanitaire.

N'est-il pas à souhaiter qu'une action de ce genre se répète partout où il y a des grands oubliés sur la terre des hommes? Un cordial merci de la part des hospitalisés et de la direction.

UN TÊMOIN

N'est-ce pas qu'il est ravissant ce spectacle de vieillards encore assez jeunes pour dire merci par une petite chanson?

R. GAILLARD

Trois adolescents capturés après un vol à main armée

Par Marc ST-PIERRE

QUEBEC (M.S.P.) — Trois adolescents ont été capturés peu après avoir perpétré un vol à main armée dans un garage de Québec, au cours de la nuit de samedi à dimanche. Le trio armé d'un seul pistolet de départ de course a fait main basse sur une somme d'une centaine de dollars dans la station-service de Paradis Muffler King, située au 175 de la rue de la Couronne.

M. Maurice Roy, le seul employé sur les lieux lors du hold-up, a donné l'alerte et les trois jeunes gens, qui n'ont pas vingt ans, ont été arrêtés par la Sûreté municipale de Québec.

Jeune fille blessée

QUEBEC — Une jeune fille de Québec a subi des blessures plus ou moins graves dans la collision de deux automobiles survenue sur le boulevard Charest, près de l'intersection de la rue Durocher, en fin de semaine.

Il s'agit de Flurette Gagné, domiciliée au 784, Place Philippe, à Ste-Foy.

La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec.



● **LE BONHOMME CARNAVAL** a lancé son mot d'ordre : "Rions, chantons, dansons, c'est le Carnaval". Mais certains ne l'ont pas encore écouté si l'on tient compte de l'expression du visage du garçonnet qu'il porte dans ses bras.

Communiqué de l'archevêché

L'Archevêché publie le volume 18 des 'mandements des évêques de Québec'

Le volume 18 des MANDEMENTS DES EVEQUES DE QUEBEC vient d'être publié. Ce volume réunit sous une même couverture les mandements, lettres et circulaires déjà imprimés sous forme de cahiers de 1955 à 1966. L'ouvrage s'adresse principalement au clergé, aux fabriciens et aux communautés religieuses de l'archidiocèse.

Les renseignements ci-après seront utiles aux personnes et aux institutions désireuses de compléter leur collection : a) Volume 18, brochure sous couverture cartonnée : \$3.00. Volumes parus antérieurement dans la même collection : \$2.00. Quelques collections complètes encore disponibles des volumes 1 à 18 : prix sur demande.

b) Fascicules isolés du volume 18 : exemplaires gratuits sur demande, en ayant soin de préciser les fascicules désirés ou l'état de sa propre collection.

Toute commande doit être adressée à la Chancellerie de l'Archevêché de Québec, 2, rue Port Dauphin, Québec 4.

L'Action éditoriale

Les risques du huis clos

Depuis qu'on a entrepris une minutieuse vérification comptable de l'administration de Ville St-Michel, certains se plaisent à répandre les pires rumeurs sur d'autres municipalités. Il faudrait, à les entendre, multiplier les enquêtes à un rythme accéléré et enchaîner les scandales les uns aux autres. Devant une telle réaction, le président de l'Union des Municipalités se contente de dire: "Nous n'avons pas d'objection à une enquête sur l'ensemble des municipalités, mais nous ne la provoquerons certainement pas nous-mêmes". M. Maurice Tessier a sans doute raison de s'en tenir à une telle attitude, mais un fait demeure: on ébranle facilement la confiance du public.

Le public, dans maints cas, ne peut pourtant s'en prendre qu'à lui-même, tant il se désintéresse de l'administration publique. Personne n'assiste aux réunions publiques du conseil de ville, personne ne se mêle aux assemblées de la commission scolaire, un grand nombre se contentent même, en lisant les journaux, de chercher les derniers meurtres et les plus éclaboussants suicides. Cela décrit la culpabilité du public en matière d'administration publique: celui qui se fait voler le plus souvent, c'est celui qui surveille le moins ses affaires et il ne doit pas s'en surprendre.

Du côté des administrateurs publics, on doit pourtant noter qu'ils ne prennent pas toujours toutes les précautions pour garder la confiance de la population à son plus haut niveau. Pour des motifs d'efficacité, par exemple, on choisit en bien des cas des méthodes discrètes qui équivalent

presque à une administration à huis clos. On appelle la formule "comité général" ou "réunion de l'exécutif", mais le résultat est le même. Tant que l'administration se montre efficace et roule normalement, on entend peu de critiques: c'est le cas dans des villes comme Montréal et Québec qui se félicitent de posséder des administrateurs infiniment plus dynamiques que ceux du passé. On perçoit quand même, dans les milieux renseignés, un certain malaise: "Tant mieux si tout va bien, mais nous ne pouvons pas en être certains". Que survienne la moindre anicroche et le public passera sans transition de sa confiance passive et aveugle à une critique généralisée. Le public se montre facilement injuste et cruel dans ses jugements sur les administrateurs publics, mais il le sera d'autant plus que les hommes publics se seront montrés avares de renseignements.

Surtout dans les grandes villes où l'administration devient de plus en plus complexe, il devient nécessaire de simplifier les rouages et la tentation est grande de laisser l'efficacité primer sur la démocratie. Le risque qu'on court alors, c'est de se trouver sans défense et sans réplique si le public est saisi d'une accusation: tout devient plausible. De la part de M. Tessier, on aurait donc préféré une invitation au public: "Assistez aux réunions de votre conseil municipal et vous jugerez vous-mêmes si nous avons quelque chose à cacher". En effet, aucune vérification comptable n'aura jamais l'efficacité d'une surveillance démocratique assurée par les citoyens.

Laurent Laplante

Ville-Vanier fera-t-elle, un jour, partie de Québec?

Qu'advient-il du projet — ce n'est pas la première fois qu'il est question de la chose — d'annexion de la municipalité de Ville-Vanier (autrefois Québec-ouest) à la ville même de Québec? La Jeune Chambre de commerce de l'endroit vient, on le sait, de soumettre aux autorités de Ville-Vanier un mémoire les invitant à aller de l'avant dans cette voie.

De ce côté, le maire Gilles Lamontagne, de Québec, se montre intéressé; du moins, retient-il en principe l'idée, se propose-t-il de la faire étudier et considérer de près par ses collègues du Conseil. Quitte, subséquemment à faire savoir, noir sur blanc, ce que les édiles québécois, pour leur part, en pensent. Quitte aussi, va de soi, à transmettre leurs vues aux autorités municipales de Ville-Vanier. Quitte même — ne serait-ce pas là aller un petit peu vite en affaires? — à communiquer des "informations détaillées" sur le projet à tous et chacun des foyers de Ville-Vanier.

On aura hâte de connaître ce que les premiers intéressés, en l'occurrence, le maire et les conseillers de Ville-Vanier, ainsi que les contribuables de cette ville voisine de Québec, au nord-ouest, vont dire sur le sujet. Car il y a amplement lieu de présumer qu'ils en diront quelque chose. D'ailleurs, lundi soir même, à Ville-Vanier, aura précisément lieu une réunion où l'on traitera du sujet en cause.

Au demeurant, croyons-nous, l'annexion de Ville-Vanier à Québec n'est ni pour demain, ni pour après-demain. Il semble, de fait que bon nombre des propriétaires de l'agglomération ne soient pas, pour le moment du moins, favorables, à l'idée d'une fusion totale. Ce paraît, du reste, être l'opinion du conseil municipal lui-même. On n'est en principe, ni contre la collaboration intermunicipale, ni contre le dialogue, l'échange d'idées pouvant peut-être éventuellement aboutir un jour à quelque forme nouvelle de gouvernement local. Mais, de là à penser présentement à une annexion pure et simple, il y a plus qu'un gros pas.

DIEU

nous parle
dans la BIBLE

Textes choisis par la Société
catholique de la Bible

Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré à la mort pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses?

(Rom. viii, 31-32)

Personne n'allume une lampe pour la mettre dans un lieu caché ou sous le boisseau: on la met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

(Lc, xi, 33)

LA PAROLE est aux lecteurs

M. Trudeau et les homosexuels

Le journal quotidien L'ACTION de Québec, en rédaction et en tribune libre, a commencé une campagne courageuse contre le BILL OMNIBUS du ministre de la Justice à Ottawa, M. P.-E. Trudeau. Cependant dans l'édition du 15 janvier, un article de la rédaction, intitulé LES BUTS DE LA LOI, nous a étonnés: il semblait approuver le projet de loi tolérant certains cas d'homosexualité. Nous avons le droit de différer d'opinion et de condamner totalement ce projet de loi, pour empêcher que le dit ministre et ses partisans ne s'approprient sur un journal catholique militant pour faire voter son odieux projet.

Le rédacteur de L'ACTION ne doit donc pas être surpris que "l'homosexualité fasse pousser des hauts cris à plusieurs". Il prétend que "la tendance est aujourd'hui à la disparition de sanctions; et, dit-il, cette tendance est saine".... Il faut distinguer. On a bien fait de faire disparaître de nos lois certaines sanctions cruelles ou extravagantes qui avaient cours aux siècles passés: torture, bâcher, écartèlement, etc. Mais la disparition de toutes sanctions serait un désastre: elle assurerait l'impunité aux criminels. On lit dans la Bible que la crainte des châtements est le commencement de la sagesse. L'Evangile est la Loi d'amour; mais le Fils de Dieu y maintient la menace de l'enfer pour les pécheurs impénitents.

Pour appuyer son projet de loi néfaste, M. Trudeau prétend que la police ne peut pénétrer dans la vie privée des citoyens, ne peut "entrer dans la chambre à coucher". Sophisme et contradiction... Nous voyons souvent la police, munie d'un mandat de perquisition, entrer dans une maison pour saisir un alambic clandestin; la police peut pénétrer partout pour dépecer un espion, ou pour arrêter un criminel qui complot contre la sécurité du chef d'Etat, ou pour coiffer un anarchiste qui prépare la révolution avec des moyens violents, etc. — Alors, la police devrait aussi perquisitionner, puis arrêter, un ou des corrupteurs qui sont une menace pour l'ordre public.

Dans son projet d'amendement au Code criminel, le ministre condamne l'homosexuel pour corruption de mineur, mais il exonère deux adultes CONSENTANTS! comme s'ils n'étaient plus criminels. Pourtant dans ce dernier cas, le crime de sodomie est encore flagrant, même s'il n'est pas aggravé par le scandale d'un mineur. Un bandit, un assassin CONSENTANT est-il moins coupable? On arrête pourtant celui qui CONSENT à se suicider... Il est évident que la Loi ne peut atteindre le vice SOLITAIRE d'un individu; mais quand le viceux scandaleux

lise ou corrompt un autre citoyen, il devient un danger pour la société, et à ce titre il doit être arrêté: raison de bien commun.

M. le ministre n'a pas prévu le cas de PLUSIEURS ADULTES CONSENTANTS, par ex. dans certains clubs d'homosexuels, lupanars d'invertis; restera-t-il indifférent devant ce fléau social? Dans l'Evangile, Notre-Seigneur a été très sévère pour la corruption de mineurs: "Celui qui scandaliserait un des petits, mériterait d'être précipité à la mer, une pierre au cou." (Matt., 18, 6). Mais le Christ a aussi confirmé la Loi divine: "Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir" (Matt., 5, 17). Or l'impureté, comprenant l'homosexualité, est défendue par les VIe et IXe commandements. L'oeuvre de chair, profanée par l'homosexuel, n'est permise que dans un mariage légitime. Les animaux eux-mêmes, guidés par leur instinct, évitent le vice contre nature: l'homosexuel descend donc plus bas que la bête: il faut à tout prix le sortir de son cloaque.

Le rédacteur de L'ACTION insiste avec raison sur la réhabilitation des homosexuels. Mais il voudrait les exempter de la prison, comme s'ils étaient simplement des malades et non des criminels. Il n'est pas toujours facile de distinguer ceux qui sont des malades sans malice, et qui ne seront jamais des scandaleux menaçant la société. Même problème pour les meurtriers et les voleurs: dans le doute vaut-on laisser le champ libre à ces criminels? Fausse pitié.

La solution est bien simple: prison et traitement psychiatrique à la fois; ainsi on pourvoit à la réhabilitation du délinquant et on protège la société. Le bien commun avant le bien particulier.

Pour terminer, un exemple. Un voyageur visitant l'Allemagne aussitôt après la 2^e Guerre mondiale, avait constaté que l'immoralité et la corruption étaient affichées partout; conséquence des bouleversements et de la séparation des foyers. Il y est retourné dix ans plus tard: au témoignage du clergé lui-même, la morale publique était rentrée dans l'ordre, parce que les autorités civiles faisaient leur devoir et arrêtaient les criminels et les scandaleux.

Souhaitons que, chez nous, les gouvernants maintiennent les lois et les sanctions du Code criminel, et que les corps de police et les juges veillent à les appliquer. C'est ainsi que nous aurons une race forte, une jeunesse pure, des foyers unis et féconds, enfin un peuple chrétien fidèle à observer les Lois divines qui font le bonheur des nations.

Jean LACROIX, Québec

Clarke City crie: Au secours!

Il y a des situations que si elles étaient vécues à proximité des journalistes du parlement ou des grands centres, on verrait se résoudre plus facilement. Le drame qui se joue à Clarke City ne devrait pas se concevoir dans notre belle province où le statut économique et social et surtout la sécurité sont à la hausse.

C'est un drame et il faut y aller voir, aller voir ce qui s'y passe pour le croire. Il y a Gros-Morne, les régions sous-développées, Sidney en Nouvelle-Ecosse, les mises à pied temporaires de la Davis Ship Building ou des autres compagnies. Mais là-bas c'est pire que tout cela: c'est comme un désastre. Une compagnie d'Angleterre après plus de 65 ans d'activité décide de fermer ses portes. Résultat: 100 familles la plupart avec des dettes se retrouvent toutes nues dans la rue. C'est une tragédie parce que cette société-là très bien structurée de père en fils, doit se dissocier et surtout aussi parce que la cité étant une ville fermée c'est-à-dire la compagnie étant propriétaire de tout terrain, maisons, magasin général, restaurant, hôtel, eau, électricité... les familles n'ont pas de choix; elles doivent quitter la place. Le gouvernement a obligé la compagnie à fournir les services essentiels et à tolérer les familles pour cet hiver mais en mai les familles recevront l'ordre de quitter leur maison. Actuellement une dizaine de maisons

sont vides quant aux autres c'est l'insécurité qui y règne; on attend une nouvelle position.

Ceux qui liront ces lignes ne peuvent pas demeurer insensibles devant cette situation insupportable, cette compagnie ingrate qui semble endormir les autorités provinciales. Les vanités de Clarke City n'ont jamais rien dit. Un jour poussés par des luttes syndicales, puis un syndicat, les ouvriers font la grève, la première de leur vie et aussi la dernière dans cette colonie anglaise. Ceux qui maintenant pourraient sonner l'alarme ne le font pas; ils pourraient être remerciés de leurs services qu'ils rendent encore pour liquider la marchandise.

Au secours, réveillez-vous, l'Angleterre, le gouvernement, la CSN responsable de la grève qui a conduit droit au désastre. Il faudrait que la population sinistrée crie plus fort et que les officiels de la compagnie qui sont intégrés maintenant à l'Anglo Pulp de Québec, s'ils restent avec un peu de sentiments patriotiques et familiaux ne servent pas de bouc émissaire ou de sévères exécuteurs testamentaires des tristes actionnaires de l'Angleterre.

Souhaitons que le gouvernement décrète zone sinistrée ce petit village situé à 18 milles de Sept-Îles et à près de 400 milles de Québec, et qu'on lui apporte un tout petit peu d'aide.

Un ancien résident de
Clarke City



L'homme d'élite est celui qui a su conserver
son coeur d'enfant.

Les chrétiens devant l'expérience religieuse hindoue

Très souvent en Inde, on s'est approché de moi et on m'a demandé: "Avez-vous 'réalisé' Dieu?", ce qui voulait dire: "Connaissez-vous la présence de Dieu dans votre vie?" Pour l'Hindou, cette expérience est fondamentale; pour lui, c'est l'ultime expérience. Tout au long de l'histoire indienne, on trouve ce désir ardent de faire l'expérience de Dieu au plus profond de l'âme.

Ces propos de Bede Griffiths qui, depuis 1955, vit dans un "ashram" — communauté religieuse indienne — qu'il a fondé dans l'Etat du Kerala, au sud-ouest de la Fédération indienne, résument à eux seuls son livre le "Christ et l'Inde".

Le christianisme, religion trop extérieure

On s'est souvent demandé pourquoi le christianisme ne "réussissait" pas en Inde. La réponse semble aujourd'hui assez évidente. Aux yeux hindous, le christianisme apparaît trop comme une religion "extérieure", très bien organisée, mais où le souci d'une découverte intérieure de Dieu semble loin

mériter toute notre attention. Sans qu'il y ait de la faute du christianisme, mais plutôt à cause d'une manière occidentale gréco-latine de raisonner, Dieu est plus un problème pensé ou un théorème qu'on s'efforce de démontrer qu'une réalité vécue, sentie, expérimentée. Non pas qu'on mette en doute la possibilité d'une telle expérience, mais on s'en méfie et on la réserve volontiers aux mystiques...

Or, de l'Inde, à travers les millénaires, un message persistant invite tous les hommes à faire l'expérience de l'absolu. Comme l'écrit Don Griffiths: "En lisant les anciens livres bouddhistes ou hindous, on a l'impression d'une véritable expérience mystique. Dépassant les limites du fini, du relatif et du temporel, on atteint l'absolu. Ce qui manque à notre vie aujourd'hui, en Europe autant qu'en Amérique, c'est précisément cette dimension intérieure, une expérience de l'absolu, qui était fondamentale autrefois... L'Hindou, le bouddhiste, l'Oriental ont cette expérience d'une réalité intérieure et elle est très profondément liée à

ment cosmique qui précède l'Alliance du Sinaï et celle que Dieu conclut avec Abraham. C'est comme à l'intérieur de ce Testament, de cette Alliance originelle, que l'Esprit prépare la plénitude des temps, la venue et la révélation en gloire du Verbe incarné, à travers tous les peuples, tous les lieux, tous les temps de l'univers... Notre rôle à nous, chrétiens de l'Inde, c'est de puiser en ces trésors que nous léguèrent nos rishis, nos voyants, nos sages, de scruter leurs Ecritures, de nous abreuver aux sources les plus pures et les plus primordiales de leur expérience afin d'en transmettre à l'Eglise les secrets incomparables."

Une société fondée sur la non-possession et la non violence

Tout ceci est très beau, dirait-on, mais que faites-vous de problèmes autres que spirituels et autres qu'individuels, de la faim des corps, par exemple, dont l'Inde souffre plus que tout autre pays?

C'est une vraie question, en effet, et au cours de divers

Par Pierre GALLAY

d'être aussi importante que dans l'hindouisme.

La conclusion s'impose. Un christianisme qui n'assume pas d'abord l'expérience hindoue ne "réussira" pas. Un hindou n'a aucune raison de se "convertir" à une religion qui ne lui assurerait pas ce qu'il considère comme le point de départ de toute l'expérience religieuse.

Cela va très loin, car même le monachisme chrétien traditionnel ne lui apparaît pas forcément convaincant. Ainsi que l'écrit Don Griffiths "un ascétisme purement extérieur, une connaissance purement théorique de Dieu tel que le voit l'hindou n'ont aucune valeur s'ils ne conduisent pas à faire l'expérience réelle de Dieu en tant qu'Être plus réel que la nature ou que l'âme, sans lequel ni la nature ni l'âme n'ont la réalité".

L'hindouisme a donc quelque chose à apporter au christianisme? Quoi exactement? Jusqu'à présent il était bien difficile de le savoir parce que d'une part le christianisme oriental fort ancien en Inde est trop demeure replié sur lui-même, et que d'autre part le christianisme latin plus récent n'a fait aucun effort suivi dans ce pays pour comprendre l'essence de la pensée théologique hindoue.

Mais depuis quelques années, en divers endroits de l'Inde, des expériences originales sont menées à différents niveaux qui assurent des possibilités d'échanges théologiques et spirituels d'une rare profondeur.

Parmi ces expériences, celles d'une vie monastique chrétienne, mais à la manière hindoue,

Ancien Testament et Ecritures hindoues

C'est précisément à cette jonction que le christianisme doit s'insérer, car une des faiblesses de l'hindouisme est d'être incapable, une fois qu'il a mené les hommes à Dieu, de leur faire découvrir une vraie relation entre Dieu et le monde relatif du temps et de l'espace, une relation personnelle entre Dieu et l'homme. L'homme hindou va vers Dieu, mais Dieu ne va pas à l'homme. L'incarnation unique du Christ, révélation de l'amour de Dieu, n'est pas accueillie comme l'événement par excellence.

Il y a du reste un parallélisme entre l'Ancien Testament et les Ecritures hindoues par rapport à l'Evangile. Ce parallélisme est mis en valeur dans ces propos d'un prêtre indien rapportés dans un ouvrage récent de Dom Le Saux. Une messe aux sources du Gange: "Je suis hindou et j'en suis fier. Mon père était hindou et, avec le sang, il me transmettait l'héritage des saints et des prophètes de Bharat. Le baptême ne m'a pas plus fait renier mon langage hindou que celui de Paul, de Pierre ou de Jean ne leur fit renier leur ancestralité juive. L'Inde et ses Ecritures font partie de l'immense Testa-

reportages en Inde, je l'ai posée maintes fois. L'hindouisme a-t-il en lui-même la possibilité actuelle de créer une société moderne sans passer par le communisme qui détruirait fatalement ses valeurs religieuses authentiques? La réponse n'est pas simple. Dom Griffiths pense cependant que l'hindouisme a cette possibilité. Il en voit la preuve dans le mouvement "Sarvodaya" (le service de tous), lancé par Gandhi et poursuivi par Vinoba Bhava.

Ce mouvement a commencé à créer une nouvelle société fondée sur la non-possession et sur la non-violence, une société constituée par la coopération volontaire d'hommes libres, qui renoncent spontanément à leur droit de propriété de façon à travailler ensemble pour le bien commun.

Dom Griffiths écrit: "Je pense que Sarvodaya mérite notre coopération totale en tant que catholiques. Il nous offre une manière de pratiquer l'Evangile dans l'Inde moderne qui aura peut-être une grande signification pour le monde entier".

Mais tellement de problèmes politiques, sociaux, démographiques se posent en même temps à l'Inde, tellement de succédanés religieux (castes, animaux sacrés) qui n'ont qu'un rapport lointain avec la véritable essence de l'hindouisme, encombrent ce pays, qu'il est difficile de ne pas être inquiet.

Seule une rencontre en profondeur avec le christianisme apparaît capable, de plus en plus, de préserver le magnifique héritage spirituel de l'hindouisme.

F. G.

(Copyright B.I.P.)

L'auto-neige

Un moyen de transport ou un nouveau sport

Par la PRESSE CANADIENNE

C'est une véritable révolution dans le transport hivernal qui s'opère au Canada vis-à-vis de la popularité toujours croissante des autos-neige qui, en plus d'occasionner un surcroît de travail pour les préposés aux routes, sont en train de créer un nouveau mode de vie sociale. Ces appareils jouent également un rôle prépondérant auprès des services de secours et même de la police à la poursuite de bandits.

Un relevé de la Presse Canadienne démontre que plus de 100,000 "ski-doo's" ont dévalé les pentes enneigées du Canada au cours des dernières années. Munies d'une courroie en caoutchouc laquelle est mue par un moteur, et guidées par deux courroies en forme de skis, les autos-neige peuvent atteindre la vitesse de 45 milles à l'heure.

"Partisan distingué"
Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood se dit un "partisan distingué de ce sport".
"Je fais souvent des excursions de 20 à 25 milles sur les lacs et marais gelés. C'est excitant, c'est étonnant".
Les candidats à la direction

du parti libéral fédéral ont été invités à participer à une course d'auto-neige le long de la rue principale de North Bay à l'occasion du carnaval d'hiver de cette municipalité ontarienne.

Un distributeur déclare que ces appareils ne sont presque plus considérés comme des jouets. Ils sont en train d'envahir le monde industriel, surtout chez les bûcherons, chez les services publics et tout spécialement chez les Esquimaux.

Pas pour les pauvres
Mais ce n'est pas un sport pour les pauvres. Il en coûte environ \$700 pour un 10 chevaux vapeur et jusqu'à \$1,250 pour un appareil muni d'un démarreur électrique et d'un embrayage de renvoi.

Puis, on pourrait y ajouter le coût d'une roulotte, des vêtements d'hiver, d'un casque protecteur et des lunettes d'alpinistes.

Au Labrador, par exemple, il existe environ 400 de ces appareils. En longeant le détroit de Belle-Ile, on s'aperçoit que les traîneaux de chiens ont disparu pour faire place aux autos-neige.

Quelle catégorie?
Les autorités routières se demandent encore dans quelle catégorie il faut classer un objet qui voyage sur les routes, les lacs gelés et les terrains de golf, mais qui n'est ni une auto, ni un bateau, ni une charrette de golf.

Dans les provinces d'Alberta, du Québec, de la Nouvelle-Ecos-

se, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, ces véhicules sont interdites sur les routes.

Les règlements gouvernant ces appareils sont différents dans chacune des provinces. En Colombie-Britannique, par exemple, il faut, pour conduire une auto-neige sur la route, un permis de conducteur de voiture, un permis d'auto-neige, et un permis de la Gendarmerie canadienne ou de la Sûreté municipale.

Ventes accrues
C'est l'Ontario qui mène le bal au chapitre du nombre d'auto-neige. De 450 en 1949, ce nombre atteint présentement environ 50,000.

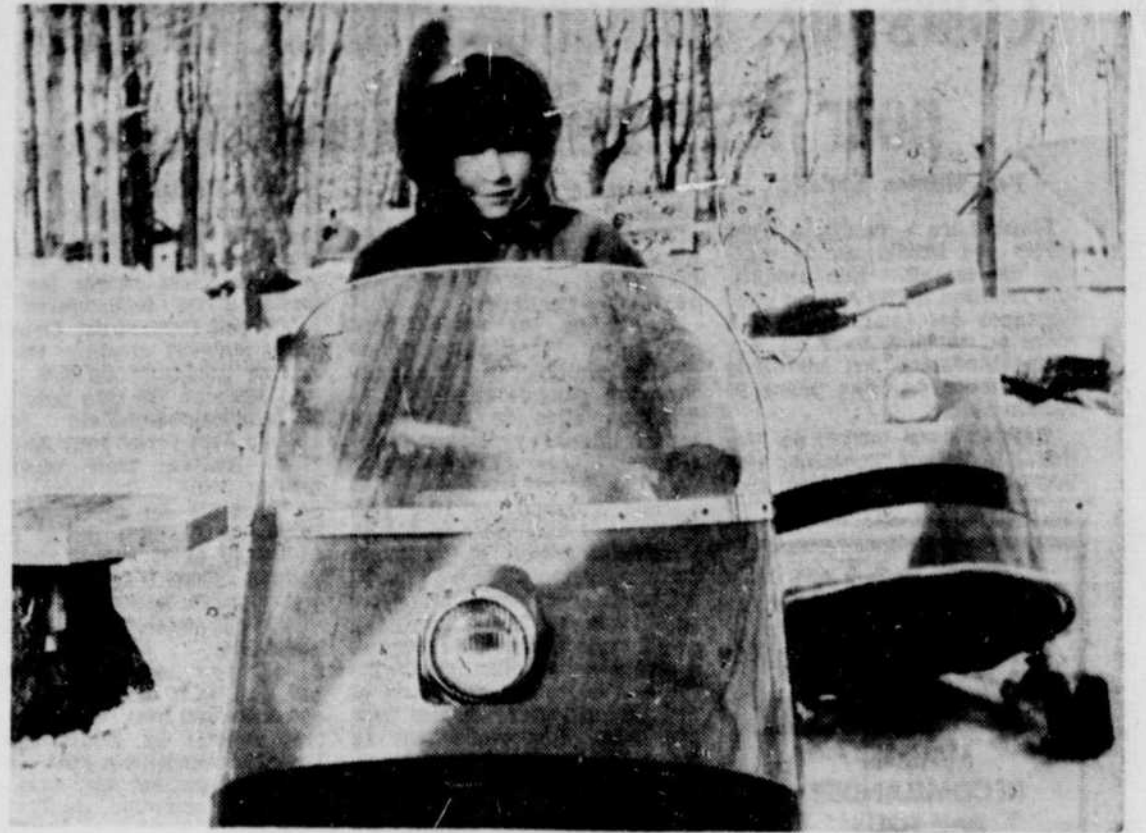
Au Québec, 13,965 autos-neige ont été enregistrées l'an

dernier, mais on croit qu'il existe un bon nombre qui n'ont pas été enregistrées. Selon le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, plus 70,000 autos-neige ont été fabriquées dans cette province.

Pour ce qui est des autres provinces, la Colombie-Britannique en possède 3,500 et l'on prévoit que 1,700 véhicules additionnels y seront vendus cette année.

En Alberta, on estime qu'il en existe de 2,500 à 4,500 et au Manitoba, 10,000.

Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve, mentionne-t-on, ces véhicules ne sont pas enregistrés, donc on n'a pas le droit de les conduire sur les routes.



● L'auto-neige est une véritable révolution dans le transport hivernal. Moyen de transport efficace pour les bûcherons, les services de secours et même les policiers, l'auto-neige s'avère un sport dont la popularité est sans cesse croissante. Selon un relevé, plus de 100,000 autos-neige ont dévalé les pentes enneigées du Canada au cours des dernières années.

ST-ROCH

S.A.S.

SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

SOUS-SOL

- 1 BAR PORTATIF en cuir rouge. Prix orig. 5.99 2.44
3 PORTE-DOCUMENTS en cuir tan. Prix orig. 5.99 1.88

Paquet, malles, sous-sol.

BON BUDGET SOUS-SOL

- 29 CAGOULES DE SKI en nylon piqué, doublé. Pour hommes. Vert et rouge. 2/P, 3/M, 16/G, 8/XG. Prix orig. 12.99 5.88

Paquet, vêtements de travail, Bon Budget, sous-sol.

- 3 COMBINAISONS D'AUTO-NEIGE pour garçons. Marine, bleu royal. 2/12 ans, 1/14 ans. Prix orig. 24.99 19.88

Paquet, vêtements pour garçons, Bon Budget, sous-sol.

- 29 GILETS en coton ouaté pour enfants. Jaune, bleu, blanc. 8/4 ans, 12/6 ans, 9/6X ans. Prix orig. 1.99 1.44

Paquet, vêtements pour enfants, Bon Budget, sous-sol.

- 9 PAIRES DE PANTOUFLES en cuir pour hommes. Genre Romeo, Tan et bourgogne. 1/10", 4/11, 3/11", 1/12. Prix orig. 5.99 4.88

Paquet, chaussures, Bon Budget, sous-sol.

REZ-DE-CHAUSSEE

- 5 PAIRES DE CLAQUES hautes en caoutchouc pour hommes. Noir. 4 1/2", 1/9". Prix orig. 2.99 .88

- 14 PAIRES DE COUVRE-CHAUSURES pour hommes. Noir. 12/6, 2/6 1/2. Prix orig. 7.99 2.11

- 6 PAIRES DE CLAQUES en caoutchouc avec nylon pour hommes. Forme ronde. 5/6, 1/6 1/2. Prix orig. 4.19 2.11

- 50 PAIRES DE PANTOUFLES en similicuir pour hommes. Brun. 6/7, 22/8, 9/9, 9/10, 3/11, 1/12. Prix orig. 3.69 .88

- 23 PAIRES DE CLAQUES basses en caoutchouc pour hommes. Forme ronde. 16/5, 7/5 1/2. Prix orig. 3.59 2.11

Paquet, chaussures pour hommes, rez-de-chaussée.

- 19 PAIRES DE PANTOUFLES pour enfants, et fillettes. Teintes désassorties. 2/2, 1/4, 2/5, 2/6, 5/11, 5/12, 1/1, 1/2. Prix orig. 2.99 .88

- 20 PAIRES DE BOTTES en caoutchouc pour enfants. Collet de mouton, courroie ajustable. Brun. 4/8, 16/10. Prix orig. 3.49 2.11

Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée.

- 27 PYJAMAS en coton imprimé pour hommes. Solde de lignes. D. et 7.00 1.88

Paquet, mercerie pour hommes, rez-de-chaussée.

- 7 BOURSES SPORT en vinyle noir. Prix orig. 5.00 1.88

- 3 BOURSES en suède beige et brun. Prix orig. 15.99 5.88

- 10 BOURSES en seton, beige ou en vinyle noir. Prix orig. 11.99 3.88

Paquet, bourses pour dames, rez-de-chaussée.

- 24 FOULARDS en acétate pour dames. Teintes variées. Prix orig. 3.99 1.00

- 10 CARRES DE SOIE, pour dames. Prix orig. 4.99-1.68

Paquet, foulards, rez-de-chaussée.

REZ-DE-CHAUSSEE

- 1 LOT DE GANTS de chamoulette pour dames. Noir. Modèles courts ou longs. Pointure 6 seulement. Prix orig. 2.99 1.00

Paquet, gants pour dames, rez-de-chaussée.

- 1 LOT DE CHAPEAUX pour dames. Choix de tricot, feutre, et simili-fourrure. à 9.99 et 1.77

Paquet, comptoir du chapeau pour dames, rez-de-chaussée.

- 8 HOUSSES A VETEMENTS en coton. Prix orig. 5.49 1.88

- 7 ROBES en papier, tailles désassorties. Prix orig. 5.99 .77

- 5 RIDEAUX en plastique. Prix orig. 1.99 .55

- 7 PROTECTEURS à patins en toile épaisse. Prix orig. 2.99 .88

Paquet, plastique, rez-de-chaussée.

- 20 ECHEVEAUX de laine double tricot. Teintes assorties. Prix orig. .95 .44

- 47 LAINES CHENILLES, teintes assorties. Prix orig. 1.59 .77

Paquet, laine, rez-de-chaussée.

- 2 MOUCHOIRS BLANCS, garnis de dentelle. Prix orig. .99 .44

- 4 MOUCHOIRS en dentelle, blanc. Prix orig. 1.29 .66

- 2 CRAVATES de soie fleurie. Prix orig. 2.49 1.66

- 3 FORMES à chapeaux. Prix orig. 1.29 .33

Paquet, rubans, dentelle, rez-de-chaussée.

- 17 MARQUEURS A BOUTONNIERES en triangle. Prix orig. .69 .44

- 10 MARQUEURS à coussins. Prix orig. 1.49 .88

- 32 FERMOIRS 10 et 12 pouces, teintes assorties. Prix orig. .55 .22

- 23 FERMOIRS 4 et 5 pouces, teintes assorties. Prix orig. .45 .22

- 144 COLLETS DE CHEMISES grandeur 14. Prix orig. 2/1.00 2/1.11

Paquet, menus articles, rez-de-chaussée.

- 3 SUPPORTS A PIPE. Prix orig. 8.39 6.33

- 16 SUPPORTS A LUNETTES. Pour automobile. Prix orig. .99 .77

Paquet, tabagie, rez-de-chaussée.

- 1 CAMERA LEICA F.2, avec télé-photo 35mm. Prix orig. 249.99 229.88

- 1 CAMERA ARGUS, 260. Prix orig. 44.99 33.33

Paquet, comptoir de la photographie, rez-de-chaussée.

- 400 LIVRES ASSORTIS, adultes et Prix orig. .50 à 2.00 ch. enfants. .22 ou 10/1.88

Paquet, librairie, rez-de-chaussée.

- 188 PAIRES DE BOUCLES d'oreilles, perles. Prix orig. 1.00 .44

Paquet, bijoux, rez-de-chaussée.

- 11 PAIRES DE BAS TEXTURES. Prix orig. 2.00 .88

- 400 PAIRES DE BAS mini-look. Rouille, or. Prix orig. 1.00 2/1.00

Paquet, bas pour dames, rez-de-chaussée.

- 15 CANADIENNES pour garçons. Capuchon amovible. Manche raglan. Chaud doublure. Beige. 14, 16 et 18 ans. Prix orig. 15.99 8.88

- 29 VESTONS SPORT en tweed et flanelle. 5/29, 1/30, 7/31, 7/32, 5/33, 4/34. Prix orig. 17.99 9.88

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

- 22 CHANDAILS en laine. Manches raglan. Teintes assorties. P.M.G. Prix orig. 6.99 3.88

- 90 CAMISOLES THERMALES, blanc. Pour garçons, 6 à 16 ans. Prix orig. 1.59 .77

Paquet, mercerie pour garçons, rez-de-chaussée.

DEUXIEME ETAGE

- 20 UNIFORMES COURTS en terylène. Rose, turquoise, blanc. 2/6, 7/8, 4/10, 2/12, 4/14, 1/18. Prix orig. 5.99 à 9.99 2.88

- 2 ENSEMBLES DE COTON, court. Peignoir et robe de nuit. Blanc avec pois bleus. 1/P, 1/M. Prix orig. 29.99 10.88

- 1 ROBE-CULOTTE D'HOTESSE, en crêpe. Orange. 12 ans. Prix orig. 29.99 7.88

- 2 ROBES-CULOTTES D'HOTESSE, en voile de coton imprimé, orange. 1/9 ans, 1/11 ans. Prix orig. 34.99 7.88

- 13 ROBES DE COTON quadrillé. Rose, bleu, jaune. 8/XP, 3/P. Prix orig. 6.99 2.88

- 8 UNIFORMES DE COTON. Noir, col blanc. 3/8, 1/10, 4/20. Prix orig. 6.99 .99

- 4 UNIFORMES DE COTON. Noir, col blanc. Grandeur 42 seulement. Prix orig. 8.99 .99

- 2 UNIFORMES DE COTON, blanc. 1/8, 1/9. Prix orig. 8.99 .99

- 5 UNIFORMES DE TERYLENE, noir, col blanc. 2/8, 3/10. Prix orig. 13.99 1.88

Paquet, lingerie pour dames, 2e étage.

- 58 ROBES POUR ADOLESCENTES. Confection en tricot de coton, tricot d'arlon, velours et autres Teintes de fantaisie ou unies. 7/8, 12/10, 12/12, 27/14. Prix orig. 6.88 jusqu'à 19.99 et 9.88

- 15 ROBES POUR FILLETES. Confection de velours, coton et lainage uni ou de fantaisie. 2/7, 3/8, 4/10, 2/12, 27/14. Prix orig. 6.88 jusqu'à 19.99 et 9.88

- 15 ROBES POUR FILLETES. Confection de velours, coton, et lainage uni ou de fantaisie. 2/7, 3/8, 4/10, 2/12, 4/14. Prix orig. 9.99 4.88

- 11 JUPONS LONGS ou à la taille. Coton et nylon. Blanc. Prix orig. 2.99 1.00

- 16 PANTALONS de velours. Bleu moyen, noir, beige. 4/8, 4/10, 4/12, 4/14. Prix orig. 6.99 2.88

- 11 1/2 JUPONS en coton rayé, rouge et bleu. 4/8, 8/M. Prix orig. 1.29 .88

Paquet, Salon Juvénile, 2e étage.

- 17 PANTALONS extensibles pour fillettes. Rose pâle. 5/5, 6/6, 6/6X. Prix orig. 3.99 1.88

- 4 ENSEMBLES 3 pièces en vinyle pour bébés. Garçons. 2/12, 1/18, 1/24. Prix orig. 16.99 8.88

- 12 MITAINES blanches, sans pouces, pour bébés. Cordon autour des épaules. Prix orig. 1.49 .44

- 30 BONNETS POUR GARÇONS OU FILLES. Laine, vinyle, cuir. Teintes désassorties. Prix orig. 2.99 à 6.99 1.00

Paquet, Salon Bambino, 2e étage.

- LOT DE CHAPEAUX D'HIVER pour dames. Tous nos chapeaux d'hiver sont réduits. Feutre, tricot et autres à 18.99 et 5.77

Paquet, chapeaux pour dames, 2e étage.

TROISIEME ETAGE

- 23 EPAULIERES pour garçons, pour le jeu de hockey. Prix orig. 5.00 2.88

Paquet, articles de sport, 3e étage.

- 27 ENSEMBLES DE SPORT en plastique. Comportant: jeu de golf, fer à cheval, arc et flèches, anneaux. Prix orig. 1.89 .88

Paquet, jouets, 3e étage.

TROISIEME ETAGE

- UN LOT DE TISSUS VARIES. Comportant: chailis de laine, cachemire, laine, soie amarella, toile, shantung. Prix orig. jusqu'à 2.79 .88

- LOT DE TISSUS EXTENSIBLES, dans les tons de vert, orange brûlée, vieux or, bourgogne, noir, bleu pâle, bleu moyen. 45" L. Prix orig. 4.59 2.88

- UN LOT DE TOILE DE COTON imprimée. Aussi quelques autres genres de tissus. 36" et 45" L. Prix orig. 1.49 à 3.49 1.11

Paquet, tissus à la verge, 3e étage.

QUATRIEME ETAGE

- 1 COUPON DE TAPIS 100% laine bouclée. Or. 8'10" x 11'. Prix orig. 129.95 79.88

- 1 COUPON DE TAPIS 100% laine. Muscade. 9' x 12'. Prix orig. 95.99 58.88

- 1 COUPON DE TAPIS 100% nylon, beige. Bouclé. 9' x 12'. Prix orig. 107.89 79.88

- 1 COUPON DE TAPIS, fibre sisal. Beige et rouge. REVERSIBLE. 9' x 10'6". Prix orig. 45.99 19.88

- 12 1/2 VERGES DE TAPIS 100% laine. Mauve uni. 36" larg. Prix orig. 10.99 6.88

- 1 COUPON DE TAPIS 100% laine. Beige. 8' x 12'. Prix orig. 152.95 108.88

- 1 COUPON DE TAPIS 100% nylon. Fleuri, fond ivoire. 12' x 18'8". Prix orig. 448.95 299.88

- 1 COUPON DE TAPIS 12' x 24'9". 100% laine, gris ciselé. Prix orig. 469.95 299.88

Paquet, tapis, 4e étage.

- 1 COUVRE-LIT DOUBLE, blanc. Piqué, genre jeté. Prix orig. 19.99 8.88.

- 1 COUVRE-LIT DOUBLE, dessus piqué, côté avec frison rayé. Mauve. Prix orig. 19.99 8.88

- 9 COUVRE-LITS DOUBLES en velveteine côtelée, à rayures, genre tailleur. 3/bourgogne et gris, 2/jaune, 1/vert, 3/bleu. Prix orig. 11.99 7.88

- 4 PAIRES DE DRAPERIES prêtes à poser, en satin antique sur fond blanc. Imprimé turquoise. 144" x 90". Prix orig. 29.99 19.88

Paquet, draperies, 4e étage.

CINQUIEME ETAGE

- 1 REFRIGERATEUR GIBSON. 14 pi. cu. Prix orig. 469.95 299.88

- 3 REFRIGERATEURS Admiral 13 pi. cu. Prix orig. 269.95 199.88

- 1 REFRIGERATEUR Roy, vert. 15 pi. cu. Prix orig. 469.00 299.88

- 1 REFRIGERATEUR Bélanger, 12 pi. cu. Prix orig. 369.95 299.88

- 1 REFRIGERATEUR Westinghouse. Vert. Prix orig. 519.95 399.88

- 1 POELE Roy, vert. Prix orig. 319.95 219.88

- 1 POELE Westinghouse, vert. Prix orig. 379.95 299.88

- 2 POELES Force. Prix orig. 89.95 69.88

- 1 ENREGISTREUSE, Grundig. Prix orig. 449.50 299.88

- 1 ENREGISTREUSE, Fleetwood. Prix orig. 199.95 139.88

- 1 ENREGISTREUSE, Philips. Prix orig. 189.95 129.88

- 1 TELEVISEUR couleur, Dumont. Prix orig. 1050.899.88

- 1 TELEVISEUR couleur, Dumont. Prix orig. 1150.899.88

- 1 TELEVISEUR couleur, General Electric. Prix orig. 975.00 899.88

Paquet, appareils électriques, 5e étage.

EN VENTE DEMAIN AU COMPTOIR — AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE

Cours de formation professionnelle pour les auxiliaires-familiales

Par Thérèse Dallaire

L'auxiliaire-familiale n'est certes pas inutile sur le marché du travail. Elle remplit une fonction indispensable pour dépanner les familles dont la mère est malade, pour assister momentanément les vieillards en l'absence de toute personne responsable.

Rejoint à son bureau de Ste-Foy, M. Robert Fontaine, responsable de la formation pro-

fessionnelle des adultes de la région de Québec pour le Ministère de l'Éducation, accepte d'éclairer ma lanterne sur la formation professionnelle des auxiliaires-familiales.

Qui n'est pas averti, peut confondre l'auxiliaire-familiale et aide-familiale. Si toutes deux oeuvrent dans le même champ d'action, elles se distinguent par l'âge, l'expérience et les responsabilités. La définition de l'auxiliaire-familiale nous permet d'établir une juste différence. L'auxiliaire-familiale, comme la définit M. Fontaine, est une femme d'âge mûr (de 30 à 60 ans) ayant acquis une vaste expérience de la vie familiale; une femme sérieuse, dévouée et discrète, sans obligation de famille, d'éducation excellente et qui aimant rendre service peut remplacer temporairement la mère de famille à son foyer. Cette fonction tient le milieu entre la maîtresse de maison, l'infirmière et la travailleuse sociale.

Le Conseil Centrale des Oeuvres du diocèse, voulant mettre sous peu à la disposition des familles de Québec, un service d'auxiliaires-familiales, a sollicité du Ministère de l'Éducation une série de cours pour la formation d'un personnel qualifié. La Direction Générale de l'Éducation permanente, avec la collaboration du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada, et selon les ententes fédérales provinciales inaugurait aujourd'hui à l'Institut de Technologie une série de cours d'une durée de trois semaines comprenant un total de quatre-vingt-deux heures. Les sujets d'études, données par des spécialistes portent sur: la tenue de la maison, la diététique, le budget, les relations familiales et inter-familiales, des principes psychologiques, des règles de santé, des problèmes familiaux etc.

Vingt candidates, répondant aux critères d'admission recon-

nus par le Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada se sont inscrites à ces cours et sont d'ores et déjà assurées, si elles subissent avec succès les examens, d'être embauchées par le Conseil Central des Oeuvres. Elles peuvent compter sur un salaire minimum de \$70, pour une semaine de cinq jours.

L'auxiliaire-familiale prend charge d'un foyer pour une période limitée: trois semaines ou un mois. Engagée, elle se présente au foyer au moment où le père quitte pour le travail et en repart après le souper. Dans d'autres cas, elle travaille aux heures où ses services sont requis selon l'entente préalable.

À la prise avec une journée qui doit être organisée de façon à ce que tout se passe sans trop d'éclat et d'énervement, l'auxiliaire-familiale doit posséder un jugement sûr, une disponibilité complète, de l'initiative, de la dignité, l'amour des enfants et de la compétence professionnelle.

Face au travail qui l'attend, l'auxiliaire-familiale admet le besoin d'une formation adéquate. On ne s'improvise pas auxiliaire-familiale, pas plus qu'on ne s'improvise infirmière ou coiffeuse. Par la pratique, elle peut acquérir beaucoup, mais pas tout.

Avant de quitter Monsieur Fontaine, je m'informerai si d'autres séries de cours suivront ce premier stage. Si le Conseil des Oeuvres nous le demande et selon les possibilités d'emploi, l'expérience se renouvellera.

La profession d'auxiliaire-familiale connaît donc un nouvel essor à Québec. Comme nous sommes loin de la petite boniche d'autrefois, qui ne pouvait faire autre chose que laver la vaisselle et les parquets. La profession est honorable et elle apportera satisfaction et gauchepain à toutes celles qui auront acquis la formation professionnelle adéquate.

Une île de retraite, aux Bahamas

MONTREAL — Les Mont-réalis quittant la métropole durant cette saison pour les pays chauds — soit pour raisons de santé, soit pour simple bonheur des vacances — et qui cherchent en même temps un changement de vie propice à leur bien-être physique et moral seront comblés à Nassau, Bahamas. Leur destination propre sera l'île de Retraite Yoga-Savananda Ashram qui ouvrira ses portes lors d'une réception officielle le 4 février. L'événement sera marqué tout spécialement par l'interprétation de danses hindoues mettant en vedette la charmante Mahati Ramji, autrefois de Montréal. La Retraite, avec sa plage privée et ses magnifiques jardins tropicaux est située sur

l'île enchantée Paradise Island couvrant une superficie de 4 acres. À 5 minutes près du port de Nassau, (directement opposée au Quai Prince George) il est très facile de s'y rendre en bateau.

Swami Vishnu-devananda est le fondateur-directeur de la Retraite à Paradise Island où il conduira personnellement les classes de Yoga durant les sessions. Il est aussi le fondateur-directeur du splendide Sivananda Ashram Camp Yoga à Val Morin (45 milles au nord de Montréal) dont il a fait ses quartiers-généraux. Des classes sont aussi conduites au Centre Sivananda Yoga Velanta, 5178 boul. St-Laurent à Montréal. Il compte au-delà de 1000 disciples de toutes nationalités, croyances et professions.

Avant son arrivée en Amérique en 1958, Swami Vishnu-devananda, un disciple du Grand Saint et Maître feu H.H. Sri Swami Sivananda Maharaj, était professeur senior de Hatha Yoga à Yoga Vedanta Forest Academy, Rishikesh, Himalayas.

Depuis son arrivée, quelque 50 succursales du Centre Sivananda Yoga Vedanta ont été établies à travers le Canada et les États-Unis aussi bien qu'en Amérique du Sud et Hawaii. Il a beaucoup voyagé à travers le monde, a participé aux recherches conduites par plusieurs universités Européennes, Canadiennes et Américaines. Le Swami est considéré comme étant une autorité mondiale du Yoga. Grâce à ses efforts continus, à son entière collaboration, les Nord-Américains peuvent aujourd'hui éclaircir les mystères de cette ancienne science de Yoga et la mettre en pratique pour en retirer le maximum de bienfaisance.

Le Swami affirme qu'il y a de moins en moins de préjugés sur les effets qu'apporte les exercices de Yoga, et ce depuis que d'excellents résultats ont été obtenus par des personnes réfléchies. Mentionnons, le politicien américain Nelson Rockefeller; les étoiles de cinéma Olivia de Havilland et Shirley Maclain qui pratiquent le Yoga pour se garder saines et belles; Nancy Greene, championne de ski, qui encourage les exercices yogiques pour les athlètes participant aux sports de compétition. Il apparaît même que des professeurs hindous entraînent des astronautes russes au contrôle respiratoire en vue de voyages intersidéraux.



• L'île de Retraite Yoga, à Paradise Island, Nassau, Bahamas promet de magnifiques vacances. Cet endroit ombragé sur la plage privée, son sable de corail blanc ivoire et ses eaux bahamiennes claires comme le cristal, est idéal pour la méditation et les exercices yogiques; surtout durant les mois d'hiver.

La retraite d'hiver commencera habituellement le dimanche le plus rapproché du 7 janvier pour se terminer le dimanche le plus rapproché du 15 avril, tous les ans. Durant les périodes hors-saison la Retraite sera ouverte aux membres et étudiants. L'horaire quotidien est conçu pour donner le maximum de bien-être physique, mental et spirituel pour le temps qu'on y passe.

Une journée à la Retraite, tout comme au Camp Yoga, commence à 6.00 a.m. et se termine à 10.00 p.m. Les activités comprennent: méditation, exercices de respiration, exercices yogiques, lectures de philosophie par le Swami.

La récréation consiste en balades sur les îles environnantes, natation, voile, bateaux, ski aquatique et tennis. La cour de tennis, entourée de grands palmiers, sert aussi bien de local pour les exercices yogiques.

Une nourriture végétarienne simple et nutritive est servie, en accord avec l'esprit du Yoga. Des mets spéciaux seront servis aux personnes obèses.

EN COURS
VENTE SENSATIONNELLE
Rabais sur tous nos soldes
de lignes de
CORSETERIE
et
LINGERIE
1024 RUE ST-JEAN
525-6785

Chez Morin
on nettoie bien

MAISON
RECOMMANDEE
PAR TOUS
LES GRANDS
MAGASINS

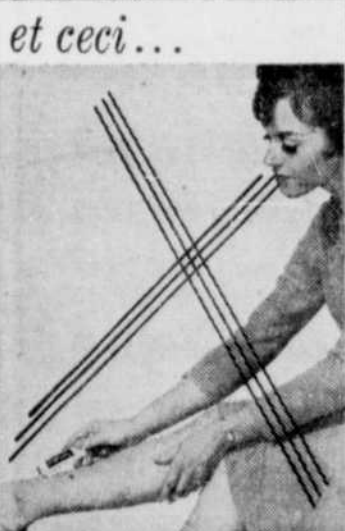
LE PRESIDENT EST
HORACE MORIN

diplômé de l'Institut
national des nettoyeurs
de Washington

H. Morin

195 Prince-Edouard
angle Coron
Tél.: 522-4795

Si vous
faire belle
devient une
source
d'embarras...
éliminez ceci...



OUI, l'élimination permanente de tous les poils visibles serait une amélioration permanente de votre apparence.

Oui, notre garantie de satisfaction vous est assurée même si vous avez essayé l'électrolyse et qu'il vous reste encore des poils superflus.

La thermolyse Gregory est différente... plus rapide, plus confortable, moins dispendieuse... une nouvelle technique d'épilation conçue par une organisation internationale de spécialistes, après 15 ans d'expérience et de recherches.

Appelez la clinique Gregory la plus rapprochée, fixez un rendez-vous pour une consultation et un "échantillon" d'épilation permanente "à la Gregory". Appelez dès maintenant. Qu'avez-vous à perdre? A part les poils superflus?

Gregory System
CLINIQUE ÉPILATION MODALE
Ouvert de 10 a.m. à 7.30 p.m.
Samedi de 9 h. à 2 h.

VILLE DE QUÉBEC — SUITE 2, EDIFICE MONTGOMERY
695 EST, BOULEVARD CHARET — TEL. 529-1879

ckey MICRO-QUEBEC de 6 h. 15 a.m. à 9 h.
NOTRE INVITE LUNDI MATIN:
Une délégation de la Cham. Comm. Rég. de Montmorency
sujet: Rapport du voyage à Toronto

DES EMISSIONS POUR MADAME

MARDI — RADIO

CBV: "Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m. "Femina", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Sujets: "La Danse" et "La Bonté".

"D'une certaine manière", 12 h. 02 p.m. à 12 h. 15 p.m. "La Radio et la télévision devant monsieur le juge".

"Le Père Legault", 1 h. 30 à 2 h. p.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2 h. 52 à 3 h. 30 p.m. Invité: Claude Corbelle.

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. "L'assiette à musique", de 3 h. 32 à 4 h. 30 p.m. De Toronto. Invitée: Janine Gamache, peintre. Animatrice: Louise Delisle. "Les Ouavaroons" et "La Boule" (Robert Charlebois); Louise Forestier. Chants de folklore juifs, allemands, portugais et mexicains. Folklore suédois: Jussi Blooming. "Libelle" (Bauer et Diney) et "Dis, quand reviens-tu?" (Barbara): Eva.

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. CHRC: "Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. Avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet

donné par l'intermédiaire du téléphone. "Bloc-note", 9 h. 30 à 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després. Du lundi au vendredi, 5 courts bulletins environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Larochelle-Roy, assistée de Rœ Prou. Un service d'entraide où les auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes, et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions.

CJLR: "10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m. Une diète bien balancée, de saines habitudes alimentaires — la seule façon de maigrir sans danger.

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parle de cinéma, des modes, de la femme et de l'homme et de l'actualité.

CKCV: "Les vainqueurs", 9 h. à midi. Palmiers suédois pour la femme adulte avec différents prix. "Eclairciez-moi", de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Étoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

-Horoscope-

MARDI, 30 JANVIER
21 mars au 20 avril (Bélier) — Journée sous le signe de la découverte. On attend beaucoup de vous, sur le plan professionnel. Ne permettez pas qu'on doute de votre compétence.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Dispensez la joie dans tout la mesure du possible. Sachez discerner ce qui est fait pour vous de ce qui ne l'est pas.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soyez pratique, et sachez vous récréer quand c'est le temps. Organisez-vous pour exploiter tous les talents dont vous êtes gratifié.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — C'est en faisant le bonheur d'une personne infortunée que vous augmenterez le vôtre. Influences planétaires sympathiques.

24 juillet au 23 août (Lion) — De nombreuses interruptions vous empêcheront de poursuivre un travail qui requiert une grande attention. Ne cultivez pas de rancœur, inutilement.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Donnez généreusement et vous recevrez dans la même mesure. Journée profitable à la pratique des sports à l'extérieur.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous irradierez la

joie de vivre, à la grande satisfaction de ceux qui partagent votre existence quotidienne.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Recherchez la qualité en tout et partout. Vos activités ne seront pas toutes à l'échelle de vos prévisions.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Prenez le temps qu'il faut pour vous reposer, et refaites comme il se doit vos provisions d'énergie et d'enthousiasme.

Quand je me lève du mauvais pied

par Thérèse Dallaire

Il m'arrive quelquefois, pas trop souvent heureusement, de me lever du mauvais pied. Par expérience, vous savez ce dont je veux parler. Puisque pas plus que moi, vous ne possédez la nature angélique, mais bien la nature humaine et qu'il nous faut composer avec les petites réunions prolongées dans la nuit, les boustifailles, les virus de toutes sortes, etc...

J'ai découvert, Dieu sait où, un moyen magnifique de retomber sur l'autre pied, le bon, sans faire appel aux produits manufacturés dont l'efficacité relative est fortement exagérée quand elle arrive sur notre petit écran.

Pour moi, il me suffit de penser que je ressuscite comme un matin de Pâques. Puisque d'après certains psychiatres, le sommeil est une "mort momentanée", je pense que mes draps auraient pu devenir mon linceul. Comment alors n'être pas heureuse de palper ma respiration?...

Nouveautés printanières



9419 WAIST 22 1/2 - 28

Ces jupes ont une très belle coupe. Confectionnez-la avec ou sans taille ou encore taille haute, ce qui sera très en vogue ce printemps. Demandez le patron 9419, grandeurs: 22 1/2 - 23 1/2 - 24 1/2 - 26 - 28.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-joints .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

SAS
SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

4 MANTEAUX en simili-fourrure pour dames. Beige, 1/8, 1/10, 1/12, 1/14. Prix orig. 89.99 49.88 3 MANTEAUX de lainage avec col de fourrure, pour dames. Vert: 1/11, bleu: 1/15, brun: 1/8. Prix orig. 59.99 20.00 Paquet, manteaux pour dames, Place Laurier. 11 PAIRES DE PANTALONS en coton imprimé et velours imprimé pour dames. Bleu: 2/6, 1/8. Rouge: 4/10. Noir: 1/10. Vert: 1/10, 1/12. Violet: 1/12. Prix orig. 8.99 à 19.99 4.88 16 PAIRES DE PANTALONS pour dames. Confection de lainage ou tissu extensible. Noir: 4/10, 1/14. Marine: 1/10. Brun: 1/10. Vert: 1/10, 1/14, 1/20. Rouille: 1/12, 2/14. Gris: 1/12, 1/14. Bleu: 1/12. Prix orig. 8.99 à 19.99 4.88 50 PAIRES DE JEANS de coton pour dames. Cuivre: 4/10, 2/12. Or: 3/10, 4/12, 2/14. Brique: 8/10, 10/12, 9/14, 1/20. Bleu pâle: 2/8, 1/10. Marine: 2/42, 2/44. Prix orig. 6.99 2.55 Paquet, vêtements sport pour dames, Place Laurier. 29 ROBES DE LAINAGE, pour dames. Différents modèles. Manches courtes ou longues. Rose: 2/5, 2/7, 7/9, 1/3, 4/15. Violet: 2/7, 1/9, 1/11, 1/13, 2/15. Blanc: 1/7, 1/9, 3/11, 1/13. Prix orig. 22.99 et 27.99 10.88 Paquet, robes pour dames, Place Laurier. 20 SOUTIENS-GORGE courts en dentelle. Sans attaches au dos. 3/32A, 2/36A, 3/32B, 2/34B, 2/36B, 3/32C, 3/34C, 2/36C. Blanc. Prix orig. 7.00 2.88 10 SOUTIENS-GORGE en coton. Blancs. 4/36A, 4/32B, 2/32C. Prix orig. 2.50 1.88 7 SOUTIENS-GORGE de satin. Blanc seulement. 4/32A, 3/32B. Prix orig. 3.00 1.00 4 JUPONS courts en coton imprimé. 1/8, 2/8, 1/8. Prix orig. 5.00 2.88 Paquet, vêtements de base pour dames, Place Laurier. 14 JUPONS à la taille en nylon garni de dentelle. Blanc, bleu. Taille petite seulement. Prix orig. 2.99 1.00 7 BABY DOLLS en nylon. Beige. 3/8, 4/8. Prix orig. 5.99 3.88 4 PEIGNOIRS en coton rose. Pour dames. 2/8, 2/8. Prix orig. 5.99 3.88 Paquet, lingerie pour dames, Place Laurier. 9 PAIRES DE PANTOUFLES en brocard pour dames. Noir et or. 3/5/28, 5/68, 1/6/AA. Prix orig. 7.99 3.88 Paquet, chaussures pour dames, Place Laurier.	32 PAIRES DE BAS TEXTURES en mèche, pour dames. Café. 9/8/2, 14/9, 2/10, 7/11. Prix orig. 1.00 .33 10 PAIRES DE PANTOUFLES d'intérieur en simili-brocard pour dames. Noir: 1/5, 1/6, 2/7, 1/8. Multicolores: 1/5, 2/5, 1/7, 1/8. Prix orig. 3.99 1.88 Paquet, bas pour dames, Place Laurier. 1 ENSEMBLE BALUCHON et bérêt en suède pour dames. Beige et vert. Prix orig. 17.99 6.88 Paquet, bourses, Place Laurier. 10 FOULARDS DE LAINE pour dames. Motifs à carreaux. Gris. Prix orig. 3.99 at 4.99 1.00 Paquet, foulards, Place Laurier. 6 CHANDAILS EN ORLON pour hommes. Boutonnage à l'avant. Manches longues. Bleu, vert. 6/42. Prix orig. 10.99 4.88 36 CHEMISES SPORT en coton pour hommes. Manches longues. 14/P, 16/M, 6/G. Teintes assorties, unies ou à motifs. Prix orig. 7.95 2.77 79 CHEMISES BLANCHES en coton pour hommes. Poignets simples ou doubles. 4/13/2, 2/14, 10/15, 18/16, 17/16/2, 9/17. Prix orig. jusqu'à 6.50 1.88 Paquet, mercerie pour hommes, Place Laurier. 44 COSTUMES-PANTALONS en lainage pour adolescentes. Collet tailleur. Manches longues. Motifs à carreaux. Brun/blanc: 2/8, 1/10, 1/12, 6/14, 1/14X. Vert/blanc: 3/8, 3/10, 4/12, 4/14, 1/14X. Bleu/blanc: 4/8, 2/10, 4/12, 6/14, 2/14X. Prix orig. 19.99 5.88 3 COSTUMES-PANTALONS en lainage épais. Veste entièrement doublée. Bourgogne: 1/8, gris pâle: 1/8, gris et or: 1/12. Pour adolescentes. Prix orig. 27.99 12.88 Paquet, La Jeune Québécoise Junior, Place Laurier. 10 COUPE-VENT en suédine. Pour garçons. 1/8 ans, 8/14 ans, 1/16 ans. Beige, vert. Prix orig. 10.99 4.88 Paquet, confection pour garçons, Place Laurier. 71 CHEMISES DE COTON blanc, pour garçons. Poignets simples ou doubles. 1/6 ans, 13/15 ans, 12/16 ans, 29/18 ans. Prix orig. jusqu'à 3.99 1.88 Paquet, mercerie pour garçons, Place Laurier. 5 ENSEMBLES 3 PIECES en tricot de laine pour bébés. Rose: 1/12 mois. Bleu pâle: 3/6 mois, 1/12 mois. Prix orig. 14.99 6.88 Paquet, L.A.B.C., Place Laurier.
--	--

EN VENTE A PLACE LAURIER

"Les Compagnons de l'Ordre du Canada"**Notre pays possède maintenant sa propre "Légion d'honneur"**

(par Tom MITCHELL)

OTTAWA (P.C.) — Dans un élan de ferveur démocratique après la Grande guerre mondiale, le Canada s'opposa en 1919 à l'octroi de titres britanniques à des Canadiens. En 1967, le premier ministre Pearson annonçait l'établissement de décorations canadiennes.

Entre ces deux dates, la confusion a régné dans ce domaine régi non par une loi écrite, mais plutôt par la tradition. Mais les chefs politiques canadiens, à une exception près, se sont prononcés pour la fin éventuelle des titres britanniques accordés à des Canadiens.

Il est maintenant possible que la dernière mesure prise par M. Pearson conduise à un léger changement d'attitude du gouvernement canadien contre l'octroi par d'autres pays de titres à des Canadiens vivant au Canada. Aucun changement définitif n'a encore été fait, cependant.

En annonçant la création des titres nouveaux aux Communes, en avril dernier, M. Pearson a déclaré que le Canada avait besoin d'un moyen officiel de souligner la qualité des services publics.

"Un tel système doit, bien entendu, être distinctement canadien, et ne comprendre aucun titre ni conférer de privilèges spéciaux, héréditaires ou autres".

L'ordre de récompenses se divise en trois sections. Les individus qui ont rendu un service spécial à leur pays ou à l'humanité peuvent être faits Compagnons de l'Ordre du Canada. On accorde une Médaille du Courage pour acte émérite de bravoure, et une Médaille du Service à ceux qui se sont illustrés dans des domaines autres que les Compagnons.

Aux étrangers
Ces trois décorations ne peuvent être accordées qu'à des citoyens canadiens.

On prévoit cependant la nomination de Compagnons honoraires, catégorie réservée aux citoyens des autres pays.

On laisse entendre que cette dernière décoration pourrait déclencher certains changements dans la position de ceux qui s'opposent à ce que des Canadiens soient décorés par d'autres pays.

Selon un observateur, si le Canada accorde une décoration honorifique à un non-Canadien, il se peut qu'on fasse pression pour que le gouvernement permette qu'une récompense similaire soit accordée par un autre pays à un Canadien.

La solution à ce problème de protocole pourrait être de permettre à des Canadiens d'accepter les décorations étrangères sans les titres ou privilèges les accompagnant, ce qui les mettrait au niveau de la catégorie des décorations honorifiques. On ne prévoit pas, du moins sous le présent gouvernement, de changements d'attitude contre les récompenses qui s'accompagnent de privilèges et titre spéciaux.

Au cœur du débat canadien sur cette question se sont toujours trouvés les titres britanniques, principales récompenses étrangères accordées à des Canadiens. Ces titres étaient souvent accordés même après la Confédération de 1867, qui lançait le Canada sur la voie de l'indépendance vis-à-vis la Grande-Bretagne.

Une curieuse excitation
Mais le fait que le monarque accordait les titres sur l'avis des ministres britanniques soulevait une certaine opposition durant la Première guerre mondiale.

Dans son livre "Une histoire du Canada", Donald Creighton écrit qu'une "curieuse excitation" à propos de titres avait atteint le pays en 1918-19, alors que l'essor de temps de guerre se changeait en crise et que les milieux agricoles et ouvriers étaient insatisfaits de la politique gouvernementale.

Ainsi s'exprimait, en 1918, dans un éditorial, l'organe des producteurs de céréales, influent. "Ces titres minables n'ont pas leur place dans un pays démocratique".

W. F. Nickle, député conservateur de Kingston, proposa aux Communes qu'on demande au roi de ne plus accorder de titres aux citoyens canadiens résidant au pays, sauf ceux accompagnant un emploi ou une profession. Cette résolution conservait ainsi les appellations de très honorable et honorable pour les membres du Conseil privé, et de Conseiller du roi (ou de la reine) pour les avocats.

La résolution n'empêchait pas l'octroi de décorations militaires ou de titres religieux comme Chevalier du Saint-Sépulchre, titre catholique conféré par le Pape.

Durant le débat, on déposa une correspondance montrant que Sir Wilfrid Laurier avait écrit au gouvernement britannique en 1902, alors qu'il était premier ministre, pour s'opposer à l'octroi de titres sur le con-

seil du gouvernement britannique.

Sir Wilfrid

Le leader canadien fut fait chevalier en 1897, lors de son premier voyage en Grande-Bretagne. Il s'était opposé à cette décoration mais l'accepta lorsque les autorités britanniques lui affirmèrent que tout avait été préparé avant son arrivée et qu'un refus causerait trop d'émotion.

Si l'on veut accorder des titres aux Canadiens, écrit Sir Wilfrid en 1902, il faudrait qu'ils fussent conférés par le monarque par l'entremise du gouverneur général canadien agissant sur l'avis des ministres canadiens.

La résolution Nickle fut approuvée aux Communes par 99 voix contre 43.

Plusieurs Canadiens avaient été inscrits à la liste d'honneur de 1918, mais en 1919, le gouvernement britannique révéla que les titres réservés à des Canadiens étaient différés à la demande du gouvernement canadien.

L'échéance fut retardée jusqu'à ce que le gouvernement conservateur de R. B. Bennett remplaçât les Libéraux de W. L. Mackenzie King en 1930. M. Bennett alléguait que son gouvernement n'était pas lié par la résolution adoptée par les Communes en 1919.

Il fit remarquer que ce n'avait pas été un acte du Parlement, car la résolution n'avait jamais été soumise au Sénat. Il affirma aussi que les Communes canadiennes n'avaient pas le pouvoir de limiter la prérogative royale, le droit du monarque de conférer des titres à sa discrétion.

Volonté populaire
Les gouvernements ultérieurs considéraient qu'il fallait s'en tenir à la résolution de 1919 comme étant l'expression de la volonté du peuple dûment exprimée par la Chambre des Communes. Les partisans de ce point de vue disent qu'aucun changement ne devrait être fait à moins que la Chambre décide de renverser la décision de 1919.

Le gouvernement Bennett fit au roi des recommandations qui résultèrent en l'octroi de quelques titres de chevalier et titres moindres à des Canadiens. Après sa défaite aux mains des Libéraux de Mackenzie King en 1935, Bennett se rendit en Grande-Bretagne et devint vicomte.

La politique d'opposition aux titres revint avec les Libéraux et a été observée par tous les gouvernements depuis.

Depuis 1919, le gouvernement britannique a toujours répondu aux désirs du gouvernement britannique sur la question des titres. Ils étaient approuvés lorsque recommandés par le gouvernement Bennett et retenus si aucune recommandation n'était faite.

Le gouvernement britannique a cependant recommandé l'octroi de titres à des Canadiens qui avaient quitté leur pays pour s'établir en Grande-Bretagne.

Ce domaine fut précisé en 1947 avec la proclamation de la Loi sur la citoyenneté canadienne, qui établissait les règlements concernant la citoyenneté et classait les Canadiens sous le nom générique de sujets britanniques. Dès lors, la politique contre les titres étrangers fut appliquée aux citoyens canadiens. Auparavant, elle ne s'appliquait qu'aux Canadiens résidant au Canada.

Lord Thomson
Les gouvernements qui s'en tinrent à la résolution de 1919 l'appliquèrent également aux titres de pays autres que la Grande-Bretagne et firent connaître leur position par voie diplomatique.

La plus récente controverse soulevée à ce sujet concerna Roy Thomson, fondateur d'un empire de l'édition au Canada qui devait s'étendre ensuite en Grande-Bretagne et ailleurs.

En 1964, il fut fait Lord Thomson of Fleet, mais seulement après avoir abandonné sa citoyenneté canadienne et pris résidence en Grande-Bretagne.

"Vous pouvez obtenir un titre si votre premier ministre le recommande à la reine, déclara-t-il alors en interview. Dans mon cas, Pearson refusa la recommandation."

Il semble bien que Lord Thomson revenait aux jours de Bennett.

Mais à l'époque de la nomination de Thomson, M. Pearson déclara qu'il était encore à la politique du gouvernement canadien "de ne pas recommander des Canadiens aux honneurs de la reine."

On croit aujourd'hui que le magnat de la presse pourrait recouvrer sa citoyenneté en rentrant au Canada et s'y établissant pour un an. Il garderait alors son titre honorifique.

M. Pearson a été le second premier ministre à établir un système canadien de décorations. En 1943, le gouvernement King créait la Médaille du Canada pour service rendu. Elle ne fut jamais décernée.

Un malentendu, au Cabinet, sur la façon de choisir les récipiendaires fut, semble-t-il, la principale cause de l'échec de la médaille. Elle fut officiellement écartée lorsque la reine approuva l'Ordre du Canada.

Le gouverneur général nomme des Canadiens au nouvel Ordre sur l'avis d'un comité spécial. Tous les compagnons honoraires seront cependant choisis par le gouvernement. Cette dernière décoration n'a pas été accordée en 1967. L'accent a été mis sur les Canadiens durant l'année du Centenaire, année inaugurale du nouvel Ordre.

Mais la question des honneurs réciproques pourrait rebondir bientôt, selon une source gouvernementale.

Joie de vivre...

Carnaval

Joie de fumer...

matinée

Votez pour votre

duchesse par excellence

et vous

aurez la chance de gagner un des téléviseurs couleur offerts en prix

Achetez des Matinée... et écrivez le nom de la Duchesse que vous préférez, ainsi que vos nom et adresse, sur le bulletin de participation imprimé sur le rabat de chaque paquet Matinée. Déposez ces "bulletins de vote" soit dans la boîte géante Matinée installée au Palais de Glace, soit dans une des boîtes

spéciales placées dans les centres d'achats suivants: Place Laurier, Ste-Foy; Place Fleur De Lys, Québec; Place Ste-Foy, Ste-Foy; magasin Steinberg, centre d'achats Rond-Point, Lévis —ou envoyez-les par la poste à: Trust Général du Canada, C.P. 1036, Québec 4.

Le tirage aura lieu le soir du Mardi-Gras. La candidate élue "Duchesse par Excellence" recevra \$1,000. Trois téléviseurs couleur seront décernés parmi les fumeurs de Matinée qui auront voté.



De plus, chaque fois que vous votez, vous avez aussi une chance de gagner de \$1 à \$5,000 avec les jetons Matinée.

Matinée... la cigarette la plus douce au Canada.

à condition de satisfaire aux stipulations
du règlement écrit sur le jeton.



L'Action économique

Revue financière de la semaine

L'inflation demeure le plus grand problème à résoudre actuellement

Par KEN SMITH de la Presse Canadienne

Les craintes inflationnistes ont continué à dominer l'économie canadienne.

Au cours d'une vingtaine de discours prononcés pendant les dernières semaines, des chefs de banque, de compagnies d'assurances et de compagnies financières ont tous déclaré que l'inflation était le plus grand problème à résoudre actuellement.

La semaine dernière, M. Graham F. Towers, ancien gouverneur de la Banque du Canada et maintenant président du conseil d'administration de la Canada Life Assurance Co., a déclaré que la confiance de la population dans le dollar et dans les économies personnelles avait été minée.

Bien qu'on ait prédit une diminution des pressions inflationnistes pour cette année, certains économistes ont commencé à réviser leur point de vue à la suite des récents événements.

On s'accorde maintenant pour prévoir une augmentation de 3 et demi pour cent des prix cette année. Si cette prédiction s'avère vraie, l'économie devra produire plus de \$2-100.000.000 simplement pour couvrir l'augmentation des prix.

Sur la scène financière par ailleurs, l'augmentation du taux d'intérêt des banques — qui a été portée à sept pour cent — semble avoir fait disparaître les tensions sur le dollar.

Le dollar a monté de près d'un demi cent sur le marché de New York, à la suite de l'augmentation, puis il a décliné doucement.

À la fermeture de la bourse, vendredi, il valait 92,08 en valeurs américaines, comparative-ment à 91,75 la semaine précédente.

Faillites

Dun and Bradstreet of Canada a rapporté qu'il s'était produit moins de faillites au pays au cours de 1967, mais que la valeur des dettes avait augmenté considérablement.

La compagnie a révélé qu'il s'était produit 1.967 faillites l'an dernier, comparativement à 2.118 en 1966, mais que les dettes totales ont passé de \$174-779.000 à \$215.657.000.

Des faillites importantes au Québec et en Ontario ont contribué à faire monter le total national. Les dettes des faillites du Québec sont passées de \$92.741.000 en 1966 à \$109.973-000 en 1967 tandis que celles de l'Ontario ont monté durant le même temps de \$59.813.000 à \$73.443.000.

Le nombre des faillites au Québec a baissé de 1.338 à 1-1-1.

1965 tandis que celui de l'Ontario est passé de 811 à 667.

L'Association nationale des constructeurs d'habitation a rapporté que les mines en chantier avaient augmenté de 22 pour cent au Canada, l'an dernier, passant de 134.474 en 19-1-1-1.

En dépit de cette augmentation, cependant, le nombre total des maisons mises en chantier est inférieur au 170.000 maisons dont le pays a besoin actuellement d'après le Conseil économique.

L'association a aussi rapporté que 102.716 maisons étaient en chantier au début de l'année comparativement à 88.621 au début de l'an passé, indiquant qu'un plus grand nombre d'habitations sera construit en 1968.

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

M. Heckle a été nommé directeur de la St. George's Society; il est également membre de la Société Royale du Commonwealth (Royal Commonwealth Society).

La puissance des centrales électriques des pays membres de l'OCDE atteint 64.000 mk

Les chiffres provisoires relatifs à l'année 1967 montrent que la puissance nominale du matériel lourd pour centrales électriques construit dans les pays membres de l'OCDE a atteint le chiffre record de 64.000 MW (contre 48.000 MW en 1966, année pendant laquelle des retards dans la production de certains pays membres s'étaient répercutés sur les livraisons de matériels).

En ce qui concerne la puissance nominale totale du matériel livré, les pays européens de l'OCDE viennent en tête avec 31.600 MW, suivis par les États-Unis, avec 27.800 MW, puis par le Japon, avec 4.900 MW. La puissance nominale du matériel exporté à destination des pays non membres a atteint 12.000 MW, soit environ 19 pour cent de la production totale de la zone OCDE.

De ces exportations, 70 pour cent étaient originaires de la zone OCDE Europe, 17,5 pour cent venaient des États-Unis et 12,5 pour cent provenaient du Japon. Les groupes hydro-électriques ont représenté 35 pour cent de la puissance nominale des exportations de matériel lourd pour centrales électriques. Toutefois, 17,5 pour cent seulement de la puissance destinée à être installée dans la zone OCDE était hydro-électrique.

Ces données et ces chiffres sont tirés du rapport sur la vingtaine enquête sur l'équipement électrique, qui vient d'être publié par l'OCDE. Ce rapport qui contient des statistiques très fournies sur les nouvelles commandes de matériel, ainsi que des projections concernant les livraisons, passe en revue les plans de développement des moyens de production d'ici à 1970, établis par les industries de l'électricité dans les pays membres de l'OCDE. L'étude de ces plans révèle une tendance à construire des unités thermiques de plus en plus puissantes, l'importance croissante des centrales nucléaires et des lignes de transport à très haute tension.

Informations financières

CHEMALLOY MINERALS LIMITED — La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne un rapport pour ses dossiers, daté du 27 novembre 1967. Il y est mentionné les changements matériels suivants survenus dans ses affaires :

1) L'organisation d'une corporation comportant des opérations conjointes, soit la Tantalum Mining Corporation of Canada Limited (Tantalum) aux fins de rendre effectif l'accord d'association conjointe, daté du 19 mars 1967 et conclu avec Kitcher, A.G. Basel, de Suisse, tel qu'assigné à la Goldfield Corporation de N.Y.

2) L'engagement d'un financement senior d'au moins \$3-500.000,00, aux fins de faciliter l'entrée en production des propriétés de Bernice Lake, au Manitoba.

3) Le transfert des actifs à la corporation, comportant des opérations conjointes.

AVIS

CDRH LIMITED : L'achat au comptant de Fortier et Associés, un groupe privé de compagnies, par CDRH vient d'être annoncé conjointement à Edmonton et Toronto par M. Léo Fortier, président des compagnies Fortier et M. E.R.E. Carter, président du conseil de CDRH Limited. Les compagnies Fortier exploitent une firme de traitiers et de louage d'outillage pour les industries pétrolières, minières et de construction dans le nord de l'Alberta en C-B et dans les Territoires du Nord-Ouest.

(de 380 à 765 kV). Le rapport met aussi en lumière l'importance relative des turbines à gaz pour couvrir la demande des périodes de pointe.

Cette enquête, qui se rattache à la série des enquêtes annuelles menées par la Division de l'énergie et du comité spécial de l'équipement de l'OCDE, contient une analyse de l'évolution technique des installations et matériel utilisés par l'industrie de l'électricité, et l'évolution, année par année, du mar-

ché du matériel lourd pour centrales électriques.

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de \$0.10 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie. Le dit dividende sera payable le 1er mars 1968 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 février 1968.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION R. ST-LAURENT

QUEBEC, QUE.

Le 25 janvier 1968.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE QUEBEC

No. 21-866

DANS LA COUR PROVINCIALE

ROBERT TREMBLAY, s. 22R,

Camp Valcartier, Québec,

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur Robert Tremblay, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du Québec, et ce, dans un délai de un mois à compter de la première publication du présent ordre dans le JOURNAL L'ACTION et le JOURNAL LE CHRONICLÉ TELEGRAPH.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

J.-E. VEZINA,

Greffier adjoint,

Cour Provinciale.

Bureau du Greffier,

Québec ce 24 janvier 1968.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE QUEBEC

No. 150-470

DANS LA COUR SUPERIEURE

DAME MARIE-ROSE MORIN-DUFOUR,

épouse contractuellement séparée de

biens de Georges-Henri Dufour,

domicilié à 816 rue St-Joachim,

Québec, district de Québec,

ORDONNANCE

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans le JOURNAL EN LANGUE FRANÇAISE L'ACTION.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe.

BUREAU DU PROTONOTAIRE

Québec, le 25 novembre 1967.

ADRIENNE D'ASTOUS,

P. A. C. S. D. Q.

VRAIE COPIE

Langlois & Roussy,

Procureurs de la demanderesse.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 187ID du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cession transport et le transfert de toutes créances présentes et futures de LES PETROLES PEPIN INC., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans la Cité de Princeville, district d'Arthabaska, à BP CANADA LIMITED, à titre de garantie, faits et exécutés le 18ème jour de décembre 1967, ont été enregistrés au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, P. Q. le 5 janvier 1968, sous le numéro 154237. Daté à Montréal, ce 3 janvier 1968.

BP CANADA LIMITED.

COMMISSION SCOLAIRE DE NEUFCHÂTEL

(COMTE DE CHAUVEAU)

APPEL D'OFFRES

Ecole Notre-Dame des Neiges

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu ("Soumission pour la construction de l'Ecole Notre-Dame des Neiges") et adressées au sous-signe, seront reçues jusqu'à 20.00 heures (H.N.E.), (8:00 P.M.) VENDREDI, le 16 FEVRIER 1968.

Suivant un pré-avis à cet effet par téléphone (842-5087), les entrepreneurs - généraux peuvent se procurer les plans et devis de l'architecte et des ingénieurs en charpente et en électricité et mécanique au bureau de l'architecte Gilles Côté, situé à 51, rue St-Charles, Neufchâtel, moyennant un dépôt remboursable de \$150.00.

Sont autorisés à présenter des soumissions pour ce projet, seuls les entrepreneurs-généralistes ayant leur principale place d'affaires dans l'un des districts électoraux suivants : Roberval, Lac St-Jean, Jonquières, Chicoutimi, Saguenay, Dubuc, Duplessis, Portneuf, Chauveau, St-Sauveur, Jean-Talon, Limoulin, Louis-Hébert, Montmagny, Montmorency, Charlevoix, Lotbinière, Mégantic, Frontenac, Lévis, Dorchester, Beauce, Belchessie, Matane, L'Islet, Kamouraska, Rimouski, Rivière-du-Loup, Temiscouma, Matapédia, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure et les Îles-de-la-Madeleine.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

Toute soumission non complétée conformément aux conditions générales de soumission ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis, dûment remplis, ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune soumission.

Les entrepreneurs devront soumissionner suivant l'arrêté ministériel 2380 et devront utiliser les formules de soumission remises à chaque soumissionnaire par l'architecte.

Dans le cas où la soumissionnaire est une corporation, la soumission doit être accompagnée d'une résolution ou d'un règlement autorisant la signature de la soumission et des documents.

Les soumissions seront publiquement ouvertes le soir de la réception des soumissions lors de l'assemblée de la Commission scolaire convoquée pour 20.00 heures à l'amphithéâtre de l'Ecole Mgr Dumas, 10, rue Lacroix, Neufchâtel.

SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS

Suivant la procédure du Bureau des Soumissions Dossiers du Québec et les prescriptions indiquées aux "Conditions générales de soumission", les sous-entrepreneurs des spécialités suivantes devront présenter leurs propres soumissions aux entrepreneurs généraux avant 15.00 heures, MERCREDI le 14 FEVRIER 1968.

Plomberie, chauffage, électricité, ventilation, charpente d'acier, bois lamellé, travaux de maçonnerie, isolation, couverture, fenêtres en aluminium, vitrerie et portes en aluminium, métal ouvré, cadres en acier, divisions de toilettes et casiers métalliques, enduits, enduit spécial, plafonds, finis de planchers, recouvrements de planchers, quincaillerie, peinture, excavation et remblais.

Gilles Pageau, sec-trés., 153, boul. l'Ornière, Neufchâtel.

Aviz émis à Neufchâtel, le 26 janvier 1968

FALCONBRIDGE



DIVIDENDE numéro 95

Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de soixante-cinq cents (75c) par action, a été déclaré par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payable en monnaie canadienne le 28 février 1968 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 2 février 1968.

Par Ordre du Conseil d'administration
G. T. N. Woodroffe
Secrétaire

Toronto, Canada
le 24 janvier 1968

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE QUEBEC

No. 21-862

DANS LA COUR PROVINCIALE

PAVILLON RAMBLER INC.,

2025, ouest, boul. Charest, Québec,

ORDONNANCE

Il est par les présentes, ordonné au défendeur Georges Beauchamps, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du Québec, et ce, dans un délai de un mois à compter de la première publication du présent ordre dans le JOURNAL L'ACTION et le JOURNAL LE CHRONICLÉ TELEGRAPH.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU GREFFIER

Québec, le 23 janvier 1968.

VRAIES COPIES

J.-E. VEZINA,

Greffier adjoint,

Cour Provinciale.

Bureau du Greffier,

Québec ce 24 janvier 1968.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE QUEBEC

No. 150-470

DANS LA COUR SUPERIEURE

DAME MARIE-ROSE MORIN-DUFOUR,

épouse contractuellement séparée de

biens de Georges-Henri Dufour,

domicilié à 816 rue St-Joachim,

Québec, district de Québec,

ORDONNANCE

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans le JOURNAL EN LANGUE FRANÇAISE L'ACTION.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe.

BUREAU DU PROTONOTAIRE

Québec, le 25 novembre 1967.

ADRIENNE D'ASTOUS,

P. A. C. S. D. Q.

VRAIE COPIE

Langlois & Roussy,

Procureurs de la demanderesse.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 187ID du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cession transport et le transfert de toutes créances présentes et futures de LES PETROLES PEPIN INC., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans la Cité de Princeville, district d'Arthabaska, à BP CANADA LIMITED, à titre de garantie, faits et exécutés le 18ème jour de décembre 1967, ont été enregistrés au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, P. Q. le 5 janvier 1968, sous le numéro 154237. Daté à Montréal, ce 3 janvier 1968.

BP CANADA LIMITED.

Les co-secrétaires,

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 24 janvier 1968.

Aviz émis à Neufchâtel,

le 26 janvier 1968

M. J.-R. Cross nommé délégué commercial de la Grande-Bretagne dans la métropole

James Richard (Jasper) Cross a été nommé délégué commercial principal britannique dans la Province de Québec et chef de poste au Bureau du gouvernement de Grande-Bretagne à Montréal. Il entrera en fonction le mois prochain.

M. Cross, qui a 46 ans, obtint un diplôme en sciences économiques et politiques du Trinity College de Dublin, se classant en première liste. Pendant la guerre, il servit dans le génie militaire (Royal Engineers).

En 1947, il entra au Ministère britannique du Commerce et y servit dans plusieurs départements. Il partit à New Delhi en 1953 et à Halifax en 1957.

M. Cross alla s'établir à Winnipeg en 1960 et à Kuala Lumpur vers le milieu de 1962. Il revint au Ministère du Commerce au milieu de 1966 et servit depuis au département général de celui-ci, dirigeant

la section qui s'occupe de politique britannique en matière de participation et d'appui officiels aux semaines britanniques, foires commerciales et autres campagnes d'exportation à l'étranger. Il fut nommé ce mois-ci sous-secrétaire au Ministère du Commerce. M. Cross est marié et a une fille de 21 ans.

M. HECKLE PREND SA RETRAITE

M. Arnold Heckle, à qui M. Cross succède, résignera ses fonctions le 17 janvier, alors qu'il prendra sa retraite du service diplomatique britannique.

M. Heckle a été chef de poste, au grade de sous-secrétaire, au Bureau du gouvernement de Grande-Bretagne à Montréal depuis 1960.

Il vint d'abord au Canada en 1949 à l'occasion d'une tournée, à laquelle il participait en tant que membre d'une mission d'exportation de fabricants

britanniques. Trois ans plus tard, il obtint sa première nomination à Montréal, sur il vint occuper le poste de délégué commercial de Grande-Bretagne. En 1957, il fut transféré à Johannesburg, en Afrique du Sud, en qualité de chef du Bureau commercial de Grande-Bretagne, poste qu'il occupa pendant trois ans, avant de retourner à Montréal.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentaires, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES — (E) enfants; (A) adolescents. VALEUR ARTISTIQUE — 1 chef d'œuvre; 2 remarquable; 3 très bon; 4 bon; 5 moyen; 6 pauvre; 7 minable.

CANADIEN. — Une balle au cœur (1) à 1.15, 4.30, 7.45. Films à venir à 2.30, 5.07, 9.23. Devil's Angels (1) à 3.02, 6.17, 9.32. Fin à 11.05 hres.

CANADIEN. — Le tigre se parfume à la dynamite (3) à 1.00, 4.25, 7.50. Place pour Gondoliers (4) à 2.30, 5.35, 9.23. Continue de 1.00 à 11.25 hres. (2e semaine).

CAPITOL. — Les 7 jours du cinéma. Ce soir à 7.00. Le visage d'un autre (Japon) et Beane Dull Cars (Canada) à 9.15. Four in The Morning (Angleterre), Rouli-Roulant (Canada), Blinky Blank (Canada), Mardi soir à 7 heures. Four in The Morning à 9.15. Terre en transe (Brésil) et The Cruise (Canada).

CARTIER. — Nouvelles à 1.15, 4.40, 7.55. Films à venir à 1.22, 4.52, 8.07. Le chevalier des sables (6) à 1.27, 4.47 et 8.07. Fin à 11.30 hres.

EMPIRE. — L'étranger (4) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

A Québec aujourd'hui

ARTS

ARTS

PALAISS MONTCAIRM — concert de l'Orchestre Symphonique à 20h.30.

MUSEE DU QUEBEC — exposition des concours artistiques 1967 — des œuvres de Jean Racine.

LES SEPT JOURS DU CINEMA — au cinéma Capitoll à 19h. "Le visage d'un autre" film de Hiroshi Teshigahara, Japon — à 21 h15 "Quatre heures du matin" film d'Anthony Simmons, Grande-Bretagne.

cine-campus

PRESENTE

SYMPHONIE POUR UN MASSACRE

Film de JACQUES DERAY avec

Michel Audoir, Claude Dauphin, Michèle Mercier, Charles Vanel

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE

(Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce)

LES 27-28-29 janvier - 7h et 9h.30

PREX: 50 étudiants et membres - \$1.25 autres (14 ans et plus)

Les "7 jours du cinéma" inaugurés avec la France

Par JEAN ROYER

C'est avec les couleurs de la France — celles du général de Gaulle et du film de Rouffio ("L'HORIZON"), qu'ont été inaugurés vendredi les "7 jours du cinéma" à Québec. M. Daniel Johnson était là, qui a reçu la présidence d'honneur de son ministère des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

Ce fut d'abord un excellent film de l'ONF, réalisé par René Jodoin, sur une musique de Maurice Blackburn: "Notes sur un triangle". Si ce film n'est peut-être pas marqué d'originalité (McLaren a fait plusieurs expériences du genre), il y avait là une réussite: ces "notes" ont donné l'invention de beaux mouvements, d'un humour de bon aloi, à priori. Mais le film va plus loin: il compose un jeu parfait et complet sur la figure géométrique du triangle.

LE VOYAGE DE DE GAULLE AU QUEBEC

Le film de l'Office de l'Information et du film du Québec sur le voyage du général de Gaulle, l'été dernier, était en première. Réalisé par Jean-Claude Labrecque, avec l'aide technique de Michel Brault et Bernard Gosselin, le film est un succès, dans un sens. Le film est d'abord sous le signe de l'humour. Je crois que c'est un parti pris intelligent du réalisateur. Ces événements nous concernent. Et le film, s'il s'attachait uniquement à la solennité du personnage de de Gaulle, aurait été de façon trop évidente un film publicitaire. Et plat, certainement. Ce film de Labrecque me fait penser à une tragédie donnée par le rire. Et je suis personnellement d'accord avec l'esprit du film, même s'il donne infailliblement dans la facilité, par moments.

Jean-Claude Labrecque a monté son film selon le crescendo des paroles de de Gaulle, tout le long du chemin du roi. En parallèle, il propose l'accueil délectant et soutenu de toutes les foules du Québec. Il y a, dans les réactions des foules, de Québec à Louisbourg ou de Montréal, comme un appel à ce "Vive le Québec libre". Le film, en tout cas, justifie le cri de de Gaulle par les ovations soutenues des foules.

Le film n'est certes pas objectif. Le parti pris de l'humour règle toute la mise en scène. Cela commence par une ironique première image: la fanfare du 22^e Régiment d'appartenance (idéalisée). Cela continue avec la présence des "R.C.M.P." dans la voiture de de Gaulle. Ensuite, d'autres points d'humour sont saisis au vif, dans les rapports de la foule et du général. Dans la situation même: de Gaulle qui crie: "Vive Louisbourg! Vive la France!" Il y a aussi cette extraordinaire image de de Gaulle auréolé de lumière, dans la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré. Et cette tape sur l'épaule d'un quidam, à qui il donne la main. Et ce groupe de fillettes, bien conditionnées, qui chantent "Il est en or". Il y a encore, un des meilleurs moments du reportage (en tant qu'il devient objectif): ce sourire forcé du maire Jean Drapeau, au départ du général de l'hôtel de ville (après le "Vive le Québec libre"). Il y a aussi cet humour caché, qui nous donne des paroles qui sont bien à la hauteur du personnage: "TOU-TE LA France regarde ici. Elle vous entend, elle vous voit, elle vous aime". Il y a cette conclusion inévitable (qu'on attendait), sur les mots de de Gaulle: "Tout ce qui grouille, grenouille, scribouille..."

Mais, durant ce film, plus dramatique que documentaire, en définitive, se poursuit une mascarade épique qui a un fond de tragédie. Malgré les apparences de cette mascarade, on sent qu'une tragédie se noue et se dénoue. Comme d'un mouvement bien réglé à l'assance. Et, malgré son humour facile, le film de Labrecque devient du cinéma-réité, qui nous donne le recul et le découpage honnêtes des paroles intentionnées du général, évoquant, de Québec à Montréal, l'amour de la France, la vocation française, les liens francophones, la notion de progrès (et d'avenir), les idées de "vacue", de "volonté", d'"affranchissement", jusqu'à ce "Québec libre".

En définitive, — et paradoxalement — le film, sur ce ton de l'humour, donne toute sa force dramatique à l'événement.

Il y a eu, d'autre part, vendredi soir, à la première un contre-ironie: alors que la projection a dû être interrompue et reprise, pour des difficultés techniques, juste au moment du "Vive le Québec libre". Cet incident enlevant à la projection du film son plus fort impact. Mais il y a eu, par ailleurs, la réaction vive d'une partie des spectateurs, criant "Bravo!" lors de l'apparition sur l'écran de M. Félix-Antoine Savard, présenté à de Gaulle au Petit-Cap. Menaud-Savard est-il en train de devenir une référence-choc pour la liberté du Québec?

"L'HORIZON"

Le premier long métrage des "7 Jours", "L'Horizon", du réalisateur français Jacques Rouffio, était un choix idéal. Ce très beau film met en vedette de forts personnages, joués par Jacques Perrin et Macha Meril, un scénario nuissant de Georges Conchon, et un style cinématographique exceptionnel de Rouffio. Cette histoire de la révolte ou de la soumission devant la guerre nous est donnée avec beaucoup d'humanité, de poésie, d'intelligence et de sensibilité. Avec des images extraordinaires, de Raoul Coutard, "L'Horizon" n'est peut-être pas ce qu'on appelle un chef-d'œuvre. Il est en tout cas un très grand film. Dont la qualité première est la vérité humaine: transmise à travers un style à la fois très direct et elliptique. Qui nous donne l'essentiel. La direction des comédiens par le metteur-en-scène-cinéaste, et le jeu de Perrin et Meril sont remarquables. Le film, par ailleurs, comporte quelques longueurs, mais on doit louer l'unité de mouvement en même temps que les précisions d'atmosphères. Il y a dans "L'Horizon" un impressionisme soutenu avec succès par Rouffio. Qui ne rate jamais sa vérité. Dramatique, humaine ou poétique. Et qui en fait un film inoubliable.

Jean Royer

Deux cinéastes de l'ONF tournent un film sur le SUCO en Amérique du Sud

Deux cinéastes de l'Office national du film, MM. Marc Beaudet et Louis Portugais, ont quitté Montréal le 21 janvier dernier, en direction de l'Amérique du Sud, où ils réaliseront un documentaire d'une heure en 16mm, couleurs, sur le Service universitaire canadien outre-mer (S.U.C.O.).

C'est sur la côte Pacifique de l'Amérique du Sud que MM. Beaudet et Portugais ont choisi d'aller. Ils se rendront d'abord à Lima, au Pérou, pour voir un jeune médecin à l'oeuvre dans les bidonvilles de la capitale, et à Ayacucho, pour rencontrer un anthropologue canadien. Puis ce sera Quito, en Equateur, où travaille depuis plusieurs années une femme ingénieur, puis Bogota (Colombie), où les travailleurs sociaux ont fort à faire, et finalement

San Andres et Providence, deux petites îles au large de la Colombie. Les deux cinéastes veulent illustrer au moyen d'un montage parallèle la supercherie d'une minorité et la super-pauvreté de la majorité.

S.U.C.O. est un organisme qui recrute à travers le Canada des volontaires prêts à séjourner un ou deux ans dans les pays en voie de développement. L'originalité de la formule, c'est que ces volontaires ne sont pas à l'emploi de S.U.C.O., mais bien au service des pays où ils ont choisi de travailler: ils sont rémunérés par les gouvernements ou institutions et reçoivent les salaires en vigueur dans ces pays. C'est donc presque bénévolement qu'ils offrent leurs talents et leurs connaissances, pour aider les pays du tiers-monde à atteindre un seuil de développement minimum. Actuellement, il y a environ 700 représentants de S.U.C.O. répartis en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, et recrutés dans divers secteurs d'activités: médecins, infirmières, professeurs, travailleurs sociaux, ingénieurs, agronomes, anthropologues, etc.

Ce n'est pas la première fois que Marc Beaudet et Louis Portugais collaborent à un film. Ils viennent en effet de terminer pour l'ONF un documentaire d'une heure, "Afrique libre", où se pose le problème de l'indépendance économique des pays africains qui ont obtenu leur indépendance politique au cours des six ou sept dernières années.

Au CINE-CAMPUS

"Symphonie pour un massacre"

La Société Artistique de l'Université Laval (S.A.U.L.) présentera au CINE-CAMPUS, les samedi, dimanche et lundi, 27, 28 et 29 janvier, le film "SYM-phonie pour un MASSACRE" de Jacques Deray.

Les projections auront lieu au Théâtre de la Cité Universitaire, les 27, 28 et 29 janvier, à 7 h et 9 h 30. Le prix d'admission est de \$0.50 pour les étudiants et membres, et de \$1.25 pour les autres.

LES SEPT JOURS DU CINÉMA

Du cinéma russe au film japonais, en passant par le 7e art québécois

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU

Ce classique du cinéma russe, tourné en 1927 sous la direction de Boris Barnet, contient réellement la perfection du 7e art de cette époque. Disons d'abord que les années '20-30 représentent l'âge d'or du cinéma pour la Russie. C'est à cette époque que Eisenstein tournait "Potemkin" et "Octobre".

Dans "La jeune fille au carton à chapeau", l'imagé nous est révélée avec toute la force de son message. C'est à peine si l'on doit se référer aux sous-titres pour suivre l'intrigue et adhérer aux sentiments des personnages. Ce film montre des images qui feraient l'envie de certains producteurs modernes.

Dans le film muet, la phrase cinématographique doit être d'autant plus respectée du fait qu'il n'y ait pas de dialogue. Ou plutôt si, il y en a un, mais il se trouve exclusivement dans l'image. La Jeune Fille au Carton à Chapeau nous offre cette incorporation au mouvement de l'intrigue par la subtilité de son montage, autant que par le rendement des comédiens.

Quant aux personnages, ils sont très représentatifs des caractères propres à cette époque. Tout au long de la comédie, leurs mouvements calculés et les physionomies qu'ils affichent sont empreints d'un sens aigu de la caricature qui rend à merveille les sentiments qu'ils expriment. Barnet a utilisé tous les moyens alors disponibles pour faire de son film un chef-d'œuvre du cinéma.

IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA

Ce film, le quatrième du réalisateur québécois Jean-Pierre Lefebvre, s'avère une réussite. Il résume toute une vie, tout une intrigue intérieure, à travers la journée d'un homme. Cet homme, c'est Abel... Une suite de petits drames comiques, et inattendus, mais finalement tragiques, le propulsent hors de son univers, hors de ses habitudes et de ses rêves, hors de ses amours présentes, passées et futures. On le voit retrouvant la femme aimée au moment où elle quitte le pays, après une séparation de cinq ans; perdant l'amie présente à cause d'une évidente incompatibilité d'esprit entre les deux. Puis vient la mort qui le sépare de sa mère. Abel se retrouve seul, mais il lui reste quelque chose, il lui reste une voie vers le bonheur: vivre lucidement.

Autant le personnage que celui qui l'incarne, Marcel Sabourin, sont extraordinaires. Abel nous apparaît comme un grand enfant de trente ans. Pourtant, il est plus que cela.



● LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU, film russe de 1927, sera présenté à l'occasion de la matinée classique des 7 JOURS DU CINEMA, le samedi 27 janvier, à 14h.30. LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU est une comédie bouffonne qui se compare avantageusement au grand cinéma comique américain de la même époque. Au même programme: un court métrage mettant en vedette Stan Laurel, STAN LAUREL IN THE WILD WEST.

Il est avant tout un philosophe qui tient à la vie, à la vie belle. Malgré les "tuiles", il s'attache à une foule de petites valeurs, enfantines à première vue, mais qui prennent une valeur de symbole et de raison d'exister pour Abel. Ainsi retrouve-t-on à plusieurs reprises l'exploitation de situations qui se résument à la recherche de liberté. Abel n'est pas un arriéré: il est un homme qui, prenant conscience qu'il existe, veut être lui-même, et veut sauver son statut d'individu.

Pour sa part, Marcel Sabourin a su rendre le personnage d'excellente façon. Il vit profondément son rôle. Suzanne Grossman, Claudine Monfette et Monique Champagne se sont aussi révélées à la hauteur. Bref, Jean-Pierre Lefebvre et son équipe ont fait de "Il ne faut pas mourir pour ça" un succès réel, une base de plus dans l'établissement international du cinéma québécois.

DEPART SANS ADIEU

De Don Owen, réalisateur canadien, "Départ sans adieu" raconte l'histoire d'un garçon et d'une fille d'un milieu urbain de l'Amérique du Nord. Le garçon, incompris de ses parents et fatigué de vivre selon ses petites habitudes, quitte l'école et s'engage dans un terrain de stationnement. Un jour, son amie lui annonce qu'elle est enceinte. Lui, désespéré, décide de voler une voiture pour s'enfuir de la ville et pour recommencer une vie nouvelle ailleurs. Découvrant que la voiture est volée, la jeune fille s'enfuit.

DEPART SANS ADIEU traduit d'une façon réaliste et sensible la situation des adolescents en conflit avec leurs parents, avec la justice, recherchant d'une manière presque désespérée à quelles valeurs s'accrocher. Ce qui donne beaucoup de vérité à ce film, c'est qu'Owen n'a fait que guider ses personnages. Pour le reste, il leur a laissé le champs libre. Les dialogues sont donc empreints de sincérité et les attitudes sont vraies.

Il y a quelques longueurs mais ces détails sont vite contrebalancés par la qualité technique du film. On y trouve de magnifiques prises de vue. En fait, la photographie est un des aspects qui donne une valeur réelle à DEPART SANS ADIEU.

LE VISAGE D'UN AUTRE

Film de Hiroshi Teshigahara, réalisateur de LA FEMME DES

SABLES. Défiguré par une explosion d'air liquide, un homme délaissé par son épouse décide un médecin audacieux à lui fabriquer un masque vif. Toute une suite d'incidents, d'échecs lui révéleront ce que comporte d'illusoire sa volonté de devenir un autre. Il finira par tuer son médecin.

Dans un film japonais, toute une série de variations se déroulent sur le thème de l'un et du multiple, du même et du différent. LE VISAGE D'UN AUTRE présente un style incisif et dépouillé.

Tout, dans cette réalisation, met en relief le problème de la personnalité. Est-ce l'extérieur qui conditionne l'âme, les impulsions? Peut-on exister comme individu, peut-on garder ses convictions profondes, si, extérieurement on n'existe plus? C'est autour de ces questions que gravite la vie d'un homme.

Par un astucieux montage, Teshigahara établit un parallèle: d'un côté, un conflit intérieur brutal, échoquant. D'un autre, une recherche paisible... L'homme qui se bat avec lui-même et la jeune fille qui se cherche une place dans un monde artificiel. Deux situations qui aboutissent à la même conclusion: la désillusion.

A travers une intrigue particulière, LE VISAGE D'UN AUTRE présente le problème universel de l'identification des hommes à travers cette cohue toujours grandissante que sont les sociétés d'aujourd'hui. Teshigahara exploite ainsi des thèmes tels que la paix, l'unité des hommes.

LE VISAGE D'UN AUTRE nous prouve une fois de plus que le cinéma japonais est raffiné et profond. On y voit transparaître une subtilité et une lucidité qui frappent dans le détail de chaque image, dans chaque seconde d'une prise de vue.

COURS CONVERSATION ANGLAISE

529-4888

La nouvelle Viva est arrivée! Nouveaux modèles, nouveaux équipements et nouveau bas prix!



Le sedan standard Viva offert pour \$1853 (prix de base livrable sur demande).

VIVA: \$1853*

• Choix de 4 nouveaux modèles • Tenue de route douce et silencieuse; maniabilité d'une voiture sport • Les équipements livrables comprennent: transmission automatique avec levier sur bloc de commande; servo-freins (à disque à l'avant) et moteur hautes performances de 69 CV.

Le plus grand choix jamais offert par Viva! La Viva standard est une routière accomplie. La Viva de luxe offre plus d'élégance et de confort. La Viva SL présente des intérieurs super-luxe. Le station-wagon Viva offre 43.4 pi. cu. d'espace de charge. De plus, les modèles de luxe et SL sont livrables avec un nouvel ensemble pour hautes performances qui comprend un moteur de 69 CV, des freins à disque, des instruments spéciaux et des pneus à profil surbaissé sur des roues à jante large. La transmission automatique et les freins à disque à l'avant sont livrables dans tous les modèles Viva. Il y a une Viva qui vous convient parfaitement, équipée, à votre goût, et à un nouveau bas prix!

Voyez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac

V-168 OF

Concessionnaires autorisés Vauxhall-Pontiac pour la ville de Québec:

Automobiles, Inc.

1240, ouest, Boul. Charest, Québec
Tél.: 681-0671

Giguère Automobile (1964) Inc.

375, Boul. Hamel, Québec
Tél.: 529-1351

Etranger à Détester mais sans Violence...

PARAMOUNT PICTURES
MARCELLO MASTROIANNI
L'ETRANGER
ANNA KARINA
ALBERT CAMUS
Version française originale avec sous-titres anglais

Admission 14 ans et plus

CINEMA EMPIRE
PLACE HOTEL DE VILLE - 524-2880

les sept jours du cinéma

26 janvier-1er février
cinéma capitol

une présentation des semaines
internationales du cinéma

28 janvier 21h.15	LE VISAGE D'UN AUTRE (Face of Another) Hiroshi Teshigahara, Japon, 8-11 an. Le cinéaste le plus moderne du Japon. Une troublante image du monde actuel.
29 janvier 19h.	QUATRE HEURES DU MATIN (Four in the Morning) Anthony Simmons, Grande-Bretagne, 8-11 an. Le nouveau cinéma anglais. Les couples de la nuit.
30 janvier 19h.	TERRE EN TRANSE Glauber Rocha, Brésil, 8-11 an.
31 janvier 19h.	Prix Luis Buñuel 1967. L'Amérique latine à l'aube de la révolution.
31 janvier 21h.15	BARRIERE Jerzy Skolimowski, Pologne, 8-11 an.
1er février 19h.	Plus lyrique que Fellini. Un homme court après la vie.
1er février 21h.15	JOURNAL INTIME Valeria Zurlini, Italie, 8-11 an. Le plus grand rôle de Marcello Mastroianni.
PRIX DES BILLETS	
Admission générale \$ 1.50	
En vente dès maintenant au guichet du cinéma Capitol	
Renseignements: 523-2032 (de 13h. à 22h.)	



Les détectives montréalais inspectent la carabine utilisée par un adolescent de 17 ans, lors d'une fusillade que ce dernier a déclenchée à partir d'une fenêtre de sa chambre à coucher. Le jeune homme a tiré pas moins de 100 coups de feu, et il avait des réserves de plus de 500 balles. Cinq personnes ont été blessées, dont deux assez gravement. Les limiers ont également trouvé une corde dans la chambre du franc-tireur, corde qui lui aurait servi à se pendre.

Selon la Chambre de Commerce

Une ère nouvelle d'aménagement du territoire envahit le Québec

DRUMMONDVILLE (P.C.) — La Chambre de commerce du Québec a tenu samedi à Drummondville une journée d'étude sur l'orientation qu'elle entend prendre face à la planification et l'aménagement du territoire. Bien qu'elle soutienne que "les planificateurs proposent souvent pour régler les problèmes des hypothèses de solutions très socialisantes" et que, selon elle, "l'entreprise privée est davantage apte à apporter des solutions valables", la Chambre de commerce admet que le Québec est entré dans une ère nouvelle d'aménagement du territoire.

Dans une résolution adoptée par le mouvement, la Chambre souligne qu'elle a, elle aussi, un rôle à jouer dans le processus de la planification et de l'aménagement.

Considérant l'aménagement comme "étant largement son affaire", la Chambre de commerce souligne qu'elle devra donc travailler "à côté mais aussi avec" les nouvelles structures qui seront mises sur pied dans les régions, notamment les conseils économiques régionaux.

Certes, l'aménagement "a son aspect exaltant", mais "il faut toutefois, se présenter le danger de vouloir démolir pour construire en neuf et de vouloir à tout prix des structures nouvelles pour remplacer les anciennes.

Nos chambres ont de longs états de service et elles peuvent encore continuer à oeuvrer pour le progrès économique et social.

La Chambre de commerce a proposé aux quelque 185 délégués qui ont participé à la réunion une résolution demandant que les nouvelles structures d'aménagement envisagées n'entrent pas en conflit avec l'action de la Chambre et que les Conseils économiques régionaux soient "des organismes d'étude, de coordination et de consultation auprès des gouvernements".

Cette dernière proposition a été rejetée par les délégués parce que selon la majorité d'entre eux, il n'appartient pas à la Chambre de décider de la nature et du rôle des Conseils économiques régionaux.

RESOLUTION ADOPTÉE

La résolution finalement adoptée déclare que lorsque de nouvelles structures sont mises en place pour la planification économique et l'aménagement régional, les Chambres de commerce doivent demeurer autonomes et conserver leurs pouvoirs de consultation auprès des gouvernements.

Une autre résolution adoptée par les délégués recommande que la Chambre de commerce maintienne son statut de "com-

munité d'affaires", tout en continuant de se préoccuper des questions économiques, sociales, civiques et culturelles.

Enfin, les délégués se sont mis d'accord pour dire qu'il fallait prendre un sens très large à l'expression "communauté d'affaires", à savoir qu'il suffisait d'être lié de près ou de loin à la vie économique et au monde des affaires pour faire partie du mouvement. Ce qui, selon eux, ne doit pas exclure les syndicats.

Ce qui importe, souligne d'ailleurs le document, ce n'est pas la catégorie sociale des membres de la Chambre, mais plutôt "la philosophie qui guide son action et l'orientation de ses prises de position".

Fin de la longue grève du transport dans la Mauricie

TROIS-RIVIERES (P.C.) — La longue grève du transport en commun qui sévissait dans la Mauricie est terminée. En effet, c'est par une très forte majorité — 90 pour cent — que les employés syndiqués de la compagnie Carier et Frères affiliés à la CSN se sont prononcés en faveur de la signature d'une convention collective de travail d'une durée de trois ans qui leur donne, en plus d'une augmentation de 60 cents l'heure, de nombreux bénéfices marginaux.

L'entente intervenue dans la soirée de dimanche met fin à l'une des plus longues grèves enregistrées au Québec, puisqu'elle durait depuis le 2 septembre 1967, soit près de cinq mois.

Selon les dirigeants de Carier et Frères, le service d'autobus devrait reprendre le plus

tôt possible. L'assemblée s'est déroulée au local de la CSN à Shawinigan. Elle avait débuté vers 1 h. 30 de l'après-midi et réunissait une centaine de grévistes, les chefs syndicaux de la CSN.

Le nouveau contrat comporte une augmentation de 60 cents l'heure répartie sur trois ans, dont 38 cents dès la reprise du travail. Le nouveau salaire des chauffeurs sera de \$215 l'heure.

Le service de Carier et Frères relie Shawinigan à Trois-Rivières, Grand-Mère, La Tuque et à Roberval, en plus d'assurer la liaison Shawinigan-Montréal.

Durant la longue grève, les dirigeants du syndicat et ceux de la compagnie avaient décidé de poursuivre le service aux étudiants.

Le policier de Greenfield Park a succombé à ses blessures

MONTRÉAL (P.C.) — Le sergent-détective Charles Jeary de la police de Greenfield Park est mort hier des blessures subies au cours du combat au revolver qu'il avait livré à des bandits lors d'une tentative de vol à main armée dans cette banlieue, le 3 janvier dernier, ont annoncé hier soir les autorités de l'hôpital.

Le policier de 34 ans avait été gravement blessé à la suite d'un échange de coups de feu au cours duquel il avait lui-même blessé deux des bandits et en avait arrêté un troisième. Les trois autres gunmen prirent la fuite sans pouvoir s'emparer d'aucune somme d'argent.

Cette tentative de hold-up eut lieu à une succursale de la Banque de Montréal. Le sergent Jeary, qui faisait partie de la force policière de Greenfield Park depuis huit ans, effectuait son travail habituel de surveillance dans cette banque lorsque quatre hommes armés et masqués, y firent irruption.

Au cours de la lutte qui s'engagea, le policier fut atteint deux fois à l'abdomen, l'un des projectiles lui transperçant le foie et l'autre le rein. On tenta de lui sauver la vie au moyen de deux interventions chirurgicales.

La police détient actuellement deux suspects et est à la

recherche des deux autres.

Gilles Bienvenue, 25 ans, et Gilles Parent, 30 ans, de Montréal, attendent tous deux la tenue de leur enquête préliminaire dans cette affaire.

Nouvelle convention collective ratifiée à la Canadair

MONTRÉAL (P.C.) — Quelque 4.500 employés de la société Canadair Ltd., ont ratifié un nouveau contrat collectif leur procurant des augmentations de salaire variant entre 35 cents et 89 cents l'heure, augmentation répartie sur une période de trois ans.

L'Association internationale des machinistes, qui représente les employés de Canadair, a déclaré que les augmentations de salaire au cours de la première année de l'entente seront de 35 cents l'heure pour les travailleurs non qualifiés et de 50 cents pour les machinistes.

Un porte-parole du Syndicat a dit que des améliorations ont également été apportées concernant l'assurance-groupe, le régime de retraite et d'autres bénéfices marginaux.

Cinq blessés, dont deux grièvement

Un adolescent de Montréal tire une centaine de coups de feu sur tout ce qui bouge

MONTRÉAL (P.C.) — Un franc-tireur posté à la fenêtre de sa chambre a mitraillé une rue calme de Ville-Émard vendredi soir, blessant cinq personnes, dont deux reposent présentement dans un état critique à l'hôpital.

La police a déclaré que le tireur, un adolescent de 17 ans, était considéré par les voisins comme "un jeune homme tranquille". Vendredi soir, il a brisé le carreau à la fenêtre de sa chambre, au premier étage de la maison, et s'est mis à tirer sur tout ce qui bougeait dans la rue.

Pendant environ 10 minutes, le jeune homme a tiré environ 100 coups de son fusil semi-automatique de calibre .22, alors que les passants dans la rue tentaient de se mettre à l'abri. Il avait enlevé la puissante mire télescopique de son arme, mais possédait une provision d'environ 500 balles.

La police détient présentement le jeune homme, mais n'a pas voulu donner son nom parce qu'il s'agit d'une personne mineure.

Le garçon s'est rendu après un bref échange de coups de feu avec deux policiers. Il a lancé son fusil par la fenêtre après que les agents eurent tiré six fois dans sa direction. Les enquêteurs ont découvert une corde de 10 pieds de longueur, suspendu à un crochet dans la cuisine et portant un noeud coulant à son extrémité. Une chaise était placée au-dessous de la corde.

Blessés gravement

Hier, deux des blessés étaient encore dans un état critique dans un hôpital de Montréal après avoir subi des interventions chirurgicales majeures.

M. Georges Thoun, 47 ans, employé dans une compagnie de construction située en face de la demeure du jeune homme, a été atteint par une balle au moment où il sortait du garage de la compagnie.

Les médecins ont déclaré que le projectile l'avait atteint au cou pour aller se loger dans la colonne vertébrale et ainsi bloquer la circulation du sang vers le cerveau.

M. Maurice Lachapelle, 26 ans, un boueur, a été atteint deux fois alors qu'il descendait de son camion. L'une des balles s'est logée près du coeur et l'autre dans son bras gauche.

Les autres personnes blessées sont M. et Mme Réal Brisebois, tous deux âgés de 37 ans, atteints respectivement au côté droit et à l'oreille; et M. Jacques Dubois, 25 ans, touché à la jambe droite.

Ces trois personnes ont reçu leur congé de l'hôpital hier après avoir été traitées pour ces blessures relativement mineures.

Par ailleurs, deux autres per-

sonnes, Mme Lucille Danseur, 37 ans, et M. André Priem, 21 ans, ont dû être traitées pour choc à la suite de l'incident qui a eu lieu peu avant 8 p.m. vendredi.

Sauf dans le cas des blessés actuellement à l'hôpital, les autres personnes ont été atteintes par les coups de feu alors qu'elles passaient en voiture près de la maison du jeune homme. M. Dubois ne s'est

aperçu qu'il avait été blessé que plusieurs heures après l'incident et n'a fait rapport à la police qu'après 11 p.m.

DOMMAGES

La police a déclaré hier avoir reçu plus de 20 plaintes concernant des dommages à la propriété de la part de voisins du garçon, qui aurait apparemment tiré au hasard durant un certain temps. Une seule cible semble avoir été l'objet de

coups de feu délibérés de la part du jeune homme. Il s'agit d'une épicerie du voisinage où la vitrine et la porte d'entrée ont volé en éclats sous les balles.

La police a dit que le jeune homme avait tenté sans succès d'encaisser un chèque à cet établissement un peu plus tôt dans la journée.

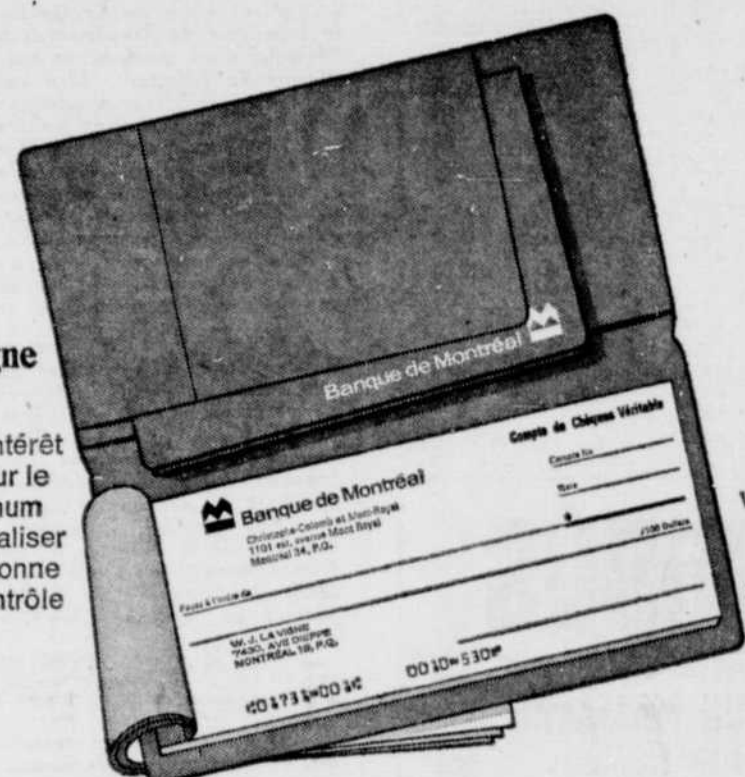
C'est un automobiliste qui a donné l'alerte alors qu'il s'est

rendu au poste de police le plus proche afin de rapporter que sa voiture avait été atteinte par une volée de balles.

Le garçon a déjà souffert de troubles psychologiques, mais les médecins l'avaient déclaré rétabli à la suite d'examen subis le mois dernier. Le suspect comparaitra dans la Cour de délinquance juvénile ou devra subir un examen psychiatrique.

Tout bien calculé

les Comptes Véritables: formule idéale!



Compte d'Épargne Véritable

Il rapporte 4 1/2% d'intérêt par année, calculé sur le solde mensuel minimum et vous permet de réaliser vos projets. Il vous donne aussi un meilleur contrôle de vos économies.

Compte de Chèques Véritable

Combiné à votre Compte d'Épargne Véritable, il vous permet de bien gérer votre budget. Il vous procure, gratis, un relevé mensuel et un portefeuille "Chèque-rétraite" contenant, entre autres choses, vos chèques personnalisés.

Formule idéale: les Comptes Véritables de la
Banque de Montréal
La Première Banque au Canada



Importante commande d'appareils électroniques placée par le CN

MONTRÉAL (P.C.) — Le Canadien National a annoncé vendredi qu'il a placé une commande d'appareils électroniques qui lui permettront d'entreprendre sous peu un programme d'essais en vue d'établir un système d'identification automatique des wagons d'un bout à l'autre de son réseau.

La première phase du vaste projet comprend l'apposition, au cours des deux prochaines années, de plus de 200.000 étiquettes sensibilisées comportant tous les renseignements sur les wagons, les voitures voyageurs, les containers, les remorques de piggyback et les locomotives.

Les étiquettes, apposées aux deux cotés de chaque pièce de matériel roulant ou remorqué, sont lues par des cellules photoélectriques qui transmettent instantanément les données aux bureaux et aux ordinateurs de la compagnie.

La direction du CN voit dans ce nouveau système une façon rapide, efficace et sûre de repérer ses wagons et ses voitures, leurs numéros, leurs propriétaires, le type de matériel et tous les renseignements requis pour une utilisation maximale de plus de 100.000 wagons que possède le CN, assurant ainsi un meilleur service à la clientèle.

Le CN est le premier chemin de fer canadien à commander de tels analyseurs électroniques et les premiers appareils lui seront livrés cet automne.

De plus, quatre autres con-

seillers municipaux devront subir leur procès sous des accusations semblables.

Trois nouvelles accusations contre le maire de St-Michel

MONTRÉAL (P.C.) — Alors qu'un cinquième échevin est inculpé dans l'affaire de Ville St-Michel, trois nouvelles accusations ont été portées contre le maire de cette banlieue, M. Maurice Bergeron. Le frère du maire et l'échevin Roland Parivière de St-Michel, ont été également l'objet d'accusations.

Le maire de cette ville de 55.000 habitants attend déjà la tenue de son procès sous plusieurs accusations d'avoir accepté des pots-de-vin en rapport avec l'émission de certains permis municipaux.

Un cinquième échevin, Roland Larivière, a reçu l'ordre de comparaître en Cour cette semaine sous une accusation d'avoir accepté un pot-de-vin de \$2.500 en retour de l'émission d'un permis pour la construction d'un entrepôt.

Le maire Bergeron a été accusé d'avoir exigé \$3.000 pour l'obtention d'un permis de club social, d'avoir accepté \$300 pour l'achat d'uniformes de pompiers et d'avoir accepté \$300 pour l'émission d'un permis d'épicerie.

Son frère, Jean-Marc Bergeron, directeur du personnel municipal de St-Michel, a été accusé de conspiration avec le maire dans le cas des uniformes de sapeurs.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

'l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Les bombes-H perdues au Groenland

Les Américains persuadés de ne plus les retrouver

BASE DE THULE, Groenland. (P.A.) — Les autorités de l'aviation américaine sont intimement persuadées qu'elles ne retrouveront aucune bombe à hydrogène intacte dans les solitudes désertiques de l'Arctique.

Malgré tout, elles entendent passer des mois à fouiller la glace et la neige de la baie North Star où, il y a une semaine, s'écrasait un avion B-52 porteur de quatre de ces engins mortels.

Si on ne retrouve pas la bombe, il faudra s'acharner à déplorer chaque fragment que voudra bien rendre le sol gelé.

Si l'aviation américaine est si peu désireuse de rendre public ses conclusions, c'est qu'elle ne tient pas à faire connaître les détails de la cons-

truction de ses quatre bombes qui, croit-on, seraient d'une puissance de 1.1 mégatone.

Les quatre parachutes, qui constituaient une partie essentielle des bombes, ont été retrouvés, ce qui laisse peu d'espoir de retracer les bombes elles-mêmes.

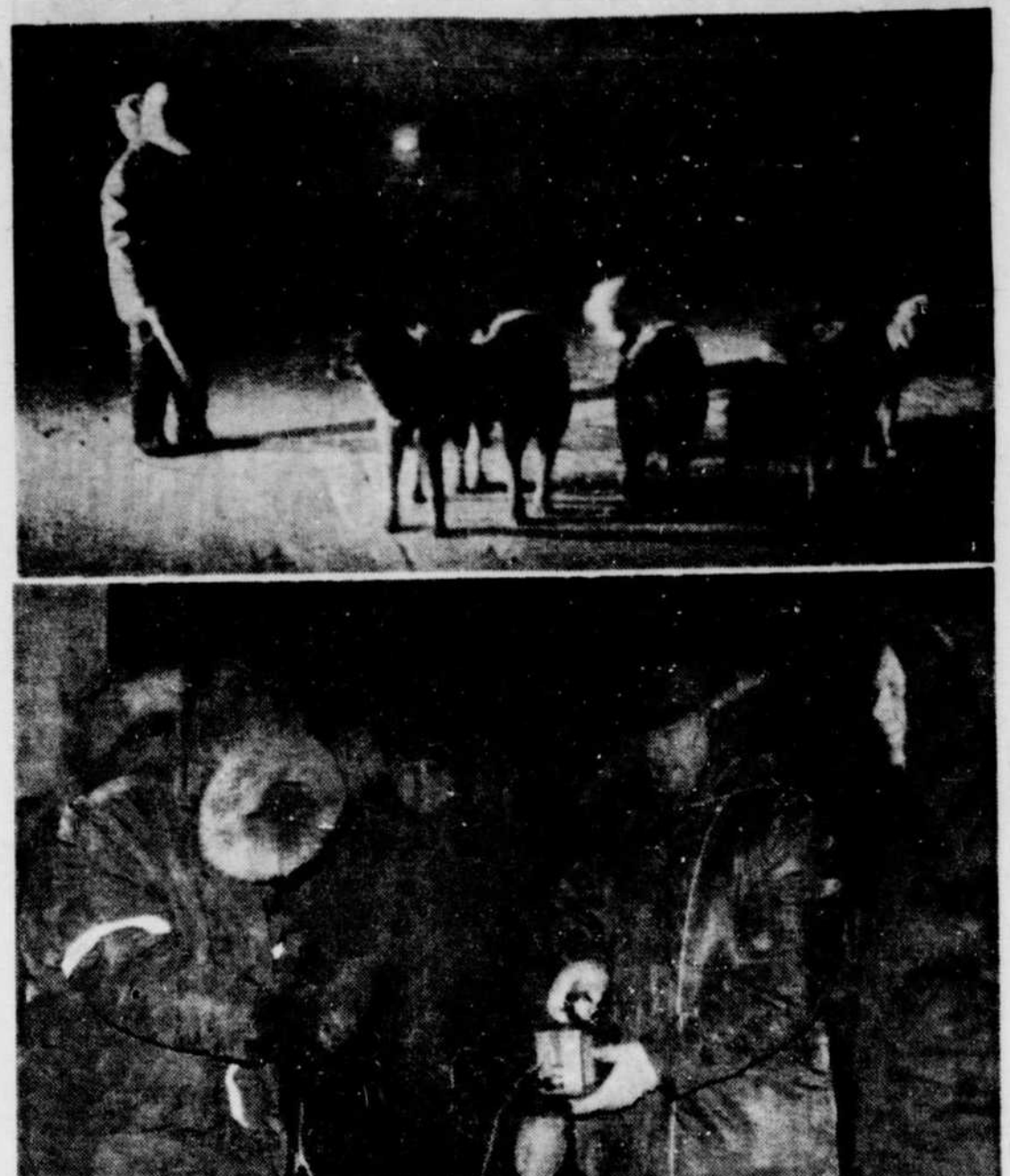
Ces parachutes, a expliqué un expert du département de la Défense nucléaire américaine, étaient scellés avec le paquet contenant la bombe. Leur présence avait pour but de ralentir la chute des bombes au cours d'une attaque de façon à permettre à l'avion qui les lâcherait de vider les lieux avant l'explosion.

Conditions de recherche
En dépit de toutes les conclusions que peut tirer l'aviation

américaine, le travail de recherche bat toujours son plein. Plusieurs officiers affirment même que le but primordial de leurs recherches est d'ama-
lourer la mère-patrie du Groenland, le Danemark.

Les États-Unis ont expédié quelque 1.500 livres de viande pour nourrir les chiens esquimaux qui traversent des hommes depuis la base aérienne jusqu'à la scène de l'écrasement, soit une distance de sept milles et demi. Il a fallu transporter des génératrices électriques pour éclairer les lieux où se poursuivent les recherches. Ce que craignent par-dessus tout les chercheurs et les visiteurs, sans mentionner les vétérans de Thulé, c'est l'attaque d'une Phase 3. Phase 3 est le terme qui désigne, dans l'Arctique, une tempête polaire qui balaye toute la calotte glacée de la région, réduisant la visibilité à zéro. Pendant ces périodes, toutes les activités cessent, exceptées les missions de sauvetage.

Les troupes de Thulé ont leur propre système de défense contre l'hiver polaire. Personne ne sort seul. Toutes les baraquas sont munies de rations et chacun s'y confie en attendant la fin de la tempête, qui peut ne pas venir avant plusieurs jours.



THULE, GROENLAND — Un attelage de chiens esquimaux près de l'endroit où l'avion B 52 a touché le sol, quelque part au Groenland, pour éparpiller ses quatre bombes nucléaires dans la nature. Sur la photo du bas, des scientifiques américains et danois inspectent au compteur Geiger les abords du lieu de la tragédie en vue d'y déceler de la radioactivité en rapport avec les bombes H.

L'INCO obtiendrait le contrat d'un important projet minier en Indonésie

DJAKARTA. — (P.A.) — Un représentant haut placé de l'International Nickel Company of Canada Limited, qui a été nommé le seul négociateur en vue d'un important projet minier en Indonésie, a affirmé dimanche qu'il s'attendait à ce qu'un contrat soit signé d'ici deux semaines.

M. William Bell, membre du bureau de direction de l'Inco, a loué le gouvernement indonésien pour sa décision de faire appel à un comité plutôt qu'à un seul individu en vue d'arrêter son choix.

Jusqu'à maintenant, deux compétiteurs d'importance ont quitté la table des négociations: la société Le Nickel de France et la Kaiser Aluminum Company of America qui opéraient en consortium.

Le complexe franco-américain a encore une chance d'en venir à une entente si l'Inco ne réussit pas à s'entendre avec l'Indonésie sur les modalités du contrat.

La décision en faveur de l'Inco est venue après de longs mois de négociations frustrantes. Les pourparlers ont été troublés par des interventions politiques de toutes sortes.

Des sources généralement bien informées à Jakarta mandent que le choix indonésien a connu un nouveau délai lorsque

les Français ont fait des offres de dernière minute dans le but de faire pencher la balance de leur côté.

Investissement important

Selon M. Bell, la somme totale investie s'approchera des \$150.000.000. Des prospectons qui dureront au moins deux ans seront amorcées dans la jungle de l'île Célèbes. Lorsque le projet sera mis en marche, il faudra tout d'abord défricher des milliers d'acres de terrain, construire un port, des écoles de métier, un hôpital et, possiblement, une piste d'atterrissage.

La commission minière de l'Indonésie a été louée par les compagnies de nickel et les diplomates pour avoir procédé de façon impartiale dans ses délibérations. "Voyons les choses en face, de dire un homme d'affaires, l'Indonésie est connue pour sa corruption et ses pots-de-vin. Le vote secret qui s'est déroulé en marge des négociations sur le nickel prouve qu'il y a une nette amélioration".

Parlant de la politique économique

Kierans critique la domination des États-Unis sur le Canada

TORONTO. — (P.C.) — M. Eric Kierans, candidat à la direction du parti fédéral national, a déclaré que le Canada devait "rapatrier notre capacité de prendre des décisions dans les domaines de la politique monétaire, économique et commerciale".

L'ancien ministre du Québec et l'ancien président de la Bourse de Montréal, a critiqué la domination des États-Unis sur l'économie canadienne dans un discours prononcé devant l'Association libérale de York-Scarborough.

"Un taux fixe de change et un plafond sur nos réserves de change font qu'il est extrêmement difficile pour le Canada d'appliquer les politiques monétaires et fiscales qui peuvent lui permettre d'empêcher l'inflation ou la déflation chez nous. J'espère qu'un gouvernement canadien ne sera jamais plus forcé, comme c'est arrivé à cours du dernier weekend, de téléphoner à Washington pour demander que les filiales américaines réduisent leurs retraits de fonds de notre pays. Ces compagnies ont des citoyens canadiens. Nous devons leur dire nous-mêmes ce qu'elles ont à faire", a-t-il dit.

Dépenses

"De nos jours, les dépenses des provinces et des municipalités sont plus importantes que les dépenses fédérales parce que nos besoins les plus urgents sont ceux de l'éducation, de la santé, du bien-être social, etc., domaines dont la responsabilité a été accordée aux provinces par la Constitution. Étant donné que les ressources fiscales des provinces disposent d'un pouvoir d'achat plus élevé, elles sont plus susceptibles de leur permettre d'assumer leurs responsabilités, ce n'est qu'avec beaucoup de lenteur qu'au cours des dernières décennies elles ont pu lancer des programmes nouveaux ou accorder l'expansion nécessaire aux services déjà en existence. C'est pourquoi les buts nationaux ont eu une tendance à être déterminés uniquement au niveau fédéral, sans accorder aux provinces et aux situations financières des provinces la considération qui leur est due. L'assurance-maladie est un exemple remarquable de cette situation: les provinces, si elles sont forcées d'adopter l'assurance-maladie, devront repousser indéfiniment leurs propres priorités dans les domaines de l'éducation, du logement, de la mise en valeur régionale, etc.

"Le Canada n'est pas, et ne peut pas être, un état unitaire. Tout d'abord, la qualité des hommes qui sont en ce moment au service du public au niveau provincial, que ce soit dans l'administration ou bien dans la fonction publique, est telle qu'ils sont parfaitement en mesure, et en même temps fort désireux, de faire face à leurs propres responsabilités. Deuxièmement, les cinq régions distinctes du pays, que ce soit du point de vue économique ou du point de vue géographique, rendent inévitable l'apparition de priorités et la mise au point de modalités différentes. "L'uniformité nationale va sans doute devenir un plus petit commun dénominateur qui ne satisfiera personne. Troisièmement, les deux cultures et les deux langues exigent des politiques et des programmes particuliers. C'est pourquoi on ne peut réaliser l'accord général dans notre système fédéral quant aux objectifs sociaux qu'à la condition d'en arriver à un assentiment grâce à la consul-

tation des parties intéressées; de même, il faut déterminer les méthodes fiscales appropriées au cours de réunions antérieures à la mise en vigueur des programmes. Notre défi consiste à atteindre les normes et les objectifs nationaux souhaitables en utilisant les structures d'un état fédéral, et non celles d'un état unitaire.

Répartition

"Une répartition convenable des pouvoirs fédéraux et provinciaux peut être réalisée en fonction de l'activité de production, d'une part, et de l'activité de distribution d'autre part. Les provinces administreraient et financeraient ainsi, grâce aux revenus fiscaux dont elles disposeraient nécessairement, l'éducation, la santé et la sécurité sociale du peuple canadien. Le gouvernement fédéral doit élaborer et appliquer les politiques économiques qui feront du Canada un grand pays producteur capable de constituer une société dont les besoins de consommation et les services sociaux seront d'un niveau très élevé.

"Certes, il en résultera pour les provinces un accroissement considérable de leur capacité de dépenser; certes, cette capacité sera sans aucun doute décrite comme étant une décentralisation massive; cependant, politiquement, cela ne fera que constituer un retour aux principes mêmes de la Constitution et la fin des tentatives visant à concentrer l'autorité à Ottawa en s'accrochant aux ressources et aux pouvoirs obtenus au cours de la deuxième guerre mondiale. Plus les centralistes auront gain de cause, plus ce sera difficile, sinon impossible, de gouverner le Canada".

"Les conflits entre gouvernement fédéral et gouvernements provinciaux ont eu pour résultat que nous sommes surgouvernés au niveau fédéral et sousgouvernés au niveau provincial. Des changements constitutionnels convenables peuvent clarifier les domaines respectifs d'autorité et de responsabilité. Le nouveau fédéralisme inspirera cette confiance qui, sans céder aucunement aux pressions externes ou aux difficultés internes, établira une fois pour toute une identité canadienne claire et nette", a-t-il conclu.

Hausse possible de l'impôt

Johnson doit présenter un budget de \$186 milliards au Congrès américain

WASHINGTON. (P.A.) — Le président Johnson enverra aujourd'hui au Congrès des États-Unis son budget de \$186.100.000.000 que certains représentants importants ont accusé d'être trop élevé.

Et on s'attend que le président renouvellera son appel pour l'adoption d'une augmentation d'impôts de 10 pour cent qu'il avait proposée en août dernier. Ce sera le cinquième budget présenté au Congrès par le président Johnson depuis qu'il est devenu président en 1963.

Dans son message sur l'état de l'Union, le 17 janvier, le président Johnson a révélé

certaines détails de son budget et des témoins de son administration, comparant la semaine dernière devant le comité du budget de la Chambre des représentants, en ont révélé d'autres.

C'est à ce moment que le président du comité, M. Wilbur D. Mills, Dem-Ark, a recommandé de nouvelles coupes au budget. Son comité a retardé, pour la troisième fois, jusqu'à ce que les membres puissent étudier le nouveau budget, le projet d'une augmentation des impôts.

Déficit

Des sources proches de l'administration ont révélé que le budget proposera des dépenses de \$186.100.000.000, des revenus s'élevant à \$178.100.000.000 et un déficit de \$8.000.000.000 — si les impôts sont augmentés.

On s'attend que les dépenses du Vietnam à elles seules s'élèveront à \$25.700.000.000, une augmentation de \$1.200.000.000 comparativement à l'année précédente.

Le nouveau budget signifiera une augmentation de \$10.400.000.000 en dépenses et une réduction du déficit nettement prévu de \$19.800.000.000.

D'après l'ancienne façon de calculer les revenus et les dépenses du gouvernement, les dépenses administratives du budget s'élèveraient à \$147.400.000.000 pour la prochaine année fiscale — une augmentation de \$10.200.000.000. Les revenus seraient de \$135.600.000.000 et le déficit prévu de \$11.800.000.000.

Mais une commission présidentielle a recommandé en octobre dernier que le gouvernement comprenne dans son budget les dépenses et les revenus des fonds de trust tels que la Sécurité sociale et le fonds routier.

Les dépenses de ces fonds — s'élevant à environ \$47.000.000.000 — représenteront environ un quart des dépenses totales.

But
La nouvelle manière de présenter le budget est destinée à mettre fin à la confusion de la population relativement aux budgets fédéraux — il y a en effet trois l'an dernier — à permettre à la population de mieux comprendre le budget et à répondre aux accusations

que le budget est "arrangé". L'administration a déjà annoncé la réduction de certains programmes existant déjà et qu'elle se servira de l'argent ainsi économisé afin d'accélérer les certains programmes prioritaires tels que ceux des villes modèles et la formation de la main-d'oeuvre.

On s'attend à ce que le budget consacré au programme spatial soit réduit tout comme celui du rachat des hypothèques par l'Association fédérale nationale d'hypothèques.

Le programme de nouveaux impôts réclamé par l'administration amassera environ \$3.000.000.000 au cours de l'exercice financier courant qui se termine le 30 juin, et \$12.900.000.000 au cours de la prochaine année fiscale. Les impôts reviendraient à leur niveau actuel le 30 juin, 1969.

**COURS
CONVERSATION
ANGLAISE**
529-4888

conditions
et
prix
spéciaux
pour
FABRIQUES ET
INSTITUTIONS
• TAPIS •
TUILES - LINOLEUMS
CORLON - VINYLE -
LIEGE - CAOUTCHOUC

ER
**EMILIEN
ROCHETTE**
555, de la Couronne
529-4164

avant
d'acheter les
CHAUSSURES
DONT VOUS AVEZ BESOIN
voyez
d'abord :
J.-E. ROUSSEAU
MARCHAND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph
Québec 2.



FINI
LES FRISONS
SOUS LA DOUCHE
NE MANQUEZ
PLUS D'EAU CHAUDE
ACHETEZ OU LOUEZ
UN CHAUFFE-EAU À L'HUILE
CANADIAN IMPORT LIMITED
COMBUSTIBLES / TEL: 529-0561
+ Chauffe-eau pour résidences et locaux.

**PIERRE
Beaulieu**
d. o.
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cte Paquet)
Téléphone : 529-9331

**Malles
d'AUTOS
Malles
d'AVIONS**
Malles de
tous genres
de qualité
supérieure.
Nous sommes
en mesure de vous
assurer
pleine
satisfaction.
Lachance
265, St-Paul, Québec, 522-6403

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1715, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

N'oubliez pas
UN BEAU VOYAGE
commence
Avant votre départ, notre personnel expérimenté vous assurera du bon fonctionnement de votre appareil en plus de vous donner tous les renseignements qui vous sont nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats.
Ce service vous est offert gratuitement et vous fera certainement apprécier davantage votre voyage.
Stationnement
gratuit
359, est,
Boul. Charest
**Au Royaume de la
CAMÉRA**
FLORIDE — MEXIQUE — ANTILLES

**cours de conversation
anglais • espagnol**
• Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
• Leçons particulières — Cours collectifs — Jour — Soir
• Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite
Berlitz
langues vivantes
500 Grande Allée — Québec
tel. 529-6161
282 Ste Anne — Chicoutimi
tel. 549-7474
166 St. Germain — Rimouski
tel. 723-1944

Fiche d'André Lacroix

PJ	B.	A.	Pts	Tour du chapeau
45	36	40	76	6

RECORDS D'EQUIPE A BATTRE :

40 BUTS : Gord Labossière et Bill Sutherland, 1966-7
62 AIDES : Cleland Morrison, 1965-6
95 POINTS : Gord Labossière, 1966-7;
Cleland Morrison, 1965-6

RECORDS DE LIGUE A BATTRE :

55 buts : Carl Liscombe 48-49; Syd Smith 48-49
189 aides : Red Sullivan 53-54
119 points : Red Sullivan 53-54
6 tours du chapeau : Paul Gladu 48-49; Willie Marshall 55-56; André Lacroix 1967-68

L'EXTRAPOLATION	PJ	B.	A.	Pts	T/C
DE L'ACTION	72	58	64	122	10



DEUX POINTS POUR LES BISONS

BUFFALO (PA) — Dennis Hextall a compté le but victorieux hier soir alors que les Bisons de Buffalo, de la LAH, ont vaincu les Gulls de San Diego, de la ligue de l'Ouest, 5-3. Ron Attwell a omis le total des vainqueurs dans un filet désert.

Sheldon Kennegesser, Bob Jones et Allan Hamilton ont compté les autres buts des vainqueurs tandis que John MacMillan, Warren Hynes et Len Ronson répliquaient pour les visiteurs.

A BUFFALO

Première période

1-Buffalo, Kennegesser (Pilling, Jones) 15:15
Punitions : Huculak 5:20, Blackburn 18:00.

Deuxième période

2-San Diego, MacMillan (Perkins) 19:02
3-Buffalo, Hamilton (Ash, Sura) 19:15
Punitions : Ingram 14:34, O'Ree, Ash 17:28.

Troisième période

4-San Diego, Hynes (Huculak, Sinclair) 0:09
5-Buffalo, Jones

20 secondes de la seconde période, Aldo Guidolin a permis au Clippers de s'approcher à un but de leur adversaires.

Cependant, les Américains ont confirmé leur supériorité dans le match grâce à des buts comptés durant la troisième période par Len Lunde et Darryl Sly.

A ROCHESTER

Première période

1-Rochester, Barlow (Unger, McKenny) 0:46
2-Rochester, Barlow (McKenny, Unger) 7:12
Punitions : Guidolin, Unger 7:21, Armstrong 11:17, Johns 16:14.

Deuxième période

Aucun but
Punition : Polano 6:09.

Troisième période

3-Baltimore, Guidolin (McGregor, MacQueen) 0:30
4-Rochester, Lunde (Armstrong, Johns) 14:04
5-Rochester, Sly (Lunde) 16:03
Punitions : Ubrico, Hextall 17:31, Lanyon 19:01.

Lancers : Baltimore 11 9 11 — 31
Rochester 7 11 14 — 32
ASSISTANCE : 7,454.



Direct au but!

par Jacques REVELIN

DES MINI-TALENTS QUI DEVIENDRONT GRANDS...

Il faisait beau, même très beau. La température ne pouvait être plus idéale pour un concours de ski dont le déroulement aurait été passablement compliqué, si le froid ou une tempête de neige s'en était mêlé. Comment aurait-on pu alors maintenir le contrôle sur une épreuve disputée par 208 concurrents parmi lesquels certains n'étaient pas plus habitués à la longue, ni plus vieux que cinq ou six ans. On en aurait perdu plusieurs dans la poudrière et la plupart auraient

difficilement résisté aux morsures du gel, même s'ils avaient tous une bonne dose de courage pour s'élancer comme ils l'ont fait du haut de la montagne, puis pour zigzaguer à travers les fanions du slalom.

Seuls ceux qui ont vu ces mini-skieurs à l'œuvre peuvent donner raison aux promoteurs croyant à la longue portée d'un tel genre de compétition. Ils n'ont pas eu tort d'oser faire concourir des enfants sortis à peine des berceaux car, désormais, beaucoup apprennent à se mouvoir sur la neige des chutes furent nombreuses, bien sûr, mais aucune ne fut sérieuse car les difficultés du parcours étaient à la mesure des concurrents qui pouvaient tirer profits de leurs talents, sans prendre trop de risques.

Le ski est devenu un sport réclamant surtout de l'audace. Pour gagner maintenant, une bonne technique est évidemment nécessaire mais il faut surtout FONCER. Voilà pourquoi la majorité des champions sont jeunes, très très jeunes. Pour s'en convaincre, il suffit d'établir l'âge moyen des skieurs alpins qui prendront part aux Olympiques de Grenoble. Nous ne pouvons faire ce calcul d'ici, mais la réponse est sûrement proche de 19 ans, quand on sait combien sont jeunes notamment les membres de l'équipe de France.

Aujourd'hui, c'est certain, le développement d'un skieur de compétition doit débuter au plus bas âge possible. Pas à outrance, mais de façon progressive. Ceux qui entraînent l'élite n'ont pas admis que le meilleur atout pour vaincre est l'automatisme. Or, ce n'est pas à 15 ou 16 ans qu'on peut l'acquiescer mais par une longue expérience "cultivée" très tôt, dès l'âge où l'enfant est en mesure d'absorber des conseils. L'apprentissage de la technique s'effectue alors plus vite et quand le temps est venu de

En souplesse...

Dans le journal mensuel des patros canadiens "Quinze-25" la photo du premier ministre Daniel Johnson paraît au-dessus de cette citation : "La pratique des sports est une marque de santé. Elle développe la maîtrise de soi, l'esprit d'équipe, et nous rapproche de la nature. Une nation forte se forme à cette école. Il ne fait plaisir de féliciter tous ceux qui participent à cet effort". M. Johnson pourra donc se féliciter lui-même quand son gouvernement aura fondé un ministère des Sports...

C'est officiel. Quand l'hiver aura fondu sous la tiédeur du printemps, Jean-Claude Killy redeviendra un passionné du sport automobile. On vient même de confirmer qu'il prendra part aux 24 heures du Mans au volant d'une Corvette dont le moteur développera une force de 550 chevaux. Ses débuts sur quatre roues n'avaient pas manqué d'être remarqués l'an passé, quand il avait terminé au premier rang de la catégorie GT, dans l'épreuve Targa Florio. Il avait également essayé les voitures de Carroll Shelby l'an passé, durant un séjour aux États-Unis...

Il paraît que les peewee de St-Marc-des-Carrières seront difficiles à battre dans la section C du prochain tournoi international, surtout si leur cerbère No 1 affiche la même forme qu'il avait en fin de semaine, à Jonquière. Pour le déjeuner à deux reprises afin de remporter la finale par 2 à 1, les Castors de Québec ont dû diriger 40 lancers sur lui. C'est contre les peewee de St-Georges-de-Beaucourt que les porte-couleurs de St-Marc-des-Carrières feront leur entrée dans le tournoi, dans la soirée du 15 février...

Lucien "Minou" Gauthier n'en revient pas. Il est stupéfait par la collaboration bénévole que les organisateurs d'un concours de ski peuvent obtenir s'ils le désirent. Ce fut le cas samedi matin, à l'occasion du "slalom des futurs champions" dont il était le commanditaire. Nombreux furent les parents des jeunes concurrents qui se mirent à la disposition des officiels. Il y avait parmi eux des médecins, des avocats, des ingénieurs, etc. qui étaient prêts à patiner pendant plusieurs heures dans la neige pour remplir la tâche de contrôleurs. Lucien Gauthier ne s'attendait pas à ça, et il devait dire ceci à la fin de l'épreuve : "Quand je m'occupais du hockey et du tennis, c'était bien différent. Il fallait écurier après quelqu'un et le payer pour obtenir un service"...

Ca va moins bien pour les Flyers qui viennent d'encaisser 3 revers consécutifs. Heureusement qu'ils avaient plusieurs points d'avance, mais qu'on ne s'attende pas à recevoir du renfort de Philadelphie si le club de Keith Allen continue à reculer au lieu d'avancer...

Les organisateurs du tournoi peewee tiendront une importante réunion mardi soir en compagnie de leurs hommes de contacts chargés de recruter les parrains devant héberger les peewee de l'extérieur. Arthur Blais sera encore le pivot de cette indispensable équipe et présidera l'assemblée convoquée pour 8h, au Patro Roc-Amadour. Que tous ceux sur qui l'on compte soient là...

Tous les joueurs qui prendront part au neuvième tournoi international peewee repartiront chez eux avec un dictionnaire Larousse. Par ailleurs, une bourse d'études sera de nouveau tirée au sort au terme de la compétition. Voilà deux bonnes habitudes qui ne se perdent pas...

Ca barde de plus en plus aux États-Unis

Après avoir cherché des poux dans plusieurs pays, notamment au Canada, M. Avery Brundage se heurte maintenant à de sérieuses complications dans son pays où deux des plus importants organismes sportifs se lient à une guerre fratricide. Il s'agit de l'AAU et de la NCAA. La première refuse d'accorder son appui à la seconde pour les compétitions "indoor" se disputant ici et là, aux États-Unis. Par ce blocage, l'AAU est accusée d'une violation délibérée de la loi sur les monopoles et il est fort possible que le gouvernement intervienne, ce à quoi s'oppose le président du comité olympique en prétendant que le C.I.O. ne tolère pas qu'un gouvernement s'immisce, dans les affaires sportives d'un pays. Après la révoit des athlètes noirs, l'hostilité grandit donc également du côté des universitaires, ce qui pourrait réduire à néant la puissance de Américains pour les Jeux olympiques de Mexico, advenant un double boycottage. A moins que l'AAU capitule d'ici là.

Le choc décisif entre les deux associations est sur le point de se produire. Il aura lieu le 9 février, à l'occasion de la grande confrontation athlétique qui doit se dérouler au Madison Square Garden où Jim Ryan sera en tête d'affiche. C'est la National Collegiate Athletic Association (NCAA) qui organise cette attraction sportive, en refusant le contrôle de l'AAU dont l'autorité est cependant reconnue sur le plan international. Il s'agit donc d'un conflit majeur pouvant produire des contre-coups au Canada, puisque Bill Crothers et d'autres athlètes de son niveau sont dans le circuit des compétitions "indoor" patronnées par la NCAA.

Comment cette crise pourra-t-elle se dénouer ?

Les As sont-ils en train de s'égarer dans l'Ouest

TROIS DÉFAITES EN TROIS JOURS

PORTLAND (Spéciale) — Les As de Québec n'ont plus que deux chances d'éviter un balayage complet dans leur tournée de la ligue de l'Ouest, ayant perdu trois parties en trois jours pour inaugurer ce voyage de cinq joutes. Après l'échec de 3-1 à Seattle vendredi, ils ont subi des défaites de 5-3 à Vancouver samedi et de 6-2 à Portland hier. Comme les Bisons de Buffalo ont remporté l'unique joute qu'ils ont disputée en fin de semaine, les As sont tombés à quatre points derrière leurs principaux rivaux et ils n'ont plus qu'une partie en mains.

SAMEDI

A Vancouver, Gordie Veprava a compté deux buts, samedi soir, pour permettre aux Canucks de Vancouver de la Ligue de hockey de l'Ouest de vaincre les As de Québec de la Ligue Américaine, 5-3, dans un match disputé devant 9,554 spectateurs.

Bob Lemieux, Phil Maloney et Mike Corbett ont été les autres marqueurs des Canucks. Wayne Hicks a enfilé deux buts et André Lacroix a complété le pointage des As, obtenant aussi une aide.

Le cerbère Tony Esposito, du Vancouver, a repoussé 43 lancers, dont 15 au cours de chacune des première et deuxième périodes.

Le pilote Vic Stasiuk a enlevé le cerbère Al Millar après deux périodes et c'est le jeune Don McLeod qui a alloué le 5e but aux Canucks dans l'engagement final.

Deuxième période

3-Vancouver, Lemieux (Watson, Maloney) 3:33
4-Vancouver, Corbett (Belaie, Mavety) 3:10
5-Québec, Lacroix (Morrison, Nolet) 3:38
6-Vancouver, Veprava (Lemieux, Mavety) 3:15, Lemieux 10:50, 13:46, Boutin 13:11, Veprava 18:00.

Troisième période

7-Québec, Hicks (Lacroix, Gendron) 7:38
8-Vancouver, Maloney (Veprava, Lemieux) 13:11
Punitions : Gendron 12:17, Hall 12:35, Gilbertson 17:08.

Arrêts

Esposito 15 15 13 — 43
McLeod 10 3 10 — 23

ASSISTANCE : 9,354.

DIMANCHE

A Portland, les Buckaroos ont

pris une avance de 3-0 dans les deux premières périodes sur des filets d'Art Jones, Larry Leach et Arnie Schmautz.

Quand les As sont revenus dans la joute avec deux buts en 37 secondes à mi-chemin dans la 3e période, les Buckaroos ont mis la partie dans le sac avec trois autres filets en trois minutes. C'est René Drolet qui a réussi le premier but des As sur un effort individuel, puis Jean-Guy Gendron avait réduit la marge à 3-2 sur des passes d'André Lacroix et de Simon Nolet.

Les As, qui jouaient 500 au départ de Québec jeudi, devaient maintenant gagner à San Diego mercredi, à Phoenix vendredi et à Québec contre Providence mardi prochain pour rattraper cette moyenne. De l'aide des Flyers sous la forme d'un second défenseur expérimenté ne serait pas un luxe.

Première période

1-Portland, Jones (Hay) 0:31
2-Portland, Leach (Pearson, Kerns) 11:11
Punitions : Ball 8:28, Johnson 13:33, Sarrazin 19:15.

Deuxième période

3-Portland, A. Schmautz (Leach) 11:30
Punitions : Smith 14:57, Goodwin 17:09.

Troisième période

4-Québec, Drolet 11:35
5-Québec, Gendron (Lacroix, Nolet) 12:12
6-Portland, Leach (Goodwin) 12:49
7-Portland, Saunders (Heberton, Johnson) 14:32
8-Portland, Weesater (Saunders, Johnson) 15:34
Punitions : Ball 14:42, 19:38.

Lancers :

Québec 13 13 9 — 35
Portland 7 8 11 — 26

ASSISTANCE : 6,962.

Les Barons annulent à Springfield

SPRINGFIELD, Mass. (PA) — Les Kings de Springfield y sont allés de deux filets rapides durant les dernières 88 secondes de jeu, ce qui leur a permis d'annuler 4-4 avec les Barons de Cleveland, dans un match de hockey de la Ligue Américaine, disputé hier soir.

Les Barons semblaient avoir scellé l'issue lorsque Norm Ferguson a compté son deuxième but de la soirée, vers la mi-temps en troisième période, donnant au Cleveland une avance de 4-2.

Mais ce sont deux joueurs de défense, Paul Popiel et Dave Amadio, qui ont compté les deux buts rapides, assurant aux Kings un match nul.

Jim Anderson a fait clignoter la lumière rouge à deux reprises pour les Kings, complétant le pointage des siens. Norm Dennis et Howie Glover furent les autres marqueurs des Barons.

SOMMAIRE

1-Springfield, Anderson (Kilrea, Popiel) 6:23
2-Cleveland, Ferguson (Schultz, Peterson) 17:15
Punitions : Côté 3:36, Locas 18:34

Deuxième période

3-Cleveland, Dennis (Punition : Côté 13:23) 10:48

Troisième période

4-Cleveland, H. Glover (Piper, Hookstra) 8:11
5-Springfield, Anderson (Kilrea, Foley) 4:12
6-Cleveland, Ferguson (Sander, Popiel) 8:34
7-Springfield, Popiel (Kilrea, Anderson) 18:38
8-Springfield, Amadio (Kilrea, Anderson) 18:50
Punition : Piper 3:35.

Lancers :

Cleveland 16 14 13 — 42
Springfield 12 13 15 — 42

ASSISTANCE : 3,074.

PROVIDENCE (PA) — Les Reds de Providence ont vaincu les Bears de Hershey au compte de 3 à 2, hier soir, dans une partie régulière de la ligue Américaine de hockey.

Jean-Pierre Mallette y est allé de deux buts pour les siens, tandis que le but gagnant a été marqué par John Sleaver.

C'est Ralph Keller des Bears qui a annulé le compte tôt durant la seconde période.

Première période

1-Providence, Mallette (Mikol, Ledue) 17:08
Punitions : Rodgers 6:37, Marcotte 11:02, A. Keller 12:37, Sleaver 19:17

Deuxième période

2-Hershey, R. Keller (Nykulnik, Delordy) 6:56
3-Providence, Mallette (Ledue, Lafond) 18:18
Punitions : Leter, Clearwater 1:28, R. Keller 1:42, Mikol 5:47, Leter, deux mineurs 3:47, Mantha 6:44.
6-Providence punition de banc par MacIs 13:51, Harvey, Karcher 16:46, Ashbee 17:12.

Troisième période

4-Providence, Sleaver (Rodger, Clearwater) 1:05
5-Hershey, Snell (Anderson, Kilrea) 14:44
Punitions : Kachur 2:38, Gilbert 13:39.

Lancers :

Providence 15 14 13 — 42
Hershey 11 9 10 — 30

ASSISTANCE : 3,991.

5 BUTS PAR GUY LAFLEUR

Par Real LABBÉ

Ménés à l'attaque par le jeune Guy Lafleur, qui a récolté cinq buts, et a participé à un autre, les As du pilote Martin Madden ont disposé assez facilement des Bruins de Shawinigan par le compte de 11-5. Les Bruins occupent le deuxième rang du circuit Jacques Plante.

Madden avait toutes les raisons de se réjouir, car la victoire de son club lui permettait d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé soit trois victoires en quatre parties. De plus, la nouvelle ligne formée de Guy Lafleur, Dave Boëda et Jacques Richard a très bien fonctionné, récoltant six des onze buts des As.

PREMIERE PERIODE

Les As n'ont pas tardé à se lancer à l'attaque, et c'est le défenseur Jacques Turmel qui a eu la première chance de déjouer Pierre Sigman, mais ce dernier exécuta un bel arrêt, pour permettre fin à la poussée des locaux. Turmel qui semblait pas trop souffrir de la blessure à la hanche, et il a distribué généreusement les coups d'épau-

Puis ce fut au tour de Lafleur à jouer de malchance, alors qu'il rata à deux occasions d'affilée devant un Sigman alerte. La contre-attaque des Bruins devait par contre réussir lorsque Charles

Boyer attira Hoganson à lui et passa à Maurice Larouche qui donna l'avance aux siens 1-0.

À peine une minute plus tard, Sévigny profitait de ce que Paul Hoganson avait la vue voilée par un de ses défenseurs, pour décrocher un puissant boulet de la ligne bleue, et donner une avance de 2-0 aux visiteurs.

Depuis, Yvon Drapeau, devait donner la réplique lorsqu'il a pris un retour de Denis Marois, a contourné les buts, et est venu déjouer Sigman du côté droit. Puis, pendant une punition à Sévigny pour avoir donné du coude, Marion, qui jouait la pointe sur les jeux de puissance a nivelé les chances.

Ménard devait redonner l'avance aux siens, en prenant le retour de lancer de Robert Lalonde. Exactement deux minutes plus tard, Guy Lafleur marquait un but de toute beauté, pour permettre aux As d'égaliser le pointage.

Quelques instants après, Lafleur aurait pu donner l'avance aux siens, mais il fut incapable de trouver le fond du filet désert par Sigman et sur le même jeu Dave Boëda ne fut pas plus chanceux, en ratant lui aussi un filet vide.

LEGALE PERSISTE

La deuxième période devait se terminer comme elle avait commencé, c'est-à-dire, par une égalité, les deux clubs ne pouvant faire un maître. Les As juniors brisèrent tout d'abord l'égalité, lorsque Guy Lafleur compléta une magnifique montée de Jacques Richard. Ce dernier avait réussi à déjouer trois adversaires lorsqu'il aperçut Lafleur seul devant les filets de Sigman, il lui passa et Lafleur se chargea du reste. Puis, 13 secondes plus tard, Lafleur complétait son tour du chapeau avec des aides de Dave Boëda et René Lavigne.

Charles Boyer réduisait l'avance des locaux, en comptant sans aide, puis il fut puni quelques secondes plus tard. Pendant cette punition, Claude Goyette réussit à s'échapper mais il fut poursuivi par Denis Marion qui le fit trebucher pour éviter que Hoganson ne soit déjoué. L'arbitre accorda un lancer de punition et c'est le meilleur compte du club, Michel Brière, qui fut désigné par Jos Ferron pour l'exécuter. Brière ne parvint pas à contrôler correctement la rondelle et rata son coup.

Une descente de Royer et

un puissant lancer de ce dernier n'eut pas réussi à ébranler Sigman, et Marcel Perron recut la rondelle de Denis Labrecque, ce lui qui permit de filer seul devant le cerbère québécois. Perron déjoua Hoganson pour niveler le pointage 5-5. Guy Lafleur a de nouveau raté 2 deux minutes de la fin avec un lancer à bout portant.

CA ECCLATE

Les protégés de Martin Madden ont continué leur attaque dès les toutes premières secondes de la période finale et Gilles Beaulieu devait donner à ses coéquipiers une avance qu'il ne perdirent jamais. Lorsque Guy Lafleur enregistra son quatrième but de l'après-midi, l'enthousiasme des Bruins s'est envolé et Sigman a tout simplement regardé le disque pénétrer derrière lui.

Dave Boëda a continué la poussée des As mais il a raté et Lafleur s'est emparé du retour pour passer à Bernard Dubé qui compta avec un lancer de la ligne bleue. Les Bruins n'ont pu remonter la pente par la suite, et les locaux en ont profité pour ajouter trois autres points à leur total. Tout d'abord, ce fut le cinquième filet de Guy Lafleur, qui a bloqué le lanceur et Pat McCool a bloqué, mais sans plus, laissant la rondelle tomber à ses pieds, Lafleur a repris le disque et l'a logé à la gauche de Sigman, avec un lancer frappé.

Finalement, Jacques Richard et Gilles Beaulieu, avec son deuxième filet de la rencontre, ont mis le point final à l'attaque des As juniors. Pierre Sigman a cédé sa place à Guy Deponcourt au milieu de la troisième période.

La défensive des As s'est bien illustrée en tenant respect le meilleur pointeur de l'équipe, Michel Brière.

Sommaires de samedi

SOMMAIRE

PROVIDENCE à HERSEY

1-Providence, Creighton	
Kachur, Perry *	6:38
2-Providence, Kachur	
Perry	7:03
3-Hershey, Cline	
Harvey, R. Keller	9:11
4-Providence, Kachur	
Sleaver, A. Keller	13:03
Punitions — Perry	2:34, Goegan
16:43.	

Deuxieme periode:	
5-Hershey, DeJordy	
Snell, Nykoluk	4:10
6-Hershey, Stankiewicz	
Leiter, Ashbee	7:33
Punitions — Perry et Creighton	

Troisième période:
7-Providence, Sleaver
7-Providence, Sleaver

Muloin, Rodger	3:11
5—Hershey, Marcotte	
Stankiewicz, R. Keller	12:11
Punition — R. Keller 7:04.	
LANCERS:	
PROVIDENCE 11 6 14 — 31	

ASSISTANCE : 7,562.

SAN DIEGO à CLEVELAND

SOMMAIRE

1-Cleveland, H. Glover Hoekstra, Ellett Punition — Aucune.	11:04
Deuxième période:	

Aucun but.	
Punition — Piper 6.33.	
Troisième période:	
San Diego, Faulkner	
O'Beir, Sinclair	3:4

3-San Diego, Perkins Nicholson, Ehrenverth	10:43
4-Cleveland, Ferguson Schultz, Martin	12:46
Punition — Aucune.	

Lancers :

SAN DIEGO 5 12 13 — 30
CLEVELAND 10 13 9 — 31

ASSISTANCE : 4,563.

ROCHESTER à SPRINGFIELD

SOMMAIRE

Anderson, Kilrea	9:45
3-Springfield, Corrigan	
Amadio, Popiel	10:54
Punitions — Hall 8:30, Corrigan	
11:19, Amadio 12:38.	

Deuxième période:	
4-Springfield, Corrigan	
Rathwell, Dufour	4:06
5-Springfield, Dufour	
Corrigan, Amadio	7:04

Punitions — Cherry 8:00, Local 9:54.
Troisième période:
5—Springfield, Foley

Lancers :

ROCHESTER 7 7 16 — 30
SPRINGFIELD 16 17 13 — 46

ASSISTANCE : 5,117.

CA ECCLATE

SOMMAIRE

maintenant que les As ont repris goût à la victoire, ils devront affronter une autre bon-

LE CANADIEN SEUL EN TÊTE AVEC TROIS EQUIPES SUR LES ALLOS



Par la Presse Canadienne

Les Canadiens de Montréal semblent avoir fait de la ligue Nationale de hockey leur terrain de jeu privé, sans que personne ne puisse trouver un moyen de leur mettre les bâtons dans les roues.

Les Canadiens remontent la pente depuis le 25 décembre, date de leur défaite au compte de 3 à 1 aux mains des Hawks.

A ce moment, ils avaient presque atteint la cave du classement.

Et samedi soir, ils étaient au sommet. Ils ont en effet porté leur nombre de parties sans défaites à 13 d'affilée, battant les Bruins de Boston 5-2. C'était la neuvième victoire consécutive du Tricolore.

Ce n'est qu'à la troisième période que les Bruins ont semblé se réveiller pour prendre part à la partie, alors que Phil Esposito et Ed Westfall ont réussi à déjouer le cerbère Rogatien Vachon.

Durant le premier engagement, Cournoyer avait ouvert

le bal pour les Canadiens qui ont réussi à marquer à cinq reprises avant qu'Esposito ne réduise à néant les espoirs de Vachon. Terry Harper, John Ferguson, Claude Provost et Gilles Tremblay ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Alors dans la ligue samedi, Bobby Hull a marqué deux buts menant les Hawks à une victoire de 4 à 1 contre les Maple Leafs de Toronto. Les Blues de Saint-Louis ont surpris désagréablement les Rangers en l'emportant 4-3, pendant que les Kings de Los Angeles disposaient de

Pittsburgh par 5 à 3; les North Stars du Minnesota ont eu le meilleur sur les Seals d'Oakland, l'emportant au compte de 3 à 1. Dans un match d'après-midi, les Wings de Detroit ont vaincu les Flyers de Philadelphie, l'emportant 3-2.

Du côté des Hawks, Bobby Hull a grandement contribué au succès des siens en marquant ses 33e et 34e buts de la saison. Ken Wharram et Bill Orban ont augmenté l'avance du Chicago, alors que Bob Pulford se méritait le

seul filet du Toronto, à mi-chemin de la seconde reprise.

Le défenseur Pat Stapleton a eu le nez fracturé durant la première période et il a dû être hospitalisé.

A Saint-Louis, Gerry Meinyk et Bill McCreary ont marqué durant la troisième, permettant de combler de déficit de 3-0 accusé par les Blues à la fin de la première période. Larry Keenan a compté deux buts pour les Blues. Ron Stewart, Reg Fleming et Camille Henry ont marqué pour le New York.

Victoires des Kings

Dans la victoire des Kings au compte de 5-3 sur le Pittsburgh, Bill Flett a marqué à deux reprises, Ed Jovay, Brian Smith et Howie Hughes ont compté pour le Los Angeles. Les filets des Penguins sont allés à Earl Ingarfield, Andy Bathgate et Paul Andrea.

A Detroit, Norm Ullman a compté ses 22e et 23e filets, conduisant les Wings à la victoire. Dean Prentice a compté l'autre; c'était son 12e de l'année. John Miskuz et Jim

Johnson ont compté pour les Flyers.

Les North Stars du Minnesota ont confirmé leur avantage sur Oakland en marquant deux buts dans le second engagement. Le joueur de défense Mike McFahon a ouvert le pointage par un lancer frappé de 20 pieds; Wayne Connelly a marqué l'autre but.

Le cerbère Cesare Maniago du North Stars a été privé de son blanchissage par Charlie Burns. C'était Parker MacDonald qui a fermé le pointage à mi-chemin de la dernière période.

SAMEDI

Ligue Américaine
 Québec 3, Vancouver 5
 Rochester 0, Springfield 7
 Providence 4, Hershey 4
 San Diego 3, Cleveland 3

Ligue Nationale
 Philadelphie 2, Detroit 3
 Boston 2, Montréal 3
 Chicago 4, Toronto 1
 New York 3, St-Louis 4
 Los Angeles 3, Pittsburgh 3
 Oakland 1, Minnesota 2

Ligue Interuniversitaire
 Montréal 6, Queen's 3
 McMaster 4, McGill 1

hier

Ligue Américaine
 Québec 2, Portland 5
 Cleveland 4, Springfield 4
 San Diego 3, Buffalo 5
 Baltimore 1, Rochester 4
 Hershey 2, Providence 3

Ligue Nationale
 Detroit 1, Minnesota 3
 Toronto 3, Chicago 1
 Oakland 2, New York 4
 Pittsburgh 1, Boston 0
 Los Angeles 2, Philadelphie 5

Ligue Junior A du Québec
 Shawinigan 5, Québec 11
 Thetford 4, Drummondville 4
 Trois-Rivières 3, Sorel 1

Ligue Provinciale
 Hull 5, Sherbrooke 8 (4 pts)
 Victoriaville 6, Drummondville 9
 Granby 3, St-Hyacinthe 3

Ligue Junior B
 St-Foy, 7, Donnacona 4
 S.T.R. 3, C.S.S. 4

Aujourd'hui
 Aucune route

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST										
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Springfield	48	22	30	6	163	177	30			
Hershey	43	21	16	6	171	138	48			
Baltimore	42	18	17	7	154	137	43			
Providence	45	20	8	13	151	175	43			

Division OUEST										
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Rochester	46	22	17	7	156	146	51			
Cleveland	47	24	16	7	147	144	34			
Buffalo	46	19	19	8	135	163	46			
Québec	45	17	20	8	168	137	43			

LIGUE NATIONALE

Division EST										
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Montréal	46	23	14	9	137	101	55			
Boston	48	24	16	8	170	140	34			
Toronto	47	23	16	8	138	103	34			
Chicago	48	21	15	12	139	133	34			
Pittsburgh	46	17	23	6	138	123	33			
Detroit	48	19	21	8	138	156	48			

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Philadelphie	47	21	14	3	135	127	45			
St-Louis	47	18	20	9	113	139	43			
Los Angeles	47	20	23	4	113	145	44			
St-Louis	48	17	21	8	100	113	42			
Pittsburgh	47	17	23	7	118	137	41			
Oakland	49	19	29	10	96	139	30			

LIGUE JUNIOR A DU QUÉBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Drumville	42	24	18	0	220	163	43			
Shawinigan	42	20	21	1	200	182	41			
Thetford	42	20	21	1	200	182	41			
Trois-Riv.	41	19	21	1	193	196	39			
Québec	40	15	24	1	170	239	31			
Sorel	44	14	30	0	196	261	23			

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Victoriaville	34	21	10	3	145	126	45			
Drumville	34	21	10	3	145	126	45			
Thetford	34	17	15	2	112	120	44			
St-Hyacinthe	36	17	18	1	152	179	39			
Sherbrooke	38	13	23	2	132	165	30			
Granby	37	13	21	3	137	150	29			

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Waterloo	9	9	0	0	61	22	18			
Toronto	8	8	0	0	75	19	16			
McMaster	11	6	4	1	39	48	13			
Western	12	4	6	2	59	59	10			
Laval	10	5	5	0	32	33	10			
Montréal	10	5	5	0	31	34	10			
Queen's	9	2	7	0	19	29	4			
McGill	10	2	8	0	49	45	4			
Guelph	9	1	7	1	20	31	3			

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Aigles	11	8	2	1	55	40	17			
Castors	11	6	3	2	37	31	14			
Loups	11	2	6	3	54	76	8			
Buildings	11	2	8	1	47	79	8			

LIGUE JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
C.T.R.	25	15	8	2	132	81	32			
C.S.S.	25	11	8	6	106	94	28			
St-Foy	25	13	10	2	101	108	28			
Donnacona	25	4	17	4	80	135	12			

LIGUE LAURÉNTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts			
Chez Roland	12	7	2	3	63	44	16			
Giffard	12	7	1	4	48	49	15			
G. H. Roy	12	5	5	2	40	45	13			
Mimosa	12	3	9	1	40	61	8			

Sawchuk blanchit les Flyers

PHILADELPHIE (PA) — Les Kings de Los Angeles, qui avaient alloué 16 buts lors de leurs dernières visites ici, ont fermé les portes hier en blanchissant les Flyers de Philadelphie 2-0 dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Howie Ménéard et Terry Gray ont marqué les buts des Kings.

Le premier blanchissage du gardien Terry Sawchuk cette saison a permis aux Kings de s'assurer l'exclusivité du 3e rang dans la Division Ouest tout en réduisant l'avance des Flyers en tête à quatre points sur Minnesota.

Ménéard a ouvert le pointage dès le début du match, puis les Kings se sont ensuite concentrés à réduire à néant l'offensive ennemie.

Les Kings ont néanmoins augmenté leur avance à 15-27 du dernier engagement quand Gray a déjoué Doug Favell avec un lancer de 25 pieds.

Les Flyers ont effectué 27 lancers, dont seulement quelques-uns dangereux, sur la forteresse de Sawchuk.

Les Flyers en étaient à leur quatrième revers local consécutif, dont les deux derniers par blanchissages.

A PHILADELPHIE

Première période										
1—Los Angeles, Ménéard (3)										
(Robinson, Hughes)										
Punition : White 9:29.										

Deuxième période

Aucun but										
Punitions : Dornhoefer 0:42, 4:06, 8:10, Flett 0:42, Jovay 3:16, 15:06.										

Troisième période

8—Los Angeles, Gray (8)										
Punition : Van Impe 6:38.										

Lancers :

Los Angeles	7	13	9	—	28					
Philadelphie	9	10	8	—	37					

ASSISTANCE : 13,577.

Les sports

LAVAL

Hockey Interfas

Les activités de ce circuit se poursuivront mardi soir alors que deux rencontres seront présentées. A 8 heures, le seul club n'ayant pas encore connu la défaite, l'Education Physique, fera face à Sciences Sociales, tandis que dans la deuxième rencontre édulcorée pour 9:30 heures, Commerce et Médecine se feront face. Ces deux clubs n'ont subi qu'une seule défaite cette saison. Mercredi soir, la cédule se poursuivra avec trois rencontres au programme. A 7:30 heures, Agriculture fera face à Géographie tandis qu'à 9 heures Histoire rencontrera Droit, puis finalement dans la dernière rencontre de la soirée édulcorée pour 10:30 heures, Forêt et Pêche visitera Sciences. Dans les rencontres présentées la semaine dernière, on a vu Education Physique faire subir au Commerce sa première défaite de la saison, l'emportant de justesse au compte de 2 à 1 alors que Jean Paris et Bruno Gagnon comptaient pour les vainqueurs pendant que Michel Brunet évitait un blanchissage à son club. Dans la deuxième rencontre, Médecine a blanchi Sciences de l'Education 2 à 0 avec Claude Sarraounet et Paul Décarie comme vedettes pour Médecine. Mercredi soir trois rencontres étaient présentées. Dans la première partie Sciences a défait Droit 4 à 2 avec Yvon Laliberté en vedette avec 2 buts. Dans la deuxième rencontre Sciences Sociales a défait Géographie 8 à 5. Richard Boisvert complétant le tour du chapeau pour les vainqueurs. Finalement dans la dernière rencontre de la soirée, Histoire l'a emporté de justesse au compte de 3 à 4 contre Agriculture. Gaétan Boily et Germain Desbiens ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs. Pour les perdants Marcel Nadeau a lui aussi compté deux buts. Le classement montre maintenant Education Physique et Commerce en tête avec 16 points, suivi de Médecine avec 12, puis ensuite on voit Droit, Sciences de l'Education, Sciences Sociales et Histoire avec 7 points chacun. Sciences avec 6. Forêt et Pêche avec 3 puis finalement Agriculture avec 2 et Géographie toujours à la recherche de son premier point.

A NEW YORK

NEW YORK (PA) — Rod Gilbert a compté à deux re-

prises hier soir alors que les Rangers de New York ont vaincu les Seals d'Oakland 4-2 dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Harry Howell et Bob Nevin ont complété le total des vainqueurs tandis que Ted Hampson et Gerry Ehman répliquaient pour les visiteurs.

Les Rangers ont gagné leurs 11 joutes dominicales à domicile cette saison et en étaient à leur 11e victoire successive devant leurs partisans.

Après avoir ouvert le pointage dans le premier engagement, Gilbert a brisé une égalité de 1-1 dans la deuxième reprise avec un lancer de 30 pieds.

Hampson avait profité d'une punition locale pour égaler les chances à 1-1 dans la première période.

Howell a porté le compte à 3-1 à mi-chemin de la deuxième reprise et Ehman a réduit la marge à 13:51 du dernier engagement, mais Nevin a réussi le but d'assurance à moins de deux minutes de la fin du match.

A NEW YORK

Première période										
1—New York, Gilbert (17)										
(Ratelle, Henry)										
2—Oakland, Hampson (11)										
(Caron, Hicks)										
Punitions : B. Marshall 11:32, Neilson 17:17, Pratt 19:00.										

Deuxième période

9—New York, Gilbert (18)										
(Ratelle, Henry)										

Troisième période

5—Oakland, Ehman (14)										
(Cahan, Hampson)										
6—New York, Nevin (14)										
(Goyette)										
Punitions : B. Marshall 2:37, Fierman, Neilson 4:45, Hicks 6:12, Pratt 14:35.										

Lancers :

Les Ca

C'était véritablement un slalom de futurs champions



François Carignan



Josée Turcotte



Jean-François Roy



Francine Mailloux



J.-F. Brousseau

Le slalom des futurs champions qui s'est déroulé sur les pentes du Manoir St-Castin samedi a remporté un immense succès. Plus de 200 jeunes skieurs et skieuses de 13 ans et moins ont participé à cette épreuve annuelle sanctionnée par la Zone de ski de la vallée du St-Laurent.

La meilleure performance de la journée a été fournie par François Carignan de la Zone de ski de la Mauricie qui a dévalé la pente No 2 en 65,9 secondes, alors qu'André Noël et Daniel Brousseau ont obtenu des temps identiques de 67,8.

Chez les filles de 6 ans et moins, Rita Gagné a remporté la palme en 39,8 secondes sur un parcours destiné spécialement aux jeunes de cet âge. Chez les garçons, Jean-François Beaulieu a remporté la victoire en 33,2 secondes. Voilà des compétiteurs en herbe qui sauront sûrement se faire valoir au cours des prochaines années.

Chez les jeunes de 7 et 8 ans, Johanne Morneau a remporté les honneurs chez les filles en 55,6 secondes. Chez les garçons, c'est Jean-François Brousseau qui a triomphé alors que plusieurs autres concurrents firent preuve d'une technique remarquable pour leur âge.

Dans le groupe de 9 à 11 ans, Francine Mailloux a remporté la victoire en 78,4 secondes chez les filles. Pour les garçons, Jean-François Roy a réussi un temps de 70 secondes pour se mériter la première place.

Dans la classe midjet (12 et 13 ans) Josée Turcotte a obtenu le meilleur temps chez les filles soit 71,9 secondes, alors que François Carignan a réussi un temps de 65,9 secondes chez les garçons, se méritant ainsi le meilleur temps de l'épreuve.

Les gagnants de chaque classe se sont mérités un trophée "Auberge des Gouverneurs", offert par le commanditaire de cette épreuve, la Commission de la Zone de ski de la vallée du St-Laurent et organisée par le Club St-Castin en coopération avec le Manoir St-Castin.

RESULTATS

6 ANS ET MOINS (filles)

	Secondes
1 — Gagné, Rita	39,8
2 — Drouin, Aline	47,2

6 ANS ET MOINS (garçons)

1 — Beaulieu, Jean-François	33,2
2 — Blais, Eric	47,8
3 — Lachance, Simon	63,0
4 — Brousseau, René	102,0
Disqualifiés: Eric Faber et Alexis Fortier et Stéphane Renaud.	

7 ET 8 ANS (filles)

1 — Morneau, Johanne	55,6
2 — Lachance, Anik	60,4
3 — Vézina, Josée	65,1
4 — Drouin, Hélène	66,0
5 — Montminy, Michèle	93,1
Disqual: A. Miville Deschenes	

7 ET 8 ANS (garçons)

1 — Brousseau, Jean-Frs	49,2
2 — Morneau, François	51,1
3 — Faber, Jacques	55,0
4 — Fleury, Jean	55,4
5 — Caouette, Pierre	61,0
6 — Malouin, Paul	62,3
7 — Drouin, Luc	63,4
8 — Labbé, Jacques	69,0
9 — Setlakwe, Marc	67,0
10 — Giguère, Richard	63,0
11 — Miville Deschenes, Denis	71,5
12 — Vézina, Bruno	74,0
13 — Baron, Marc	73,0
14 — Verret, Pierre	76,0
15 — Desmoules, Marc	80,0
16 — Drouin, Jacques	90,3
Disqualifiés: Jean-Denis 104,9	
Disqualifiés: Vincent Gagné et André Couture	

12 ET 13 ANS, MIDJET (filles)

1 — Turcotte, Josée	71,9
2 — Castonguay, Hélène	73,4
3 — Castonguay, Suzanne	75,3
4 — Dufresne, France	76,0
5 — Castonguay, Marie	77,0
6 — Vanasse, Doris	79,2
7 — Brochu, Paule	79,6
8 — Turgeon, Andrée	81,1
9 — Gagnon, Hélène	82,2
10 — Drouin, Lucie	83,7
11 — Pouliot, Evelynne	86,2
12 — Massicotte, Lise	86,2
13 — Arsenault, Sylvie	86,8
14 — Scherrer, Hélène	88,4
15 — Houle, Johanne	88,5
16 — Gauthier, Marie	92,4
17 — Babin, Céline	93,4
18 — Paulet, Anne	97,1
19 — Couture, Anne	98,5
20 — Auser, Christiane	100,0
21 — Allaire, Diane	123,3
22 — Choquette, Louise	102,4
23 — Fontaine, Mireille	103,0
24 — Morneau, Monique	113,3
25 — Paré, Johanne	144,0
26 — Doche, Marie-Christine	143,4
Disqualifiés: Hélène Martineau	

12 ET 13 ANS, MIDJET (garçons)

1 — Carrignan, François	65,9
2 — Brousseau, Le-Daniel	67,8
3 — Noël, André	67,8
4 — Desrosiers, Alain	67,9
5 — Noël, Jean	70,3
6 — Fleury, Claude	70,3
7 — Morissette, Georges	71,8
8 — Michaud, Yves	72,0
9 — Dallain, Charles	73,3
10 — Fournier, Richard	73,6
11 — Beaulieu, Jacques	76,2
12 — De Coster, Louis	77,4
13 — Labbé, Pierre	77,5
14 — Beaulieu, Jean	77,8
15 — Desmaules, Martin	78,0
16 — Smith, Laurie	78,2
17 — Testaguzza, Andrieu	78,8
18 — Beuchamp, Denis	80,4
19 — Turgeon, André	81,1
20 — Renaud, Claude	81,7
21 — Desrosiers, Guy	82,5
22 — Grantham, Jacques	83,4
23 — Lamotte, Andrew	86,5
24 — Tétu, André	89,0
25 — Gagné, Jean	89,4
26 — Carrier, Michel	91,1
27 — Larocque, Paul	91,9
28 — Chalfour, Daniel	92,9
29 — Lachance, René	97,3
30 — Fortin, Guy	101,1
Disqualifiés: Michel Samson, Jacques Livermoir, Brad Pettis, François Norin, John Sheer et Jean-Pierre Plante.	

9 A 11 ANS (filles)

1 — Mailloux, Francine	78,4
2 — Reinhardt, Nadia	82,3
3 — Dufresne, Lucie	84,9
4 — Morneau, Hélène	86,1
5 — Pouliot, Sylvie	86,7
6 — Mailloux, Lucie	88,3
7 — Sansfacion, Hélène	89,5
8 — Couture, Hélène	92,1
9 — Trudel, Hélène	93,0
10 — Leclerc, Céline	94,0
11 — Drouin, André	94,2
12 — Caouette, Hélène	94,3
13 — Drouin, Carole	95,6
14 — Reinhardt, Pascal	100,5
15 — Mailloux, Hélène	102,8
16 — Houle, Sylvie	105,8
17 — Bernier, Lina	107,0
18 — Parent, Josée	108,7
19 — Fortin, Louise	113,0
20 — Légaré, Sylvie	114,3
21 — Lachance, Johanne	120,0
22 — Plante, Edith	161,5
Disqualifiés: Lucie Desmaules, Jocelyne Drouin, Isabelle Caouette, Annie Larochelle et Claire Drouin.	

9 A 11 ANS (garçons)

1 — Roy, Jean-François	70,9
2 — Fleury, Yves	79,8
3 — Beauchamp, Denis	80,4
4 — Houle, Denis	81,4
5 — Coutré, Murray	81,4
6 — Renaud, Claude	81,7
7 — Gagné, Martin	82,9
8 — Lessard, Marc	83,3
9 — Déry, Marc	83,8
10 — Bernier, Yves	83,9
11 — Lessard, André	84,4
12 — Côté, Michel	85,0
13 — Morissette, Denis	85,5
14 — Godbout, Martin	84,4
15 — Lessard, André	85,9
16 — Dery, Jean	85,9
17 — Laverne, Yves	87,3
18 — Bélanger, Jean	90,0
19 — Arsenault, Richard	90,3
20 — Fugère, Paul	93,2
21 — Fortier, Luc	94,5
22 — Germain, Jean-Yves	94,5
23 — Lefebvre, Guy-Alexis	95,0
24 — Lachance, Pierre	95,6
25 — Havard, Gilles	98,3
26 — Shoiry, Paul	100,9
27 — Marquis, Martin	102,3
28 — Amyot, Denis	110,3
29 — Ruelland, François	114,2
30 — Carrier, Stéphane	116,2
31 — Ruelland, Simon	118,2
32 — Côté, Serge	121,3
33 — Montminy, André	121,9
34 — Boissonneault, Yves	125,3
Disqualifiés: J.-François Vézina, Jean Lachance, Jean-François Coulonval, François Audy, Pierre Shoiry et Marc Simard.	

LISTE DES OFFICIELS

Tracé: Pierre Plamondon et Michel Taché — Ouvreur de piste: René Paquet, Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent — Ligne de Départ: G. Desrosiers, J. Blanchet, P. Henry, B. Tuppert — Téléphone: Dr. Benoit Fleury — Chronométrateurs: Arnold Lagacé, Jean-Louis Blanchet, Jeannine Desrosiers, Léon Roy — Lecture des chronomètres: Pierre Brousseau — Commission: Lucie Blanchet — Secrétaires: Rosanne Bergeron, Nancy Munroe, Éliette Marcotte — Microphone: Michel Taché — Tableau: Gaby Brousseau, Claire Gauthier — Dessinateur: W. Russell — Responsable des contrôles: Michel Taché — Juge: Joe Faucher, aviseur technique, Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent — Surveillants: Gaby Plante, Fortin, Lagacé, Johanne — Chronométrateurs: Omega — Organisation et Matériel: Club St-Castin, Gertrude Lapierre et Lise Genaet — Commanditaire: Auberge Des Gouverneurs (Congress Inn).



Ces "moustiques" étaient également parmi les gagnants du slalom des champions. Ce sont dans l'ordre habituel: Jean-François Beaulieu, Rita Gagné et Johanne Morneau. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Walter Scofield

MONT TREMBLANT (PC)

Walter Scofield, de l'équipe des Espoirs du ski du Québec, c'est assuré les honneurs individuels hier, lors de la 32e reprise des courses annuelles Taschereau à Mont Tremblant.

Scofield n'a échoué que de 20,3 points de pénalisation selon le système de la Fédération internationale de ski. Les hommes et les femmes ont disputé la descente et slalom au cours de deux jours de la compétition.

Susan Graves, d'Ottawa, a dominé ses rivaux avec un total de 12,99 points de pénalisation dans les deux épreuves. Derrière le vainqueur, on no-

te André Pomerleau, de l'équipe des Cantons de l'Est, avec 23,4 points; Graham Hess, des Espoirs, avec 32; Peter Grouham, de l'équipe des Laurentides, avec 40,18; Jocelyn Dufresne, de l'équipe St-Laurent, avec 43,52 et Peter Wellstein, de Toronto, avec 45,68.

Chez les femmes, Denise Creighton, de l'équipe des Laurentides, a pris le deuxième rang avec 26,26, suivie de Renée Gauthier, de l'équipe Prémig, avec 69,14; Theo Koffler, de Southern Ontario, avec 124,10; Pam McCormack, d'Ottawa, avec 165,97 et Michelle Giguère, de l'équipe St-Laurent, avec 213,69.



Le 118e concurrent va franchir la porte d'arrivée du slalom des futurs champions. Son temps ne sera malheureusement pas le meilleur. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Guerre au "doping" durant les Olympiques de Grenoble

LAUSANNE, Suisse (PA) — Le Comité olympique international et la Fédération internationale des sports se sont opposés fortement hier au sujet de la direction éventuelle des Jeux olympiques.

À la fin d'une assemblée de quatre jours tenue conjointement par les deux organisations, la FIS a exprimé son mécontentement devant plusieurs décisions du COI. Le président de ce dernier, Avery Brundage, a assuré que les plaintes de la FIS seraient soumises devant la COI lors du congrès pré-olympique à Grenoble, la semaine prochaine.

La FIS fait campagne depuis quelque temps afin d'obtenir un contrôle partiel dans la direction des Jeux olympiques. Elle a formulé sept demandes principales:

1. Des changements dans les formules d'inscription des compétiteurs olympiques, les présentes étant désuètes.

2. Une pause des sommes versées au COI pour les droits olympiques de TV, soit 33 pour cent à partir des Jeux 1976.

3. Plus de commandite de la part du COI au sujet des compétitions intercontinentales, y compris les Jeux européens, sous prétexte que le calendrier international est déjà trop chargé.

4. Des précisions sur le nouveau règlement olympique voulant que l'équipe d'un membre, trouvé coupable d'avoir utilisé des drogues, soit disqualifiée. La FIS veut savoir s'il s'agit de toute l'équipe du pays ou seulement du membre en faute fait partie.

Selon ce règlement, tout compétiteur qui refusait de se soumettre à un test de drogue sera disqualifié des Jeux olympiques.

La commission médicale du Comité olympique international, décidera au sort chaque jour quelle discipline sportive sera soumise aux tests.

Les six premiers devront se soumettre à ces tests, de même que quatre autres concurrents choisis au sort.

Tout compétiteur trouvé coupable sera disqualifié, de même que son équipe.

Les concurrentes féminines devront toutes se soumettre au test du sexe.

5. La pratique stricte et rigoureuse des tests de salive par des experts qualifiés.

6. Un nombre plus grand de délégués techniques aux Jeux olympiques futurs.

7. Le retour du congrès olympique, dont le dernier remonte à 1930, de préférence un an avant chaque Jeu olympique.

Les deux organisations ont convenu de ne plus organiser de tournois pré-olympiques à l'exception du cas où les sites choisis présentent des problèmes spéciaux d'acclimatation.

Bobsled

Entre-temps, à Halpe d'Huez, France, les officiels français, menacés d'une grève totale, ont

accédé aux demandes des compétiteurs de sept pays en décidant de leur permettre de s'entraîner sur la piste de bobsled trois jours plus tôt que prévu.

Ces descentes d'entraînement avaient été prévues seulement pour le 3 février, car, seuls, les représentants français pouvaient utiliser la piste de 1,500

mètres.

Le champion autrichien, Erwin Thaler, a déclaré que, à moins que la piste ne soit mise à la disposition des équipes étrangères, il retournerait immédiatement chez-lui. Les autres nations ont laissé entendre qu'elles suivraient son exemple. Les inscriptions en vue des

Jeux olympiques de Grenoble ont pris fin samedi soir et il s'agit d'un nombre-record même s'il est encore trop tôt pour en donner le chiffre précis. On prévoit un minimum de 1,500 participants pour 58 nations, en comparaison de 1,111 pour 36 pays en Autriche en 1964.

Yolande Denis et Michel Laprise se distinguent dans le badminton

Yolande Denis de Montréal et Michel Laprise ont remporté les principaux honneurs au tournoi de badminton de Québec-District qui a pris fin hier après-midi, au Québec Winter Club.

Les deux jeunes athlètes se méritèrent en effet le championnat des simples. La Montréalaise décrocha son titre sur Iris Dickson, aussi de Montréal, 11-2, 11-4 et le Québécois disposait de John Pike d'Ottawa, 15-4, 15-5.

Frechette et Michel Laprise ont convoité le double d'hommes aux dépens de Jean-Marc Dore et Claude Méthot, 15-12, 15-11.

Yolande Denis et Iris Dickson de Montréal ont remporté le double féminin contre deux autres Montréalaises, Pauline Lafrenière et Mireille Caxa, 15-5, 15-3.

Yolande Denis et Gaston Fréchette ont conservé leur championnat en double mixte en battant Pauline Lafrenière et Jean-Claude Laprise, 15-9, 15-5.

Autres classes

Dans la classe B, Jacques

Langlais a eut raison de Michel Jean en simple masculin, 15-7, 7-15, 15-12. Jeanne Hébert a vaincu Lyne Morency pour gagner le simple de dames, 11-2, 11-9. Une équipe de Baie-Comeau, formée de Claude Bélanger John Kerr gagna le double masculin devant Marc Boulanger et André Morency, 15-11, 15-12.

Le double féminin est allé à Jeanne Cantin et Bernadette Pélissier. Marjolaine Dore et Jeanne Hébert. Les vainqueurs l'emportèrent par défaut puisque Marjolaine Dore n'a pu se présenter sur le court à la suite d'une légère blessure subie à un pied samedi, dans un match de troisième ronde. Jeanne Cantin et Jacques Langlais ont vaincu Sonia Marmen et Michel Jean en double mixte, 15-8, 9-15, 15-9.

Le joueur de tennis bien connu, Pierre Lachance, se signala pour gagner le simple masculin classe C. Il a défait François Robillard, 18-14, 18-17.

Le simple féminin a été remporté par Diane Boissonneault sur Sonia Marmen, 6-11, 11-7.

11-6. Guy Godin et Jean-Bérard de St-Hyacinthe sont les champions du double masculin en battant Pierre-Paul Daigle et Jean Monreuil, 15-11, 15-11. Denise Cloutier et Carole Potvin ont récolté le double féminin contre Louise Lachance et Micheline Poulin, 15-10, 17-16. Monique Girard et Jean-Jacques Girard de St-Hyacinthe ont défait Louise Rousseau et Guy Godin également de St-Hyacinthe, 15-11, 15-11.

Une réussite

Le tournoi sanctionné par l'Association de Badminton de Québec, a été réussi sur toute la ligne. Un total de 175 compétiteurs ont pris part à la compétition, dont une quarantaine de l'extérieur.

225 rencontres ont eu lieu dans les trois catégories. Le prochain concours sera les Jeux Inter-Duchés du 16 au 18 février, au Québec Winter Club. Un enthousiasme règne dans tous les duchés et on peut prévoir un nombre sans précédent de concurrents. La date limite d'inscription a été fixée à vendredi le 9 février.



De gauche à droite: Michel Laprise, Raymond Corbin, président provincial de l'Association de badminton et Yolande Denis. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

PRUDENT RETOUR DE NANCY GREENE

Par la PRESSE CANADIENNE

La Française Isabelle Mir a remporté samedi la descente de St-Gervais, quelque peu gâchée par une piste molle à la suite de fortes chutes de neige.

Mlle Mir a enregistré un temps de 2:00.35 sur la piste de 2,350 mètres avec dénivellation de 530 mètres. La Française Annie Famosa a pris le 2e rang en 2:01.15 et l'Autrichienne Gertrud Gabl et Mlle Mir avec 73 chacune.

La Canadienne Nancy Greene, détentrice de la Coupe du Monde qui participait à une compétition pour la première fois depuis deux semaines en raison d'une blessure à une cheville, a dû se contenter du 24e rang en 2:07.82, étant même devancée par la jeune recrue Betsy Clifford, d'Ottawa, qui s'est classée 23e en 2:07.73.

À la suite de ces résultats, la Française Marielle Goitschell demeure au premier rang dans la lutte à la Coupe du Monde avec un total de 74 points tandis que Mlle Greene, qui a déjà occupé le 6e rang, tombait en 9e place avec les 30 points qu'elle a accumulés avant sa blessure.

"Je suis le responsable", a déclaré l'instructeur canadien Verne Anderson au sujet de la piste tenue de Nancy, expliquant qu'il avait lui-même choisi la piste qui s'est avérée impropre pour les conditions de la neige.

Pour sa part, Nancy s'est contentée de dire: "J'ai été

lente". Mlle Haas a également convenu que la piste était la raison de la lente performance de la Canadienne.

Karen Dokka, de Burnaby, C.-B., s'est classée 28e en 2:07.96.

La Française Florence Steurer occupe maintenant le quatrième rang dans la course à la Coupe du Monde avec 67 points, précédée par l'Autrichienne Gertrud Gabl et Mlle Mir avec 73 chacune.

A Megève

Le jeune Français Alain Penz a causé une surprise dimanche en remportant le slalom masculin, évitant ainsi une défaite française sur leurs propres pistes aux mains de l'Autrichien Franz Gruber et de l'Américain James Heuga.

Penz a enregistré un combiné de 2:04.62 dans les deux épreuves difficiles, en comparaison de 2:05.06 par Gruber et 2:05.24 par Heuga.

L'instructeur John Platt, de l'équipe canadienne, avait tracé le deuxième parcours. Chez les Canadiens, on note Peter Duncan, de Mont Tremblant, 14e en 2:07.94, Rod Hebron, de Vancouver, en 2:08.14 et Scott Henderson, de Banff, en 2:08.32.

D'autre part, le Français Patrick Russell a remporté samedi le slalom du tournoi des Trois Pistes à Zell Am See, Autriche, en triomphant des Autrichiens Herbert Huber et Helmi Messner.

Gerry Rinaldi, de Kimberley, C.-B., s'est classé 13e en

1:42.70 en comparaison de 1:36.66 par le vainqueur.



La gagnante: Isabelle MIR

TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder

LE 55e BONSPIEL INTERNATIONAL A DÉBUTÉ AUJOURD'HUI À QUÉBEC

Par JEAN POULIOT

Le président de l'Association des curlers de la province de Québec, Pierre Greco, a lancé la traditionnelle première pierre ce matin au club Jacques-Cartier et le 55e bonspiel international est en marche. Malgré les problèmes que lui ont posés la disparition de sa serviette contenant tous les documents relatifs au bonspiel, le secrétaire Marc St-Hilaire a établi le tirage avec 128 équipes, tirage d'autant plus compliqué cette année qu'on ne dispose que de 20 places et qu'il faudra jouer une ronde à 10h30 le soir pour les trois premiers jours de compétition. Les clubs où se disputent les rencontres sont le Québec, le Victoria, le Jacques-Cartier, l'Échemin, le Winter Club et le Cambrai.

L'Ontario a pris la part du lion dans les inscriptions avec 57 équipes et le Québec en a 37, dont 16 de la région immédiate de Québec. Le Nouveau-Brunswick suit avec 15, les États-Unis en ont 9, la Nouvelle-Écosse 8, l'Île du Prince Édouard et la Manitoba, une chacun. C'est la première fois que la Manitoba est représentée au bonspiel.

C'était seulement la 3e équipe en 55 ans à réussir l'exploit. Les frères Campbell, d'Avonlea, en Saskatchewan, ont tout balayé à leur unique visite et la performance avait été répétée par une équipe du Cap-de-la-Madeleine, portant les couleurs du Dr Maurice Campbell, dont le skip était Bob Lahaie.

LES TROPHÉES

Les équipes sont divisées en deux groupes de 64, concourant soit pour le trophée Château Frontenac, soit pour la coupe d'or François Jobin. Les perdants dans la première ronde sont regroupés dans la compétition Dow, et ils ont ainsi accès au trophée le plus recherché, celui du lieutenant-gouverneur et la coupe d'argent Seagram pour le plus grand nombre de victoires.

A mesure que la compétition avance, les équipes sont reclassées dans les compétitions Holt Renfrew, Wedgwood, Val d'Or, Birks, la Cle Paquet, Industrial Acceptance, Goodwill, Wayman, Cité de Québec et la consolation. Tous les rinks sont assurés de jouer jusqu'à jeudi. La moitié des finales a lieu vendredi et le reste samedi.

DE RETOUR

La plupart des champions de l'an dernier sont de retour, dont le détenteur de la triple couronne, Nels Findlay, du Toronto Royal Canadian. Le rink de Findlay a conservé une fiche parfaite de 11-0 décro-

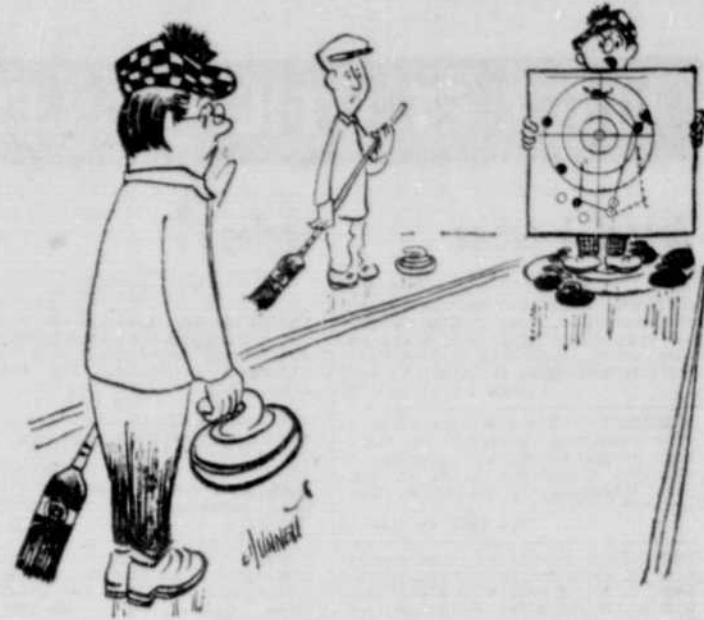
chant le trophée du lieutenant-gouverneur, la coupe Château et le Grand Aggregate Seagram.

Une équipe que ne manquera pas de compétition au cours des deux prochaines semaines est celle de Jacques Girard, du Jacques-Cartier, qui sortira du bonspiel pour tomber immédiatement dans le championnat provincial la semaine prochaine. Romeo Roy vante beaucoup son équipe "all-star" qu'il a formée en recueillant des membres de trois clubs, soit Dudley Brimble, Olivier Samson et le skip Gerry Jobin.

10 ANS

Lors de la réception civique au Château Frontenac hier, on a honoré 17 curlers qui ont participé durant 10 ans au bonspiel. Dans le groupe on notait quatre Québécois, soit Bill French, Lucien Lavenderie, J.-Maurice Lambert et Pierre Levesque.

Le clou du programme social sera le grand banquet des curlers mercredi soir, alors que le conférencier invité sera le premier ministre du Québec, l'hon. Daniel Johnson.



Arnold Palmer n'a pu rejoindre Bill Casper

PASADENA, Californie (PA) — Résistant à une poussée tardive d'Arnold Palmer, Billy Casper a triomphé hier, lors de la 42e reprise de l'omnium de Los Angeles doté de bourses de \$100,000, avec une dernière tournée de 69, deux sous la normale, pour un total de 274, 10 sous la normale.

Palmer, qui s'est mis à la poursuite de Casper lorsque la menace d'Al Geiberger a failli, a terminé au deuxième rang avec un total de 277 tandis que Geiberger a dû se contenter de la 3e place avec un 278.

George Knudson, qui avait roulé un 72 samedi, a ajouté un 70 hier pour un total de 283, soit le même que ceux de Gardner Dickinson et Miller Barber.

Casper en était à son premier triomphe dans cet omnium, disputé pour la première fois sur le parcours municipal de Pasadena.

Le vainqueur a récolté \$20,000, Palmer, \$12,000 et Geiberger, \$7,500. Casper a commencé la dernière tournée avec une avance d'un coup sur Geiberger et John Schlee, qui a roulé un 65 samedi et un 74 hier pour un total de 280. Geiberger a rejoint Casper au 3e trou de la ronde finale, mais a accusé un retard définitif dès le vert suivant avec un bogey, alors que Casper calait un birdie pour une priorité de deux coups. Après un seul birdie sur le

premier neuf, Palmer a pris son élan avec des birdies aux 12e et 15e trous.

Casper, qui avait fini au 3e rang dans ce tournoi en 1966, en était à sa première victoire aux USA depuis son triomphe dans l'omnium Western en 1966. On sait qu'il a remporté les deux derniers omnium canadiens.

Une médaille de bronze au Canada

INNSBRUCK, Autriche (PC) — Le Canada a annulé 5-5 avec l'Union soviétique dimanche en s'assurant la médaille de bronze dans le tournoi de hockey des Universiades mondiales.

La Russie a remporté la médaille d'or avec un total de neuf points, suivie de la Tchécoslovaquie avec huit et le Canada avec six.

Les Blues de l'Université de Toronto se sont assurés la 3e place quand la Suède a cédé par 10-3 devant la Tchécoslovaquie. Paul Laurent et Peter Speyer ont d'abord donné une avance de 2-1 aux Canadiens dans le premier engagement, mais ils tiraient de l'arrière par 4-3 à la fin de la deuxième reprise, puis Laurent a réussi son deuxième but du match vers la fin de la dernière période en permettant aux Blues de s'en tirer avec un match nul.

Les curlers du Bas St-Laurent remportent le tournoi scolaire

(PC) — L'équipe du Bas St-Laurent, pilotée par Douglas Johnston, a remporté, samedi, le tournoi de curling pour la province de Québec, disputé depuis mercredi dernier dans la capitale.

L'équipe du Bas St-Laurent a remporté sept victoires au cours du tournoi et n'a subi que deux défaites pour ainsi remporter le trophée Pepsi-Cola, lui permettant de représenter la province de Québec au tournoi du championnat canadien.

En deuxième position, nous retrouvons l'équipe de Tom Clarke, soit Montréal Lakeshore, qui fut talonnée de près par l'équipe des Cantons de l'Est, pilotée par Chris Mooney, laquelle a mérité la troisième place au tournoi.

Ces deux équipes ont remporté six victoires chacune et ont subi la défaite à trois reprises, mais le nombre de points accumulés au cours des 9 jours a permis au Montréal Lakeshore de se classer au deuxième rang.

Par ailleurs, les équipes de Montréal - Rive - Sud, de Mike Morrison; Québec, de Robert Doyle, et Lac-St-Jean, de Ronald Tracey, se sont classées respectivement au 4e, 5e et 6e rangs avec cinq victoires et quatre défaites chacune.

Dernières rondes

La encore, les points cumulatifs des joutes ont joué leur rôle, tout comme dans le choix des 7e et 8e positions alors que l'équipe de William Dowbiggan, de Montréal Région, a eu le meilleur sur celle de Scott Graham, qui pilotait la Saint-Maurice Valley. Les deux équipes ont remporté quatre victoires et ont subi cinq défaites chacune.

En deuxième place, l'équipe du Nord-Ouest, dirigée par André Wedgen, a subi la défaite à six reprises, ne remportant que trois victoires.

Finalement, Robert Renaud, qui pilotait l'équipe Sud-Ouest, n'a pas eu la chance de son côté, ne remportant aucune vic-

toire au cours du tournoi. Voici les résultats de la 8e ronde disputée samedi matin : Québec 11 St-Maurice 8, Nord-Ouest 5 Cantons de l'Est 6.

Laurent 17, Montréal Région 10 Bas St-Laurent 9, Lac St-Jean 8 Mt Lakeshore 5. La 9e ronde, qui fut disputée samedi après-midi, a donné les résultats suivants : Nord-Ouest 7 Bas St-Laurent 11 St-Maurice 22 Sud-Ouest 3, Cantons de l'Est 8 L. St-J. 10, Montréal Région 9 Mt Lak 12, Québec 12 Montréal - Rive-Sud 6.

Classement final	G	P
1. Bas St-Laurent	7	2
2. Montréal Lakeshore	6	3
3. Cantons de l'Est	6	3
4. Montréal Rive-Sud	5	4
5. Québec	5	4
6. Lac St-Jean	5	4
7. Montréal Région	4	5
8. St-Maurice Valley	4	5
9. Nord-Ouest	3	6
10. Sud-Ouest	0	9

Certains feux nous font cuire

soir... De plus, il faut qu'au moins 25% du trafic se fasse sur l'artere secondaire... autrement, le feu n'est pas justifié.

Vous conviendrez, avec moi, que plusieurs de nos feux québécois ne "passeraient pas ce test"... hein!

Ah! vous savez, l'intérêt particulier, c'est fort... Mais ne vous en faites pas, dans certains coins de la province, le feu de circulation est devenu un critère de progrès et un élément de jalousie... La municipalité voisine a son feu de circulation, pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre?

Rien n'empêche d'ailleurs qu'il y ait un feu de signalisation à tous les coins de rues et même entre les coins de rues. D'abord c'est très décoratif et ça nous empêche de dormir au volant!

Et à bien penser, je suis heureux que tous ces feux ne soient pas synchronisés... Nous devons nous arrêter souvent et cela nous permet de saluer un ami au passage, de voir notre cendrier dans la rue, d'apprendre comment fonctionne la chaufferette de notre nouvelle voiture, d'activer notre circulation sanguine et de contempler le paysage tout en écoutant la radio. C'est vrai qu'il y a bien quelques risques de collision par l'arrière, surtout l'hiver... mais ça fait vivre tant de monde, les accidents, que ceux qui sont morts ne peuvent pas nous en vouloir...

Pourquoi, d'ailleurs, les feux de circulation ne seraient-ils pas, comme les parcmètres, des endroits où l'on déposerait des sous, pour avoir droit de passage, le feu offrant ayant, il va de soi, la priorité... Et à propos de parcmètres, avez-vous remarqué que si l'on vous met à l'amende parce que vous avez omis de le nourrir convenablement, l'on ne vous rembourse jamais pour les sommes non utilisées? Vous savez?... ces quelques minutes qui restent, lorsque vous repartez, et pour lesquelles vous avez payé...

Pourquoi ne pas faire la collecte des parcmètres par nos majorettes, par exemple, nos policiers pourraient alors consacrer tout leur temps à des tâches plus importantes, c'est-à-dire à la sécurité de la circulation. J'ai entendu, ce commentaire intéressant: "Quand on installe des feux de circulation à une intersection où il n'y avait auparavant que des panneaux stop, l'on voit alors DOUBLER le nombre des accidents à cet endroit!"

Claude DUFRESNE

Si vous rencontrez des accoutrements bigarrés ou si vous assistez à des scènes insolites cette semaine, ne vous étonnez pas: les curlers sont en ville. Le 55e bonspiel international de Québec bat son plein et, comme vous pouvez en juger par l'air de ces visiteurs, ils ne sont pas ici pour s'embêter. Sur la photo du haut, le président Pierre Greco accueille un joyeux quatuor, alors que sur celle du bas, un rink prend un soin particulier de son skip pour qu'il soit en forme pour le bonspiel.

(Photos L'ACTION, par Marcel Laforce)

COQUETEL SPORTIF

ATHLETISME

BOSTON (PC-PA) — Trois Torontois n'ont pu faire mieux qu'une 4e place dans chacune de leur compétition samedi soir, lors des Jeux athlétiques de Boston.

Bill Crothers s'est classé 4e dans l'épreuve de 1.000 verges, Dave Bailey, de même dans le mille et Dave Ellis, aussi dans les deux milles.

L'Américain a enregistré le meilleur de la saison à l'intérieur à 4:01.9, suivi de Bailey en 4e position à 4:04.7.

Crothers, qui avait triomphé ici à huit reprises de suite avant de subir un échec l'an dernier, a enregistré un temps de 2:10.9, derrière le vainqueur, l'Australien Ralph Doubell, en 2:08.9.

Enfin, Ellis a enregistré un temps de 8:48.8 dans les deux milles.

DOG DERBY

OTTAWA (PC) — L'Américain Richard Moulton a conduit son attelage de 12 chiens à la victoire lors du 6e Kinsmen Dog Sled Derby ici dimanche.

Il a enregistré un temps d'une heure, 45 minutes et 15 secondes sur la distance de 30 milles, disputée en deux étapes.

Malcolm McDougall, de St-Agathe-des-Monts, et Eddie Sylvain, de Beauport, ont pris les 2e et 3e rangs avec des temps respectifs de 1:48.44 et 1:49.02.

BOXE

MEXICO (PA) — Le Thaïlandais Chatchai a défendu avec succès sa version du championnat mondial des poids mouches dimanche soir en arrêtant le Mexicain Efraim Torres au 13e round d'un match prévu en 15 reprises.

L'arbitre Arthur Mercante, de New York, a mis fin au match parce que le Mexicain saignait abondamment de l'oeil gauche.

La WBA reconnaît l'Argentin Horacio Accavallo comme champion de la catégorie.

PATINAGE

VASTERAS, Suède (PA) — La jeune étudiante tchèque Hana Maskova, âgée de 15 ans, a remporté samedi soir le championnat européen de patinage artistique en simple avec un bas total de 10 points ordinaires.

LOS ANGELES (PA) —

On a fait connaître samedi la création d'une nouvelle ligue américaine de tennis professionnel comprenant Rod Laver, Ken Rosewall, Pancho Gonzales, l'Espagnol Andres Gimeno et Fred Stolle. On complètera la nouvelle ligue Nationale de tennis avec l'addition de trois autres joueurs.

BASEBALL

BALTIMORE (PA) — Les Orioles ont révélé samedi

l'engagement de quatre autres joueurs pour la saison 1968. Il s'agit des lanceurs Pete Richert et Marcelino Lopez, Dave May et Ron Stone.

COURSE A PIED

ALBUQUERQUE (PC-PA) — Abby Hoffman, de Toronto, a établi un record du tournoi samedi soir, lors de l'épreuve de 880 verges dans la compétition intérieure d'Albuquerque, avec un temps de 2:11.8. Mlle Hoffman détient le record féminin à l'intérieur pour cette distance avec un temps de 2:08.4.

PATINAGE

INZELL (PA) — L'Allemand Erhard Keller a égalé le record mondial des 500 mètres en patinage de vitesse samedi avec un temps de 39.5 secondes. C'était son deuxième exploit du genre au cours des mois.

SPORT EN BREF

INNSBRUCK, Autriche (PC-PA) — Linda Bocock, de St-Sauveur-des-Monts, s'est classée 8e dimanche, lors du Grand Prix international féminin de luge à un seul siège, avec un temps de 1:57.972, en comparaison de 1:52.817 par la Polonaise victorieuse Jadwiga Dames, Phillis Walter, de Deux Montagnes a pris le 9e rang.

Le club de curling Jacques-Cartier a été le site de deux compétitions intéressantes la semaine dernière. En finale du G.M.C.-Jobin Inc., la victoire est allée au skip Lionel Labayrie qui est félicité par Gerry Jobin. L'équipe gagnante se composait de Jean Chantal, Wilfrid Dufour et Roland Mainguy. Chez les dames, Mme Marcel Jobin, épouse du président de Automobile Inc., est entourée de Mmes Denise Girard, skip; Florence Guertin, Yvette Labrie et Rita L'Espérance.

(Photos L'ACTION, par Marcel Laforce)

Décès de M. Elzéar Savard

M. Elzéar Savard, ex-employé de J. S. Ruelland, époux de feu dame Delvina Gilbert, est décédé le 27 janvier, à l'hôpital du Christ-Roi à l'âge de 72 ans et 6 mois. Il demeurait à 251 ouest Christophe-Colomb.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Raymond Savard (Gertrude Asselin), Soeur Fernande Savard P.F.S.F., Frère Fernand Savard O.M.I., Mlle Raymonde Savard, Mlle Gilbert Savard, M. et Mme Gilbert Savard (Denise Labbé), M. et Mme Guy Savard (Lucie Ouellet); Ses petits-enfants: Réjean, Diane, Denis, Claude, Jocelyn, Madeleine, Michel, Lise, Yves, Pierre; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antonio Paquet, M. Jules Savard, M. et Mme Jos. Savard, M. et Mme Wilbrod Gilbert, Mme Léonidas Bélanger, Mme A. Carpentier. Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

La dépouille mortelle est exposée à 224 St-Vallier, Sylvio Marceau Inc.

Les funérailles auront lieu mardi en l'église Notre-Dame de Grâce et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier.

Avant de se noyer dans l'océan, on y meurt gelé

OTTAWA (P.C.) — Même avec une ceinture de sauvetage, une personne qui serait précipitée dans un océan froid, tel l'Atlantique Nord, ne pourrait probablement pas survivre pendant plus qu'une demi-heure. Le froid paralysant, non l'eau dans les poumons, est ce qui tue.

Une équipe du Conseil na-

tional des recherches, dirigée par R.B.H. Sewell, de Victoria, a mis au point un habit de sauvetage en mer. L'habit pourrait bien garder en vie pour 24 heures les marins ou toutes personnes forcées de se précipiter dans des eaux glacées après un accident de navigation.

L'habit est conçu de façon à

conserver à l'intérieur la chaleur du corps et à garder à l'extérieur le froid glacial de l'eau de mer.

Le vêtement ressemble un peu à ces habits de neige que portent les enfants. On lui a incorporé une ceinture gonflable à la hauteur de la poitrine, histoire de faire flotter celui qui le porte.



● NEW YORK — Un groupe d'une centaine de jeunes gens ont entrepris une démonstration contre la guerre du Vietnam à New York cette semaine à l'occasion du passage dans cette ville de M. Hubert H. Humphrey, vice-président des États-Unis. Plus d'une vingtaine d'entre eux ont été arrêtés par la police. M. Humphrey participait à un bal de charité organisé à l'hôtel Plaza.

Une source d'enrichissement pour les jeunes agriculteurs

A l'occasion du IIIe Salon national de la machinerie agricole, du 8 au 11 février, à la Place Bonaventure, des visites seront organisées pour les jeunes agriculteurs afin de les renseigner sur les progrès du machinisme en agriculture et de leur faire saisir, d'une façon bien concrète, la réalité du thème de la "Semaine agricole de Montréal": "agriculture et automatisation". Cette tournée, donnera, à ces futurs propriétaires et administrateurs de fermes, un aperçu des possibilités actuelles en matière technique agricole.

Le matériel de traction

Voici, en bref, quelques-unes des principales constatations que ces visiteurs ne manqueront pas de faire.

Une visite des kiosques et expositions du matériel de traction leur permettra de se rendre compte que, dans l'ensemble, la puissance disponible, pour nombre de types de tracteurs, est accrue, et avec l'augmentation du nombre des vitesses, l'adaptation du matériel de traction aux rythmes optimum de travail sera certainement facilitée. Ils ne manqueront pas de noter les perfectionnements à la prise de force indépendante. On sait que la liaison avec l'outil a été très nettement soignée, dans un but de polyvalence du tracteur, notamment pour l'amélioration des divers systèmes hydrauliques et par la normalisation de l'attelage, trois points. Par ailleurs, ces visiteurs constateront que le confort du chauffeur, la présentation du tableau de bord, et même l'aspect général des tracteurs sont des tendances qui, cette année, se précisent nettement.

Une nouvelle extension des charnières à disques ne manquera pas d'être remarquée. Il semble que l'amélioration de la liaison tracteur-outil permette à nouveau l'utilisation des disques plus efficaces que jamais auparavant. Pour les charnières du type classique, les perfectionnements portent surtout sur le retournement qui devient, dans bien des cas, entièrement automatique, et, sur le dégagement entre soc et bâti.

Les outils de préparation du sol

Les appareils de récolte

Une nouvelle extension des charnières.

Il y a du nouveau dans ce secteur. Mentionnons, par exemple, des changements no-

toires dans le matériel de fauchage. Ces nouveautés devraient permettre un gain de temps très important dans des opérations ou le facteur temps est précisément ce qui importe le plus pour faire la récolte dans les conditions les plus propices. Les faucheuses deviennent de plus en plus maniables. Sur le plan du fanage du foin, de nombreux appareils sont présentés dont le principe varie mais qui semblent devoir aboutir à un résultat à peu près égal. Quant à la récolte du foin, elle serait par presses-rassembleuses, à densité variable, continuant, en mieux, les modèles des années précédentes. Pour ce qui est des récolteuses de fourrage vert, le Salon en présentera un éventail très large.

Le matériel d'intérieur de ferme

Les organisateurs du IIIe Salon national de la machinerie agricole ont accordé tout l'espace qui convient à l'importance du matériel d'intérieur de ferme. Des exposants de ce secteur mettront l'accent sur l'automatisation surtout dans l'élevage des bovins. En effet, un des principes "clous" de ce Salon consistera à présenter l'aménagement de sortes de "self-service" pour bovins. Ce système permet un "recrutement" continu de la prairie à l'animal à l'étable, et ce par mécanisation totale. Les silos-tours sont alimentés par le haut et l'ensilage est prélevé à partie inférieure par une sorte de vis d'Archimède qui le dispose dans les magasins. Par ailleurs, les installations de salle de traite, comme dans les deux premiers Salons, sont toujours à l'ordre du jour. Les grands fabricants d'outillage laitière pour la ferme seront sur les lieux avec des kiosques et expositions vraiment révélateurs.

La visite des jeunes agriculteurs au Salon de la machinerie agricole leur fera comprendre davantage l'absolue nécessité pour l'agriculture du pays de voir à ce que l'effort d'adaptation de la modernisation demeure important et efficace afin d'éviter les heurts dus à la concurrence des pays étrangers.

En bref, ces futurs dirigeants d'exploitations agricoles pourront du 8 au 11 février, en se rendant à la Place Bonaventure, entrevoir les possibilités actuelles en matière de mécanisation agricole.

Une délégation madelinoise s'est rendue à Ottawa, hier

MONTREAL PC — Trois délégués des îles-de-la-Madeleine se sont rendus dans la capitale fédérale vendredi, où ils ont rencontré les membres de la Commission du service maritime pour leur expliquer leur position dans le différend qui les oppose actuellement à la firme Madeleine Islands Transportation. Cette compagnie assure le service de bateaux-passagers entre les îles et la terre ferme.

Un porte-parole des délégués, M. Gilbert Carboneau, a affirmé que les habitants des îles souhaitent l'établissement d'un service quotidien entre l'île-du-Prince-Édouard et l'île-de-la-Madeleine, alors que la compagnie semble leur offrir quatre traversées dans les deux sens par semaine, dans leur requête, qui a été formulée en présence de M. Maurice Sauvé, ministre du

Développement rural, les Madeleinois exigent en outre une capacité minimale de 15 véhicules et de 50 à 75 passagers par traversée.

Par le geste qu'ils ont posé, les délégués espèrent différer le versement de la subvention au montant de \$378,000 allouée par le gouvernement fédéral au transporteur, jusqu'à ce qu'une entente intervienne entre les deux parties.

A la Commission maritime, on leur a répondu que la question était à l'étude et qu'ils devraient se présenter à nouveau dans la capitale le 15 février. La délégation était formée comme suit: MM. Octave Turbide, préfet de comté des îles-de-la-Madeleine; Laury Delaney, représentant du Conseil de développement du territoire des îles et Gilbert Carboneau, de la Chambre de Commerce des îles-de-la-Madeleine.



● SCÈNE PASTORALE — Pour un peu, si l'on fait abstraction des détails, on pourrait prendre cette photo pour une scène pastorale, relevée dans quelque campagne proche ou lointaine. Cependant, le réalisme reprend vite le dessus et il s'agit d'une photo récente montrant des membres de la 1ère division de cavalerie américaine participant à une opération de nuit non loin de Da Nang, dans le Vietnam du Sud.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	\$10.00
(Nécrologie et photo)	\$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

avis de décès

BARIL. — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 82 ans et 11 mois est décédée dame Marie-Rose Lapointe, épouse de feu M. Louis Baril, mère de Paul, Elisabeth (Mme Gérard Daigle) Lucien, sœur de (St St-Albert, des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie), Marie-Louise (Mme Jos. Perron), Gabrielle (Mme Freddy Germain), Lauretta (Mme Alfred Giroux) demeurant à 897 3e rue. Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée, 324, 5e rue à 8 h. 50 pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

COURCY. — A l'hôpital de Matane, à l'âge de 81 ans et 1 mois, est décédé M. Louis Courcy, ex-propriétaire, en premières noces de dame Marie Raymond et en secondes noces de dame Georgina Paquette, demeurant au 17, rue St-Jean-Baptiste, à Price, cté de Matane.

Les funérailles ont lieu cet après-midi, à 3 heures.

Départ du salon funéraire Bernier, à 2 heures 45, pour l'église St-Roch de Price et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Emmanuel Bernier, de Price.

DIONNE. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. J.-Mastai Dionne, ex-fonctionnaire municipal, époux de feu dame Bernadette Lortie, il demeurait à 1980, Sheppard, Silvery.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 1584, Chemin St-Louis, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Belmont.

JOBIN. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jean-Paul Jobin, époux de dame Évangéline Paré. Il demeurait à 507, 4ième Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 318, de la Canadienne, à 9 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

LANGLOIS. — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Loris Dufour, épouse de feu François-Xavier Langlois, mère de Léopold, Cécile (Mme Arthur Langlois), Pauline (Mme Alfred Blanchet), Roland, Micheline (Mme Joseph Côté), Maurice, Réginald, Raymond (Mme Dr Téléphone, Robert). Elle demeurait à 1445, avenue Vitre.

Les funérailles auront lieu mardi le 30 janvier, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Avenue Bédard, angle de la Canadienne à 8 heures 50, pour l'église St-Pascal de Maizeret et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 27-1 (2fs)

LAPOINTE. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédée dame Lydia Lessard, épouse de M. Albert Lapointe, mère de Marguerite (Mme Abias Tremblay), Florence (Mme Maurice Cantin), J.-Arthur, Juliette (Mme Paul Desrochers), Soeur Hélène, des soeurs Dominicaines, Thérèse (Mme Alphonse Lafleur), Charles-Edouard, Marcel, G.-Albert, Jean-Paul. Elle demeurait à 70, des Épinettes.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 31 janvier, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. 29-1 (2 fs)

PEARSON. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé subitement M. Jean-Paul Pearson, époux de dame Yvette Nadeau, père de Nicole, Louise, Céline, frère de Lucien, Antonio, Carmen (Mme Marcelle Fradet), Yvette (Mme René Leblanc), Lucille (Mme Paul-Marcoux), Raymond (Mme Fernand Giguère). Il demeurait à 358, 4ième Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 31 janvier, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et l'inhumation se fera au cimetière d'Orsainville. 29-1 (1 fs)

VACHON. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédée dame Delina Carrier, épouse de M. Joseph Vachon, mère de Victoria (Mme Alphonse Provencal), Audélie, Arthur, Cécile (Mme Armand Doyon), Albert, Léopold, Julienne (Mme Oscar Roy). Elle demeurait à 428 10ème rue.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 janvier, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et l'inhumation se fera au cimetière d'Orsainville. 29-1 (1 fs)

VALLEE. — A St-Marc-des-Carrières, le 27 janvier 1968, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédé M. Casimir Vallée, époux de dame Georgina Perron. Il demeurait sur la rue St-Gilbert, à St-Marc-des-Carrières.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ du salon funéraire Guy Denis, 950, boulevard Dussault, St-Marc-des-Carrières, à 2 heures 45, pour l'église de St-Marc et de là au cimetière paroissial. 29-1 (1 fs)

LAUZE. — A la Maison de la Providence de St-Casimir, cté de Portneuf, le 27 janvier 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Marie-Anne Caver, épouse de feu M. Alcide Lauze, demeurant à St-Ubalde, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Raymond Paré, à 9 heures 45, pour l'église de St-Ubalde et de là au cimetière paroissial. 29-1 (1 fs)

LAVOIE. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 janvier 1968, à l'âge de 3 ans et 10 mois, est décédé Jacques, fils bien-aimé de M. Jean-Charles Lavoie et de dame Lisette Dussault.

L'inhumation aura lieu lundi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière. 29-1 (1 fs)

LECLERC. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 janvier 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Leclerc, époux en premières noces de feu dame Yvonne Boulay et en secondes noces de dame Marie-Blanche Pelchat. Il était le père de Roland, Raoul, Lionel, Adrien et Mme Georges Lapierre (Rita). Il était le frère de Joseph (Amos), Gracia et Gertrude, de Québec et Marie-Anne, de Lévis. Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean Pelchat, M. et Mme Arthur Lantagne, M. et Mme Léonard Pelchat, Mme Amédée Coriveau, MM. Lucien et Henri Pelchat. Il demeurait à St-Gervais.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire A. Lacasse Enr., de St-Gervais, pour l'église de St-Gervais et de là au cimetière paroissial. 29-1 (2 fs)

LEPIRE. — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 82 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Lepire, époux de feu dame Valérie Filion. Il demeurait à 344, rue de la Reine.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 27-1 (2 fs)

O'SHEA. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Eva-Odina Lacombe, épouse de feu M. Patrick O'Shea. Elle demeurait à 1604, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 15 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 14 heures, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval et de là au cimetière de la paroisse. 29-1 (1 fs)

PARENT. — A Québec, le 28 janvier 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Angéline Bilo-deau, épouse de feu M. Joseph Parent. Elle demeurait à 675, rue Fleury.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 15 heures.

Départ du funérarium Lépine, 705, St-Vallier est, à 14 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 29-1 (2 fs)

PEARSON. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé subitement M. Jean-Paul Pearson, époux de dame Yvette Nadeau, père de Nicole, Louise, Céline, frère de Lucien, Antonio, Carmen (Mme Marcelle Fradet), Yvette (Mme René Leblanc), Lucille (Mme Paul-Marcoux), Raymond (Mme Fernand Giguère). Il demeurait à 358, 4ième Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 31 janvier, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et l'inhumation se fera au cimetière d'Orsainville. 29-1 (1 fs)

VACHON. — A Québec, le 27 janvier 1968, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédée dame Delina Carrier, épouse de M. Joseph Vachon, mère de Victoria (Mme Alphonse Provencal), Audélie, Arthur, Cécile (Mme Armand Doyon), Albert, Léopold, Julienne (Mme Oscar Roy). Elle demeurait à 428 10ème rue.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 janvier, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et l'inhumation se fera au cimetière d'Orsainville. 29-1 (1 fs)

VALLEE. — A St-Marc-des-Carrières, le 27 janvier 1968, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédé M. Casimir Vallée, époux de dame Georgina Perron. Il demeurait sur la rue St-Gilbert, à St-Marc-des-Carrières.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ du salon funéraire Guy Denis, 950, boulevard Dussault, St-Marc-des-Carrières, à 2 heures 45, pour l'église de St-Marc et de là au cimetière paroissial. 29-1 (1 fs)

COURS CONVERSATION ANGLAISE

529-4888

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

LUNDI

7.00 A.M.

Musique

Musique Marc Legrand

7.30

Dessins animés

7.45

A nous deux

8.15

Toast et café — (*)

9.10

Musie

9.15

Cine-roman

9.28

Opening

9.30

En forme

9.45

Quebec School Telecast

Musique

9.45

En matinée —

"Une main a frappé" (5)

Drame policier, avec Jeanne Bouteil et Pierre Laruey.

Enquête sur la mort du propriétaire de chevaux de course.

9.58

Aujourd'hui à CBVT

10.00

Quebec School Telecast

10.10

Roman de la science

10.30

Friendly Giant

10.40

Moniteur Surprise présente: "La maison du toutou"

10.45

Chef Hélène

11.00

La souris verte

11.09

L'école du bonheur

11.20

Mr. Dress Up

11.30

Zero, un, Londres

11.45

Meilleure main

11.55

Pick Of The Week

12.00

Long métrage

"Sous la griffe" (6) Drame, avec Constant Remy et Madeleine Ozeray. Mariée à un pompier qu'elle n'aime pas une jeune femme s'empare bientôt d'un acrobate.

11.45

Palmarès

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

DEMAIN

MARDI

7.00 A.M.

Musique

Musique Marc Legrand

7.30

Dessins animés

7.45

A nous deux

8.15

Toast et café — (*)

9.10

Musie

9.15

Cine-roman

9.28

Opening

9.30

En forme

9.45

Quebec School Telecast

Musique

9.45

En matinée —

"Une veine de..." (3) Comédie, avec Frank Sinatra et Jane Russell. Un employé de banque, craignant d'être soupçonné d'un vol, n'ose dépenser l'argent qu'il a gagné aux courses.

9.58

Principales résolutions du congrès

(De L.B., notre envoyé spécial)

Voici les principales résolutions contenues dans le volumineux cahier de résolutions qui ont été adoptées par le congrès de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada :

- Que le gouvernement institue un programme d'information des consommateurs pour chaque région du Canada et que l'on œuvre à cette fin des bureaux régionaux.
- Que le ministère du Commerce et des Corporations prenne les mesures nécessaires pour promouvoir l'adoption de lois uniformes dans toutes les provinces en ce qui concerne la protection du consommateur.
- Rendre obligatoire un étiquetage bilingue pour assurer la protection adéquate des consommateurs des deux langues.
- Étudier la possibilité d'obtenir un réseau de distribution de biens et de services plus efficaces et moins coûteux et qu'on étudie plus particulièrement le rôle et la contribution de la publicité sur le coût des produits.
- Appliquer à des prêts allant jusqu'à \$5.000 la protection accordée aux entrepreneurs par la loi sur les petits prêts, et donner une priorité absolue à l'information des consommateurs en ce domaine.
- De concert avec les provinces, instituer un régime de revenu annuel garanti pour toute la population canadienne.

AGRICULTURE

- Réviser les normes de contingentement de la production du lait industriel pour ne pas priver brusquement le petit producteur des bénéfices du subside fédéral et pour encourager l'agrandissement des exploitations agricoles en unités plus prospères.
- Veiller que l'importation des produits agricoles ne vienne pas détériorer les prix du produit canadien.
- Faciliter l'obtention rapide d'un prêt en faveur des enfants de cultivateurs qui héritent de la ferme léguée par leur père décédé.

- Étendre la loi sur le recyclage de la main-d'œuvre aux fermiers.
- Admettre à l'assurance-épargne les employés ainsi que les parents d'un fermier qui travaillent pour celui-ci.
- La publication d'un livre blanc sur l'agriculture.
- Création d'un ministère de développement.
- Accroître les prêts de la Société centrale d'hypothèque et de logement.
- Instituer un programme de recherches sur la pollution des eaux.
- De nombreuses autres résolutions ont été adoptées. Le cahier en contenait une cinquantaine de résolutions.

Yvon Tassé, ing.

conseiller et mandataire
1052, Boisjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

demande
DES JEUNES FILLES POUR
OUVRAGE GENERAL DE BUREAU

Les candidats devront avoir une bonne connaissance du français et de la dactylographie. Très bonnes conditions de travail, position permanente, plan d'assurance-santé, fonds de pension, vacances annuelles, etc...

Les demandes d'emplois devront clairement indiquer l'âge et le degré de scolarité et être adressées à :

M. J. SAUVAGEAU, C.A.
CASE POSTALE 244,
STE-FOY, QUÉBEC 10e



• MM. Hellyer, Martin, Greene, Kierans et Turner — Un congrès qui s'est avéré un bien mauvais tremplin pour leur candidature.

Le thème d'un Canada biculturel:

Les libéraux à la découverte de mécanismes pour traduire cette réalité en des faits

Par Lucien BOUCHARD

Si le congrès de la fédération libérale du Canada, en avril, entérine les décisions de la section du Québec, prises au cours du congrès de Montréal en fin de semaine, le parti libéral dépassera largement le parti conservateur dans la surenchère pour favoriser les droits des Canadiens français et faire du pays un État bilingue et biculturel.

Alors que les conservateurs avaient à leur congrès réussi à rallier péniblement la majorité des députés autour de la thèse des deux nations fondatrices, grâce surtout aux concours de M. Paribault, le parti libéral est en train de trouver les mécanismes pour traduire ces réalités dans les faits.

Aussi, le congrès de la fin de semaine, à Montréal, a adopté une résolution priant le gouvernement fédéral d'inviter le gouvernement du Québec à mettre sur pied avec lui un bureau conjoint et permanent de consultation en matière d'immigration, auquel pourraient se joindre par la suite les autres provinces intéressées à l'immigration française.

Cette innovation s'inscrirait dans une politique pour intensifier les efforts de concert avec les gouvernements provinciaux, particulièrement au Québec, afin que la politique canadienne d'immigration ne détruise pas l'équilibre linguistique du pays.

Les congressistes ont déploré que les immigrants s'assimilent en très grande majorité, au groupe anglophone d'une part et d'autre part, la baisse du

taux de natalité chez les Canadiens français expose ceux-ci à être submergés et à perdre leur importance au pays à plus ou moins brève échéance.

L'immigration est un champ de juridiction mixte et plusieurs provinces ont déjà répondu à l'invitation du fédéral de participer avec lui à l'élaboration de la politique d'immigration. Mais le Québec s'est abstenu jusqu'en 1965 de se prévaloir de ses droits dans ce domaine. Ce n'est que depuis qu'il a pris conscience de l'importance de la question et il semble déterminé à y jouer son rôle.

Francophonie et satellites

Le congrès a aussi adopté une résolution pour demander au gouvernement fédéral de déployer tous les efforts requis pour établir des relations culturelles accrues avec les pays francophones du monde.

Cette résolution veut aussi que le fédéral prenne toutes les initiatives nécessaires à l'intérieur de ses juridictions afin de promouvoir sur le territoire canadien l'expansion de la francophonie pour qu'elle devienne une réalité authentiquement canadienne.

L'une des premières initiatives dont par la résolution se voit le gouvernement fédéral prendre à brève échéance toutes les dispositions pour l'application des recommandations contenues dans le rapport de la Commission Laurendeau-Duton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Ces mesures, croient les libéraux, permettraient au français de rayonner davantage et de prévenir un séparatisme cultu-

rel qui risque de déboucher vers une sécession politique.

Au sujet des satellites de communication, la section québécoise de la FLC voudrait que le Canada lance ses propres satellites plutôt que d'utiliser ceux des autres pays, occupant ainsi le plus tôt possible les trajectoires disponibles en vertu de l'entente internationale à ce sujet. Ces satellites seraient sous le contrôle de l'État qui les mettrait à la disposition du Québec pour l'aider dans son programme d'échange avec la France d'émissions de télévision éducatives.

La FLC, section Québec veut aussi que le gouvernement du Canada institutionnalise un mécanisme de consultations préalables avec les gouvernements provinciaux, dans tous les domaines qui ne sont pas de sa compétence exclusive, avant la signature de tout accord international relatif à ces domaines.

Ainsi, des représentants des gouvernements provinciaux seraient systématiquement invités à participer aux délégations canadiennes auprès de tous les organismes internationaux responsables de matières qui ne sont pas de la compétence exclusive du gouvernement central.

M. Gérard Pelletier, qui est le parrain de cette résolution, a déploré cette absence de consultation qui fut cause de conflits dans le passé.

Enfin, trois autres résolutions ont été adoptées visant à considérer l'hymne "O Canada" comme salut officiel du chef de l'État au lieu du "God save the Queen", à remplacer le serment d'allégeance à la reine par un

serment à la Constitution et britannique pour devenir simplement le statut de citoyen pleinement citoyen canadien.

Un phénomène nouveau :

Les congrès des partis politiques deviennent sérieux

Par Lucien BOUCHARD
notre envoyé spécial

Nous avons assisté depuis l'automne dernier à un phénomène nouveau en politique : les congrès des partis politiques prennent du sérieux. À celui de Montréal, en fin de semaine, les libéraux fédéraux du Québec ont travaillé ferme en ateliers et aux assemblées plénières pour adopter toute une plénière de résolutions qui seront soumises au congrès général d'avril pour devenir ensuite la pensée officielle du parti, que le futur nouveau chef devra ensuite endosser et refléter.

Ce futur nouveau chef pourrait bien être M. Pierre-Élliott Trudeau si son étoile continue de monter. Le congrès de la fin de semaine l'a servi à souhait si c'est son intention de poser sa candidature. Il a littéralement éclipse les autres candidats et seul M. Mitchell Sharp a conservé un certain éclat dans son sillage. Car malgré leur présence au congrès, les autres candidats ont passé pratiquement inaperçus.

Les libéraux du Québec n'avaient d'eux que pour le ministre de la Justice qui a su emballer les congressistes. Même ceux qui au début du congrès exprimaient une certaine réticence envers la candidature possible de ce politicien nouvelle vague étaient dimanche ses partisans les plus chaleureux.

M. Trudeau avait sans contredit l'appui des comités urbains du Québec. Mais les difficultés provenaient des comités ruraux, où les traditions sont profondément enracinées. Or le bill omnibus de M. Trudeau a soulevé des difficultés dans les comités ruraux. Un député a révélé qu'à la suite du dépôt de ce bill, il avait reçu des appels de protestations, des requêtes d'opposition au bill et que dans ses contacts avec la population, il sentait une certaine inquiétude, ce qui faisait dire à ce député que le problème de M. Trudeau ce n'est pas d'avoir des votes dans le reste du pays où il est tout autant admiré, mais c'est d'en avoir au Québec.

Un groupe pas très nombreux de députés espéraient encore pouvoir faire pression auprès du maire Jean Drapeau pour l'amener à se porter candidat. Mais les déclarations de M. Drapeau à l'ouverture du congrès où il a lancé un appel à l'unité des partis, ont été interprétées comme son désir de vouloir demeurer à l'écart de la politique canadienne. Quoique un député du Bas-Saint-Laurent a dit qu'il voyait dans les déclarations de Drapeau, l'expression de l'une des conditions essentielles qu'il exigerait pour être candidat.

Mais ce groupe de députés ne compte plus sur la candidature de M. Drapeau et comme les autres, ils commencent à trouver M. Trudeau intéressant. Ils se demandent simplement comment ils pourraient s'y prendre pour le "vendre" dans leur milieu.

Quoi qu'il en soit, le nom de Pierre-Élliott Trudeau était sur toutes les lèvres au cours de ce congrès. C'est le nom que nous entendions chaque fois que nous approchions d'un groupe discutant dans les couloirs ou les salons de l'hôtel. On s'étonnait de son ascension si rapide, on cherchait les raisons, mais on parlait de Trudeau, pendant que les autres candidats déployaient tant d'efforts pour si peu de résultat.

LE CANDIDAT DE M. PEARSON

Les attentions de M. Pearson envers son ministre de la Justice sont interprétées comme si le chef démocratique voulait discrètement indiquer le successeur qu'il aimerait avoir.

M. Pearson, comme on le sait, l'a chargé d'une mission délicate, soit celle de visiter les provinces pour préparer la prochaine conférence fédérale-provinciale qu'il présidera.

Au congrès, l'organisation avait ménagé à M. Trudeau un rôle important, soit celui d'exposer la politique officielle du parti en matière constitutionnelle. L'organisation était bien huilée et elle a fonctionné à merveille. M. Trudeau a reçu à la fin de son exposé de dimanche, une ovation digne d'un chef de parti qui aurait fait verdoyer de jalousie les candidats qui se seraient aventurés à mettre le nez dans la porte à ce moment. Mais ils étaient bien trop occupés à rencontrer des supporters possibles.

Dans la salle qui admirait le nouveau style de M. Trudeau, tant vestimentaire qu'oratoire, quelqu'un cria dans un moment d'enthousiasme "Vive notre futur premier ministre". On a constaté que comme il pouvait parler en dialecticien à la Chambre des Communes, il pourrait aussi s'adresser avec son éloquence passionnée à des auditoires d'assemblées électorales.

La question que se posaient hier soir plusieurs députés était celle-ci : "Son étoile ne monte-t-elle pas un peu trop rapidement. Serait-il possible de maintenir un enthousiasme jusqu'au congrès d'avril ?"

Les congrès politiques contiennent beaucoup d'impondérables. Avant le congrès conservateur, peu de Québécois auraient donné cher pour la peau de M. Stanfield. C'est au congrès même que son sort s'est décidé et le nouveau chef conservateur avait alors déjoué toutes les prédictions. Voilà pourquoi il convient d'être prudents lorsque nous disons que les observateurs voient peu de chances à M. Eric Kierans qui ne semble pas dans la course, que M. Paul Martin soulève une enthousiasme indifférence et que les autres candidats également donnent l'impression de ramer à vide présentement.

Si M. Trudeau remet l'annonce de sa candidature à plus tard par mesure de stratégie, afin de créer une demande et de provoquer l'intérêt, cette stratégie fonctionne à merveille. Mais malgré ce silence, les députés au congrès de Montréal donnaient bien l'impression d'être tous dans le secret des dieux et ce secret, c'est à leur avis que M. Trudeau sera candidat... indubitablement.

Et pour conclure, une anecdote qui illustre bien la montée de la popularité du nouveau lieutenant de M. Pearson. Un député me parlait de M. Trudeau, au début du congrès, disait que "c'était un troubadour égaré dans les rangs de la politique." Dimanche soir, il m'interpelle au passage me disant : "J'avais mal jugé mon homme. Il est un politicien très fort, habile et intelligent. Je l'appuierai sans réserve."



• M. L.B. Pearson : Une nouvelle fois il a mis l'accent sur l'unité au pays.

Un congrès peu profitable pour plusieurs candidats

MONTREAL (P.C.) — Les candidats à la succession du premier ministre, M. Lester B. Pearson, n'ont généralement profité d'aucune manière du congrès du week-end de la Fédération libérale du Canada, section du Québec.

Les humeurs du congrès qui a eu lieu de vendredi à dimanche veulent même que des candidats anglophones au poste de premier ministre et de chef du parti libéral fédéral aient subi des revers, selon le vocabulaire de M. Jean Marchand, "à se montrer la face au congrès".

Parmi ceux qui ont subi les revers figurent, selon certaines sources, M. Paul Hellyer, ministre des Transports, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures et M. Joe Greene, ministre de l'Agriculture. Il faut aussi mentionner chez les perdants du congrès de la FLCQ, M. Eric Kierans, candidat à la succession de M. Lester Pearson, ex-président de la Fédération libérale du Québec, qui s'est détaché du congrès, se rendant à Toronto pour y prononcer un discours, bien peu de temps après "s'y être montré la face".

M. Mitchell Sharp

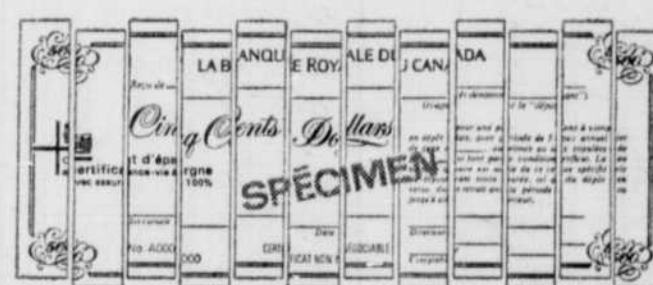
Par ailleurs, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a profité d'une sympathie générale de la part des députés, sympathie que lui a attiré M. Jean Chrétien, ministre du Revenu.

A la fin du congrès, maints députés ont mentionné que M. Sharp était plus fort, en tant que candidat, à la fin du congrès qu'au début.

M. Chrétien s'est employé, durant le week-end, à présenter tous les députés au congrès à M. Sharp, établissant ainsi un lien entre ce candidat anglophone généralement méconnu au Québec et les députés qui seront appelés à participer au choix du prochain premier ministre du pays.

M. Chrétien a déclaré qu'il appuiera sans réserve M. Sharp si aucune candidature canadienne-française n'intervient.

Pourquoi ne pas épargner à tempérament?



Le nouveau plan d'épargne systématique de la Banque Royale vous fait économiser "malgré vous"!

La chose est simple! Vous choisissez votre objectif: économiser pendant un an une somme de \$100 à \$5000, en tranches de \$100 (voir les exemples ci-dessous). Le versement initial représente 1% seulement de votre objectif. Le solde est payable en 11 versements égaux. Vous pouvez payer en argent comptant, ou nous pouvons débiter votre compte régulier automatiquement chaque mois. (Et notre plan d'épargne systématique n'est pas réservé qu'à nos clients.) Dès l'instant que votre plan d'épargne est en vigueur, le montant fixé par votre objectif bénéficie d'une assurance-vie.

Au cas de décès avant d'avoir atteint votre objectif, votre succession recevra la totalité de vos économies PLUS le montant fixé par votre objectif. Au moment où vous aurez atteint votre objectif, vous recevrez automatiquement une prime en argent à titre de récompense. Vous avez, de plus, les options suivantes:

- retirer, en argent, le montant total de vos économies et de votre prime.
- transférer vos économies à votre compte à la Banque Royale
- acheter, avec vos économies, un certificat d'épargne avec assurance-vie à 100%

Il vous est possible de transformer votre certificat d'épargne en argent comptant quand vous le voulez. Vous pouvez aussi le renouveler après une période de cinq ans. Dans ce cas le certificat continue de rapporter une prime annuelle. Fixez dès maintenant votre objectif d'épargne. Passez à une succursale de la Banque Royale: vous vous félicitez d'avoir souscrit au plan d'épargne systématique.

Choisissez votre objectif d'épargne

Votre objectif initial de l'épargne	Versement initial de l'épargne	11 versements mensuels
\$ 100	\$ 1	\$ 9
\$ 200	\$ 2	\$ 18
\$ 300	\$ 3	\$ 27
\$ 500	\$ 5	\$ 45
\$1000	\$10	\$90



Vous pouvez compter sur la...
BANQUE ROYALE

Les libéraux veulent instituer un plan économique au pays avant '75

MONTREAL (De Lucien Bouchard, notre envoyé spécial) — Les libéraux du Québec veulent que le Canada ait son premier plan économique pour 1975. Tel est le sens d'une résolution adoptée au cours du congrès qui s'est déroulé en fin de semaine à Montréal.

Pour réaliser cet objectif, la résolution recommande la création au sein du ministère du Développement régional, un organisme chargé de mettre sur pied un système de prévisions économiques suffisamment détaillées pour servir de support efficace à la prise de décision en matière de développement.

Par la suite, le gouvernement verrait à adopter la structure permanente qui lui apparaît la mieux capable d'assurer la préparation des plans quinquennaux successifs.

Présentement, même si le pays décidait de se lancer résolument sur la voie de la planification économique, avant qu'il ait réuni le personnel requis, organisé un système de cueillette de statistiques adéquates ainsi qu'un système de consultation des divers groupes économiques, il pourrait se passer au moins cinq ans, sans compter le temps nécessaire à la planification économique à fait peu de progrès au Canada même si depuis quelques années, tout le monde reconnaît la nécessité d'établir des prévisions économiques au moins cinq, dix et quinze ans à l'avance.

Le coût des mauvaises décisions, prises sur la base de prévisions inadéquates, est parfois nettement visible comme dans le cas des expropriations urbaines ou encore l'excès de capacité de certaines entreprises.

On affirme que seuls les gouvernements peuvent avec la collaboration des entreprises et des travailleurs, arriver à établir ce cadre de référence général sur lequel toutes les prévisions particulières pourront ensuite s'étayer.

On a assuré au cours de l'étude de la résolution en atelier, que le Conseil économique ne se préoccupe pas de la prévision économique dans un cadre de planification.

On reconnaît que les expériences d'un certain nombre de pays, tant capitalistes que socialistes, en matière de planification et les recherches économiques qui se font à travers le monde ont déjà permis la mise au point de techniques de travail relativement complexes.

Pour organiser un système de prévisions économiques d'ensemble et établir un plan, il faut des spécialistes en comptabilité économique, en analyse de la consommation, des investissements, des flux financiers, du commerce extérieur, etc. Le Canada doit s'efforcer pour arriver à rencontrer ces objectifs, à former ces technocrates.

On pourrait par la même occasion créer un organisme ayant pour but de coordonner et de rendre plus cohérentes les multiples interventions du gouvernement du Canada en ce qui concerne le développement urbain en prenant soin que le développement des villes s'harmonise aux politiques provinciales et locales de développement urbain. Cet organisme serait intégré au ministère du Développement régional.

monde ont déjà permis la mise au point de techniques de travail relativement complexes.

Pour organiser un système de prévisions économiques d'ensemble et établir un plan, il faut des spécialistes en comptabilité économique, en analyse de la consommation, des investissements, des flux financiers, du commerce extérieur, etc. Le Canada doit s'efforcer pour arriver à rencontrer ces objectifs, à former ces technocrates.

On pourrait par la même occasion créer un organisme ayant pour but de coordonner et de rendre plus cohérentes les multiples interventions du gouvernement du Canada en ce qui concerne le développement urbain en prenant soin que le développement des villes s'harmonise aux politiques provinciales et locales de développement urbain. Cet organisme serait intégré au ministère du Développement régional.

On reconnaît que les expériences d'un certain nombre de pays, tant capitalistes que socialistes, en matière de planification et les recherches économiques qui se font à travers le monde ont déjà permis la mise au point de techniques de travail relativement complexes.

Pour organiser un système de prévisions économiques d'ensemble et établir un plan, il faut des spécialistes en comptabilité économique, en analyse de la consommation, des investissements, des flux financiers, du commerce extérieur, etc. Le Canada doit s'efforcer pour arriver à rencontrer ces objectifs, à former ces technocrates.

On pourrait par la même occasion créer un organisme ayant pour but de coordonner et de rendre plus cohérentes les multiples interventions du gouvernement du Canada en ce qui concerne le développement urbain en prenant soin que le développement des villes s'harmonise aux politiques provinciales et locales de développement urbain. Cet organisme serait intégré au ministère du Développement régional.

On reconnaît que les expériences d'un certain nombre de pays, tant capitalistes que socialistes, en matière de planification et les recherches économiques qui se font à travers le monde ont déjà permis la mise au point de techniques de travail relativement complexes.

Pour organiser un système de prévisions économiques d'ensemble et établir un plan, il faut des spécialistes en comptabilité économique, en analyse de la consommation, des investissements, des flux financiers, du commerce extérieur, etc. Le Canada doit s'efforcer pour arriver à rencontrer ces objectifs, à former ces technocrates.

On pourrait par la même occasion créer un organisme ayant pour but de coordonner et de rendre plus cohérentes les multiples interventions du gouvernement du Canada en ce qui concerne le développement urbain en prenant soin que le développement des villes s'harmonise aux politiques provinciales et locales de développement urbain. Cet organisme serait intégré au ministère du Développement régional.

On reconnaît que les expériences d'un certain nombre de pays, tant capitalistes que socialistes, en matière de planification et les recherches économiques qui se font à travers le monde ont déjà permis la mise au point de techniques de travail relativement complexes.

Pour organiser un système de prévisions économiques d'ensemble et établir un plan, il faut des spécialistes en comptabilité économique, en analyse de la consommation, des investissements, des flux financiers, du commerce extérieur, etc. Le Canada doit s'efforcer pour arriver à rencontrer ces objectifs, à former ces technocrates.

On pourrait par la même occasion créer un organisme ayant pour but de coordonner et de rendre plus cohérentes les multiples interventions du gouvernement du Canada en ce qui concerne le développement urbain en prenant soin que le développement des villes s'harmonise aux politiques provinciales et locales de développement urbain. Cet organisme serait intégré au ministère du Développement régional.

On reconnaît que les expériences d'un certain nombre de pays, tant capitalistes que socialistes, en matière de planification et les recherches économiques qui se font à travers le monde ont déjà permis la mise au point de techniques de travail relativement complexes.

CALENDRIER

LUNDI, 29 JANVIER 1968

S. François de Sales, év. et doct. Demain:

Ste Martine, v. et m.

Les marées de lundi le 29 janv.

Basses: 1.40 a.m. — 1.20 p.m.

Hautes: 6.25 a.m. — 6.30 p.m.

Les marées de mardi le 30 janv.

Basses: 2.25 a.m. — 2.10 p.m.

Hautes: 7.05 a.m. — 7.15 p.m.

SOLEIL: Lever: 7.56

Coucher: 5.51

LUNE: Lever: 8.39

Coucher: 6.40

PHASES DE LA LUNE EN FÉVRIER

Premier quartier le 6, à 7 h. 20 a.m.

Pleine lune le 14, à 1 h. 43 a.m.

Dernier quartier le 20, à 10 h. 28 p.m.

Nouvelle lune le 28, à 1 h. 56 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

Un train déraille à St-Alexandre

ST-ALEXANDRE (P.C.) — Un train passager du Canadien National, "Le Scotian", en provenance des provinces Maritimes, a déraillé tôt samedi matin à son entrée en gare de St-Alexandre, dans le comté de Kamouraska, à quelque 100 milles au sud-est de Québec.

Un porte-parole du CN a laissé entendre que 12 des 14 wagons qui composaient le "Scotian", auraient quitté la voie ferrée occasionnant des blessures à une des quelque 170 personnes qui voyageaient à bord du train, effectuant la navette entre Halifax et Montréal.

La blessée, une fillette de 14 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a été conduite à l'hôpital de Rivière-du-Loup, souffrant de blessures à une jambe.

La grippe continue ses ravages aux E.-U.

ATLANTA, Ga. PA — Le nombre des décès causés par la pneumonie et la grippe a continué à augmenter pratiquement partout aux États-Unis, au cours de la troisième semaine de janvier, a rapporté le Centre national sur les maladies contagieuses.

Les rapports provenant de 122 villes, indiquaient que les morts causées par les deux maladies s'élevaient à 1,177 pour la semaine se terminant le 20 janvier, comparativement à 1,034 la semaine précédente.

Il ne sert à rien de crier contre la vie, il sert à tout de l'utiliser au mieux. Plutôt que de nous appesantir sur l'échec, tentons de percer la brume.

(Pauchet)